

BO | Bulletin officiel PE | de Pôle emploi

N°104 du 19 décembre 2018

Sommaire chronologique

Décision Paca n° 2018-37 DS DR du 10 décembre 2018

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur au sein de la direction régionale ----- 3

Décision Paca n° 2018-38 DS Dépense du 10 décembre 2018

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur au sein de la direction régionale en matière d'opérations de dépense ----- 19

Décision Ce-VdL n° 2018-22 DS Dépense du 10 décembre 2018

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Centre-Val de Loire au sein de la direction régionale en matière d'opérations de dépense et de recette ----- 21

Décision Ce-VdL n° 2018-23 DS IPR du 10 décembre 2018

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Centre-Val de Loire à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables ----- 23

Décision DSI n° 2018-17 CMC du 12 décembre 2018

Composition de la commission des marchés constituée auprès du directeur général adjoint systèmes d'information par intérim de Pôle emploi ----- 30

Décision NAq n° 2018-64 DS IPR du 13 décembre 2018

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables ----- 32

Décision NAq n° 2018-65 DS Agences du 13 décembre 2018

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine au sein des agences ----- 66

Décision DG n° 2018-118 du 14 décembre 2018

Nomination au sein de la direction générale de Pôle emploi – Madame Florence Dumontier ----- 129

Décision DG n° 2018-119 du 14 septembre 2018

Nomination au sein de Pôle emploi Guyane – Monsieur François Dumora ----- 130

[Suite du sommaire en page suivante](#)

Décision DG n° 2018-120 du 14 décembre 2018

Nomination au sein de la direction générale de Pôle emploi – Monsieur Romain Sammut ----- 131

Décision No n° 2018-49 DP IRP du 14 décembre 2018

Délégation de pouvoir de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie au directeur des relations sociales et de la qualité de vie au travail à l'effet de présider le C.H.S.C.T. et d'animer les réunions des délégués du personnel ----- 132

Décision ARA n° 2018-60 DS DR du 17 décembre 2018

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes au sein de la direction régionale ----- 134

Décision ARA n° 2018-61 DS IPR du 17 décembre 2018

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables ----- 148

Décision ARA n° 2018-62 DS Dépense du 17 décembre 2018

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes au sein de la direction régionale en matière d'opérations de dépense et de recette ----- 166

Décision DG n° 2018-121 du 17 décembre 2018

Nomination au sein de Pôle emploi Centre - Val de Loire – Madame Odile Ferru ----- 168

Décision Paca n° 2018-37 DS DR du 10 décembre 2018

**Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi
Provence-Alpes-Côte d'Azur au sein de la direction régionale**

Le directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5312-13, R. 5312-4 à R. 5312-6, R. 5312-19 et R. 5312-23 à R. 5312-26,

Vu, ensemble, l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat, le Fonds de solidarité et Pôle emploi le 21 décembre 2012 relative à la répétition des prestations indues par Pôle emploi,

Vu la délibération n° 2012-21 du 22 mars 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des actions en justice et transactions pour lesquelles le directeur général peut agir sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration et arrêtant les modalités de cette délibération préalable et spéciale,

Vu la délibération n° 2014-23 du 21 mai 2014 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des marchés et accords-cadres que le directeur général peut conclure sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration dans la limite, le cas échéant, d'un montant déterminé, et arrêtant les modalités de cette délibération préalable et spéciale,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2017-24 du 18 octobre 2017 du conseil d'administration de Pôle emploi approuvant le règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2017-117 du 31 décembre 2017 du directeur général de Pôle emploi actualisant les seuils du règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2016-13 du 2 février 2016 portant délégation de pouvoir du directeur général aux directeurs régionaux de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2018-75 du 26 juin 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Décide :

Section 1 – Fonctionnement général

Article 1 – Correspondances, congés, autorisations d'absence et ordres de missions

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes ci-après désignées, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans la limite de leurs attributions :

- A 1 les correspondances se rapportant aux activités des services de la direction régionale, les instructions et notes à destination du réseau de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur et les correspondances avec ses partenaires institutionnels :
 - o monsieur Christian Sanfilippo, directeur régional adjoint en charge des opérations,

- monsieur Didier Zielinski, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances, de la gestion et de la maîtrise des risques,
 - madame Catherine Le Brun-Choquet, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale,
 - monsieur Jean-Marie Rossich, directeur en charge de la stratégie et de l'innovation.
- A 2 les correspondances se rapportant aux activités de leurs services, les instructions et notes produites par leurs services à destination du réseau de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur et les correspondances avec leurs partenaires institutionnels :
- monsieur Michel Loutfi, directeur administratif et financier,
 - monsieur Xavier Guidoni, directeur en charge des relations extérieures et des affaires générales,
 - madame Magali Geoffray, directrice adjointe en charge des relations extérieures et des affaires générales,
 - monsieur Eric Cayol, directeur en charge des opérations,
 - monsieur Yves Vernet, directeur en charge de la maîtrise des risques,
 - madame Marie-Brigitte Curri, directeur en charge du pilotage,
 - madame Brigitte Jacquin-Gros, directeur en charge du développement des ressources humaines,
 - monsieur Alain Ribas, directeur en charge de la responsabilité sociale des organisations.
- B 1 en matière de gestion des ressources humaines, les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des agents placés sous leur autorité, ainsi que les décisions leur accordant des primes et indemnités :
- monsieur Christian Sanfilippo, directeur régional adjoint en charge des opérations,
 - monsieur Didier Zielinski, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances, de la gestion et de la maîtrise des risques,
 - madame Catherine Le Brun-Choquet, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale,
 - monsieur Jean-Marie Rossich, directeur en charge de la stratégie et de l'innovation.
- B 2 en matière de gestion des ressources humaines, les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des agents placés sous leur autorité :
- monsieur Michel Loutfi, directeur administratif et financier,
 - monsieur Eric Cayol, directeur en charge des opérations,
 - monsieur Yves Vernet, directeur en charge de la maîtrise des risques,
 - monsieur Xavier Guidoni, directeur en charge des relations extérieures et des affaires générales,
 - madame Magali Geoffray, directrice adjointe en charge des relations extérieures et des affaires générales,
 - madame Marie-Brigitte Curri, directeur en charge du pilotage,
 - madame Brigitte Jacquin-Gros, directeur en charge du développement des ressources humaines,
 - monsieur Alain Ribas, directeur en charge de la responsabilité sociale des organisations,
 - monsieur Michel Alexandre, directeur adjoint en charge du service études et instances paritaires,
 - monsieur Laurent Estroumza, médiateur de Pôle emploi Paca,
 - madame Anne Branchereau, responsable de service en charge de la communication,
 - monsieur Christophe Gaita, responsable de service plan-projets,
 - monsieur Stéphane Le Nallio, responsable de service en charge de la qualité et de l'organisation du travail,

- monsieur Nicolas Bianco, responsable de service en charge des statistiques, études et évaluations,
 - madame Marie-Laure Rallet, responsable en charge du service politiques d'intervention,
 - monsieur Frédéric Caillol, responsable de service en charge de l'appui à la production,
 - monsieur Gilles Briot, responsable de service en charge de la logistique et des moyens généraux,
 - monsieur Eric Siligoni, adjoint au responsable de service en charge de la logistique et des moyens généraux,
 - monsieur David Stojcic, responsable de service en charge des achats et des affaires juridiques,
 - madame Anne Debernardy, adjointe au responsable de service en charge des achats et des affaires juridiques,
 - monsieur Pascal Hubert, responsable de service en charge de l'immobilier et de la maintenance,
 - monsieur Christian Cortaredona, responsable de service en charge des habilitations et de l'informatique,
 - monsieur Emmanuel Iltis, responsable de service en charge de la comptabilité et des finances,
 - madame Nathalie Cools, responsable de service en charge de l'élaboration et du suivi budgétaire,
 - monsieur Philippe Benech, responsable de service en charge du pilotage analytique,
 - madame Mireille Odic-Lagardette, responsable de service en charge de la sécurité des personnes et des biens,
 - madame Daniella Chevreuil Verhille, responsable de service en charge des relations sociales, de la qualité de vie au travail et de la diversité,
 - madame Dominique Gonnord, responsable de service en charge de la gestion du personnel,
 - madame Myriam Sanchis Tibaldi, responsable de service par intérim en charge de la formation et du développement des compétences,
 - madame Stéphanie Demange, responsable de service en charge de l'emploi et des carrières,
 - madame Rachel Lorrain, responsable de service par intérim en charge de la prévention des fraudes,
 - monsieur Thierry Napoli, responsable de service en charge du fonds social européen,
 - madame Isabelle Alio, responsable de pôle en charge de l'offre de service DE,
 - madame Elisabeth Carre, responsable de pôle en charge de l'offre de service entreprises,
 - monsieur Serge Lombardi, responsable en charge du pôle experts applicatifs réglementaires.
- C 1 les ordres de mission des agents placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, y compris les ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de la région :
- monsieur Christian Sanfilippo, directeur régional adjoint en charge des opérations,
 - monsieur Didier Zielinski, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances, de la gestion et de la maîtrise des risques,
 - madame Catherine Le Brun-Choquet, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale,
 - monsieur Jean-Marie Rossich, directeur en charge de la stratégie et de l'innovation.
- C 2 les ordres de mission des agents placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de la région :

- monsieur Michel Loutfi, directeur administratif et financier,
 - monsieur Xavier Guidoni, directeur en charge des relations extérieures et des affaires générales,
 - madame Magali Geoffray, directrice adjointe en charge des relations extérieures et des affaires générales,
 - monsieur Eric Cayol, directeur en charge des opérations,
 - monsieur Yves Vernet, directeur en charge de la maîtrise des risques,
 - madame Marie-Brigitte Curri, directeur en charge du pilotage,
 - madame Brigitte Jacquin-Gros, directeur en charge du développement des ressources humaines,
 - monsieur Alain Ribas, directeur en charge de la responsabilité sociale des organisations.
- D 1 dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur, les notes de frais de déplacement et de repas occasionnés par l'exercice propre d'un mandat syndical ou d'un mandat des représentants élus du personnel de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur :
- monsieur Christian Sanfilippo, directeur régional adjoint en charge des opérations,
 - monsieur Didier Zielinski, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances, de la gestion et de la maîtrise des risques,
 - madame Catherine Le Brun-Choquet, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale,
 - monsieur Jean-Marie Rossich, directeur en charge de la stratégie et de l'innovation.

§ 2 En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 1-A 2 et 1-C 2 du présent article, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Thierry Napoli, responsable de service en charge du fonds social européen,
- monsieur Gilles Briot, responsable de service en charge de la logistique et des moyens généraux,
- monsieur Eric Siligoni, adjoint au responsable de service en charge de la logistique et des moyens généraux,
- monsieur David Stojcic, responsable de service en charge des achats et des affaires juridiques,
- madame Anne Debernardy, adjointe au responsable de service en charge des achats et des affaires juridiques,
- monsieur Pascal Hubert, responsable de service en charge de l'immobilier et de la maintenance,
- monsieur Christian Cortaredona, responsable de service en charge des habilitations et de l'informatique,
- monsieur Emmanuel Ittis, responsable de service en charge de la comptabilité et des finances,
- madame Nathalie Cools, responsable de service en charge de l'élaboration et du suivi budgétaire,
- monsieur Philippe Benech, responsable de service en charge du pilotage analytique,
- madame Mireille Odic-Lagardette, responsable de service en charge de la sécurité des personnes et des biens.

§ 3 En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 1B 2° du présent article, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Eric Siligoni, adjoint au responsable de service en charge de la logistique et des moyens généraux,
- madame Anne Debernardy, adjointe au responsable de service en charge des achats et des affaires juridiques.

Section 2 – Contrats, marchés et biens immobiliers

Article 2 – Achat de fournitures et de services

§ 1 Délégation permanente de signature, est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

Bénéficiaire des délégations mentionnées au présent § 1 :

- monsieur Christian Sanfilippo, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- monsieur Didier Zielinski, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances, de la gestion et de la maîtrise des risques,
- madame Catherine Le Brun-Choquet, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale,
- monsieur Jean-Marie Rossich, directeur en charge de la stratégie et de l'innovation.

Les délégataires statuent sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au § 1 présent article.

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

Bénéficiaire des délégations mentionnées au présent § 2 :

- monsieur Michel Loutfi, directeur administratif et financier,
- monsieur Xavier Guidoni, directeur en charge des relations extérieures et des affaires générales,
- monsieur Eric Cayol, directeur en charge des opérations,
- monsieur Yves Vernet, directeur en charge de la maîtrise des risques,
- madame Marie-Brigitte Curri, directeur en charge du pilotage,
- madame Brigitte Jacquin-Gros, directeur en charge du développement des ressources humaines,
- monsieur Alain Ribas, directeur en charge de la responsabilité sociale des organisations.

Les délégataires statuent sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au § 2 du présent article.

§ 3 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services, les bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 euros HT :

- monsieur David Stojcic, responsable de service en charge des achats et des affaires juridiques,
- monsieur Emmanuel Iltis, responsable de service en charge de la comptabilité et des finances,
- monsieur Gilles Briot, responsable de service en charge de la logistique et des moyens généraux,
- monsieur Pascal Hubert, responsable de service en charge de l'immobilier et de la maintenance,
- monsieur Christian Cortaredona, responsable de service en charge des habilitations et de l'informatique,
- madame Mireille Odic-Lagardette, responsable de service en charge de la sécurité des personnes et des biens,
- madame Marie-Laure Rallet, responsable en charge du service politiques d'intervention.

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 3 du présent article, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Anne Debernardy, adjointe au responsable de service en charge des achats et des affaires juridiques,
- monsieur Eric Siligoni, adjoint au responsable de service en charge de la logistique et des moyens généraux.

Les délégataires statuent sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au § 3 du présent article.

Article 3 – Marchés de travaux

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans la limite de leurs attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

Bénéficiaire des délégations mentionnées au présent § 1 :

- monsieur Christian Sanfilippo, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- monsieur Didier Zielinski, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances, de la gestion et de la maîtrise des risques,

- madame Catherine Le Brun-Choquet, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale.

Les délégataires statuent sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées aux § 1.

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Michel Loutfi, directeur administratif et financier, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans la limite de ses attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

Le délégataire statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent § 2.

§ 3 Délégation permanente de signature est donnée à la personne désignée au présent paragraphe, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans la limite de ses attributions les bons de commande émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux d'un montant inférieur à 10 000 euros HT :

- monsieur Pascal Hubert, responsable de service en charge de l'immobilier.

Le délégataire statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent § 3.

Article 4 – Baux, acquisitions et aliénations de biens immobiliers

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans la limite de leurs attributions :

- les baux, que Pôle emploi y ait qualité de preneur ou de bailleur,
- les actes relatifs aux acquisitions et aliénations de biens immobiliers.

Bénéficiaire des délégations mentionnées au présent article :

- monsieur Christian Sanfilippo, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- monsieur Didier Zielinski, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances, de la gestion et de la maîtrise des risques,
- madame Catherine Le Brun-Choquet, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale,
- monsieur Michel Loutfi, directeur administratif et financier.

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au présent article, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Jean-Marie Rossich, directeur en charge de la stratégie et de l'innovation.

Les délégataires statuent sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

Article 5 – Autres contrats

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, aux fins d'exécution du service public de l'emploi, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, à l'effet de signer les contrats de portée régionale de partenariat, de subvention ou de vente de services d'insertion, reclassement ou promotion professionnels, à l'exclusion des conventions de gestion prévues à l'article L. 5424-2 du code du travail :

- monsieur Christian Sanfilippo, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- monsieur Didier Zielinski, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances, de la gestion et de la maîtrise des risques,
- madame Catherine Le Brun-Choquet, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale,
- monsieur Jean-Marie Rossich, directeur en charge de la stratégie et de l'innovation.

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au présent article, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Xavier Guidoni, directeur en charge des relations extérieures et des affaires générales,
- madame Magali Geoffray, directrice adjointe en charge des relations extérieures et des affaires générales.

Les délégataires statuent sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

Section 3 – Ressources humaines

Article 6 – Gestion des ressources humaines

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, à l'effet de signer au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans la limite de leurs attributions :

- dans le cadre de la politique générale de recrutement de Pôle emploi, les documents et actes utiles au recrutement des agents nécessaires au fonctionnement de la direction régionale, à l'exception des cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
- prendre les décisions de nomination et l'ensemble des autres actes de gestion des ressources humaines, y compris la rupture du contrat de travail ou du contrat de droit public, ainsi que les décisions octroyant la protection fonctionnelle de Pôle emploi, à l'exception, dans le cadre du pouvoir disciplinaire, des décisions de sanctions supérieures à l'avertissement et au blâme, des agents de la direction régionale autres que :
 - o les cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
 - o concernant le personnel soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003, les agents de niveaux VA et VB.

Bénéficiant des délégations mentionnées au présent article :

- monsieur Christian Sanfilippo, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- monsieur Didier Zielinski, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances, de la gestion et de la maîtrise des risques,

- madame Catherine Le Brun-Choquet, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale.

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au présent article, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Brigitte Jacquin-Gros, directeur en charge du développement des ressources humaines,
- madame Daniella Chevreuil Verhille, responsable de service en charge des relations sociales,
- madame Dominique Gonnord, responsable de service en charge de la gestion du personnel.

Les délégataires statuent sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

Section 4 – Prestations

Article 7 – Service des prestations

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Eric Cayol, directeur en charge des opérations, à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de ses attributions :

- 1) prendre les décisions relatives au bénéfice des allocations, primes, aides et autres prestations versées par Pôle emploi, que ce soit pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, de l'Unédic, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail y compris dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 au règlement de l'assurance chômage lorsque la convention conclue avec ces employeurs dispose que Pôle emploi statue sur ces cas ou de tout autre tiers et en demander le remboursement lorsqu'elles ont été en trop versées, à l'exception des décisions relatives aux services des prestations pour lesquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général et des décisions relatives à ce service transférées à cet établissement par décision spécifique prise sur le fondement de la décision susvisée n° 2009-2743 du directeur général du 15 décembre 2009,
- 2) prendre les décisions et conclure les conventions mentionnées à l'article R. 5312-4 du code du travail,
- 3) prendre les décisions relatives à l'agrément des personnes en parcours d'insertion par l'activité économique (IAE) ainsi que les décisions de suspension, d'extension et de prolongation de cet agrément,
- 4) signer les bons d'aide à la mobilité, les bons SNCF,
- 5) dans les conditions et limites fixées par les textes applicables, prendre les décisions relatives à la conclusion, au suivi et à la rupture du contrat de transition professionnelle (CTP) et demander le remboursement des allocations y afférentes lorsqu'elles ont été indûment versées,
- 6) statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Eric Cayol, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Frédéric Caillol, responsable de service en charge de l'appui à la production,
- madame Marie-Laure Rallet, responsable en charge du service politiques d'intervention.

Section 5 – Recouvrement

Article 8 – Recouvrement des contributions, cotisations et autres ressources

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- les décisions relatives au recouvrement des contributions et cotisations, majorations de retard y afférentes et autres sommes devant être recouvrées par Pôle emploi, à l'exception des contributions, cotisations, majorations et autres sommes pour le recouvrement desquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général,
- les décisions relatives aux demandes de remboursement de ces contributions, cotisations, majorations de retard, et autres sommes, lorsqu'elles ont indûment été encaissées,
- les décisions par lesquelles les contributions, cotisations et autres ressources restant dues à Pôle emploi sont produites au passif des entreprises en procédure collective,
- les décisions par lesquelles le remboursement prévu à l'article R. 1235-1 du code du travail est demandé,
- les décisions relatives aux aides et mesure en faveur des entreprises,
- les décisions par lesquelles il est statué sur les « demandes de renseignement sur la participation » à l'assurance chômage des dirigeants, mandataires sociaux et associés.

§ 2 Bénéficiaire de la délégation mentionnée au § 1 du présent article :

- monsieur Christian Sanfilippo, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- monsieur Didier Zielinski, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances, de la gestion et de la maîtrise des risques,
- madame Catherine Le Brun-Choquet, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale.

§ 3 En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées au § 2 du présent article, bénéficiaire respectivement de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Eric Cayol, directeur en charge des opérations,
- monsieur Yves Vernet, directeur en charge de la maîtrise des risques,
- madame Rachel Lorrain, responsable de service par intérim en charge de la prévention des fraudes

Les délégataires statuent sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

Article 9 – Contraintes

§ 1 Contraintes délivrées en vue de recouvrer les ressources

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent article, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, à effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue du recouvrement des contributions, cotisations et majorations de retard visées à l'article 8 § 1 et faire procéder à son exécution.

Bénéficiaire de la présente délégation :

- monsieur Christian Sanfilippo, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- monsieur Didier Zielinski, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances, de la gestion et de la maîtrise des risques,
- madame Catherine Le Brun-Choquet, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Eric Cayol, directeur en charge des opérations.

Les délégataires statuent sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

§ 2 Contraintes délivrées en vue de recouvrer les prestations en trop versées

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent article, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer les prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, ou pour le compte d'un tiers lorsque la loi autorise le recours à cette procédure et faire procéder à son exécution.

Bénéficiaire de la présente délégation :

- monsieur Christian Sanfilippo, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- monsieur Didier Zielinski, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances, de la gestion et de la maîtrise des risques,
- madame Catherine Le Brun-Choquet, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Eric Cayol, directeur en charge des opérations.

Les délégataires statuent sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

Article 10 – Prestations en trop versées : délais de remboursement, remise et admission en non-valeur

§ 1 – Délais de remboursement

A. Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- 1) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées et sans limite,
- 2) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, et sans limite.

Bénéficiaire de la présente délégation :

- monsieur Christian Sanfilippo, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- monsieur Didier Zielinski, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances, de la gestion et de la maîtrise des risques,
- madame Catherine Le Brun-Choquet, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale.

B. Délégation permanente de signature est donnée à la personne désignée au présent paragraphe, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- 1) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées et dans la limite de 24 mois,
- 2) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, dans la limite de 24 mois.

Bénéficiaire de la présente délégation, à titre permanent :

- monsieur Eric Cayol, directeur en charge des opérations.

Les délégataires statuent sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

§ 2 – Remise de dette

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, quel que soit le montant de ces prestations.

Bénéficiaire de la présente délégation :

- monsieur Christian Sanfilippo, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- monsieur Didier Zielinski, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances, de la gestion et de la maîtrise des risques,
- madame Catherine Le Brun-Choquet, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale.

Délégation permanente de signature est donnée à la personne désignée au présent paragraphe, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2000 euros.

Bénéficiaire de la présente délégation, à titre permanent :

- monsieur Eric Cayol, directeur en charge des opérations.

Les délégataires statuent sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

§ 3 – Admission en non valeur

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y

afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, quel que soit le montant de ces prestations.

Bénéficiaire de la présente délégation :

- monsieur Christian Sanfilippo, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- monsieur Didier Zielinski, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances, de la gestion et de la maîtrise des risques,
- madame Catherine Le Brun-Choquet, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale.

Délégation permanente de signature est donnée à la personne désignée au présent paragraphe, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2000 euros.

Bénéficiaire de la présente délégation, à titre permanent :

- monsieur Eric Cayol, directeur en charge des opérations.

Les délégataires statuent sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

Section 6 – Décisions sur recours

Article 11 – Recours hiérarchiques

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, les décisions sur les recours hiérarchiques formés par les usagers contre les décisions prises par les agents placés sous l'autorité du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, y compris les décisions ou conventions conclues pour le compte de l'Etat mentionnés à l'article R. 5312-4 du code du travail et les décisions prises pour le compte du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail :

- monsieur Christian Sanfilippo, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- monsieur Didier Zielinski, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances, de la gestion et de la maîtrise des risques,
- madame Catherine Le Brun-Choquet, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale,
- monsieur Jean-Marie Rossich, directeur en charge de la stratégie et de l'innovation.

Section 7 – Plaintes, contentieux et transactions

Article 12 – Plaintes sans constitution de partie civile

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent article, à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur et dans la limite de leurs attributions, porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers que Pôle emploi représente, pour tout fait ou acte intéressant la direction régionale.

Bénéficiaire de la présente délégation :

- monsieur Gilles Briot, responsable de service en charge de la logistique et des moyens généraux,
- monsieur David Stojcic, responsable de service en charge des achats et des affaires juridiques,
- madame Rachel Lorrain, responsable de service par intérim en charge de la prévention des fraudes,
- madame Mireille Odic-Lagardette, responsable de service en charge de la sécurité des personnes et des biens,
- monsieur Eric Siligoni, adjoint au responsable de service en charge de la logistique et des moyens généraux.

Article 13 – Contentieux

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur et dans la limite des attributions des services, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du conseil d'Etat et de la cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges :

- visés aux points b-1) à b-4) de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012 et ce, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur,
- concernant plusieurs établissements de Pôle emploi,
- relatifs à la convention collective nationale de Pôle emploi, aux accords qui y sont annexés et aux accords collectifs nationaux de travail, ainsi qu'à leurs avenants, sauf décision ponctuelle prise par le directeur général ou son délégataire au sein de la direction générale ;
- relatifs aux décrets, arrêtés, délibérations, instructions, décisions du directeur général ou de son délégataire au sein de la direction générale afférents à la situation statutaire et réglementaire des agents de droit public ;
- entre Pôle emploi et un agent de la direction régionale porté devant la juridiction administrative ou entre Pôle emploi et un agent soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 de niveau VA ou VB qui serait porté devant le juge judiciaire ;
- entre Pôle emploi et un cadre dirigeant ou supérieur visé à l'article 1er, 1.2 ou 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi.

Bénéficiaire de la présente délégation :

- monsieur Christian Sanfilippo, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- monsieur Didier Zielinski, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances, de la gestion et de la maîtrise des risques,
- madame Catherine Le Brun-Choquet, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale.

§ 1 En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficie de cette délégation, à titre temporaire, pour les contentieux « réglementation » :

- monsieur Eric Cayol, directeur en charge des opérations.

§ 2 En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiaire de cette délégation, à titre temporaire, pour les contentieux « fraudes » :

- monsieur Yves Vernet, directeur en charge de la maîtrise des risques,

- madame Rachel Lorrain, responsable de service par intérim en charge de la prévention des fraudes.

§ 3 En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de cette délégation, à titre temporaire, pour les contentieux « ressources humaines » :

- madame Brigitte Jacquin-Gros, directeur en charge du développement des ressources humaines,
- madame Daniella Chevreuil Verhille, responsable de service en charge des relations sociales,
- madame Dominique Gonnord, responsable de service en charge de la gestion du personnel.

§ 4 En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de cette délégation, à titre temporaire, pour les contentieux affaires juridiques :

- monsieur Michel Loutfi, directeur administratif et financier,
- monsieur David Stojcic, responsable de service en charge des achats et des affaires juridiques.

Article 14 – Transactions

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent article, à l'effet de transiger, dans la limite de leurs attributions respectives, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur ou d'un tiers que Pôle emploi représente, dans les cas se rapportant à leurs décisions ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, prévoyant le versement d'une somme d'un montant total strictement inférieur à 5000 euros, à l'exception de ceux dans lesquels le directeur général ne peut conclure une transaction qu'après délibération préalable et spéciale du conseil d'administration en application de l'article 3 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012 :

- monsieur Christian Sanfilippo, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- monsieur Didier Zielinski, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances, de la gestion et de la maîtrise des risques,
- madame Catherine Le Brun-Choquet, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale,
- monsieur Jean-Marie Rossich, directeur en charge de la stratégie et de l'innovation.

Section 8 – Divers

Article 15 – Production au passif des entreprises en procédure collective

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, les décisions par lesquelles les créances restant dues à Pôle emploi autres que celles visées à l'article 8 de la présente décision sont produites au passif des entreprises en procédure collective :

- monsieur Christian Sanfilippo, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- monsieur Didier Zielinski, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances, de la gestion et de la maîtrise des risques,
- madame Catherine Le Brun-Choquet, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale.

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au présent article, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Eric Cayol, directeur en charge des opérations.

Article 16 – Abrogation

La décision Paca n° 2018-32 DS DR du 15 octobre 2018 est abrogée.

Article 17 – Publication

La présente décision sera publiée au bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Marseille, le 10 décembre 2018.

Thierry Lemerle,
directeur régional
de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur

Décision Paca n° 2018-38 DS Dépense du 10 décembre 2018

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur au sein de la direction régionale en matière d'opérations de dépense

Le directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 5312-6, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu la délibération n° 2015-49 du 18 novembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi relative à la signature des opérations de dépense,

Vu la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2016-126 du 16 décembre 2016 fixant le cadre des délégations de signature au sein de Pôle emploi en matière d'opérations de dépense et de recette,

Décide :

Article 1 – Bon à payer d'une opération de dépense et émission ou endos d'un chèque

Délégation permanente est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, le bon à payer d'une opération de dépense, d'une part, et un chèque ou l'endos d'un chèque, d'autre part, dans les conditions prévues par la délibération susvisée n° 2015-49 du 18 novembre 2015, à l'exclusion de toute autre opération de mise en règlement :

- monsieur Christian Sanfilippo, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- monsieur Didier Zielinski, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances, de la gestion et de la maîtrise des risques,
- madame Catherine Le Brun-Choquet, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale,
- monsieur Jean-Marie Rossich, directeur en charge de la stratégie et de l'innovation,
- monsieur Michel Loutfi, directeur administratif et financier,
- monsieur Eric Cayol, directeur en charge des opérations,
- monsieur Yves Vernet, directeur en charge de la maîtrise des risques,
- monsieur Alain Ribas, directeur en charge de la responsabilité sociale des organisations,
- monsieur Xavier Guidoni, directeur en charge des relations extérieures et des affaires générales,
- madame Magali Geoffray, directrice adjointe en charge des relations extérieures et des affaires générales,
- madame Marie-Brigitte Curri, directeur en charge du pilotage,
- madame Brigitte Jacquin-Gros, directeur en charge du développement des ressources humaines.

Article 2 – Bon à payer d'une opération de dépense

Délégation permanente est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, le bon à payer d'une opération de dépense :

- monsieur Dominique Triay, directeur en charge de la plateforme régionale de production et de services,
- madame Marie-Laure Rallet, chef de service en charge des politiques d'intervention,
- madame Anne Branchereau, responsable de service en charge de la communication,
- monsieur Gilles Briot, responsable de service en charge de la logistique et des moyens généraux,

- monsieur Emmanuel Iltis, responsable de service en charge de la comptabilité,
- monsieur David Stojcic, responsable de service en charge des achats et des affaires juridiques,
- monsieur Pascal Hubert, responsable de service en charge de l'immobilier,
- monsieur Christian Cortaredona, responsable de service en charge des habilitations et de l'informatique,
- monsieur Pierre Malassenet, responsable de service en charge des traitements centralisés et du contentieux,
- monsieur Thierry Napoli, responsable de service en charge du fonds social européen,
- monsieur Didier Mirabel, responsable de service en charge des aides et mesures prestations.

Article 3 – Conditions d'exercice des délégations données aux articles 1 et 2

Pour une même opération de dépense, d'une part, un même délégataire ne peut signer à la fois le bon à payer et le chèque y afférent et, d'autre part, lorsqu'un délégataire est signataire du bon à payer, son supérieur hiérarchique (N+1) ne peut pas être signataire du chèque et vice versa. Il ne peut être dérogé à ce second principe qu'à titre exceptionnel, en cas de nécessité (urgence ou insuffisance momentanée de délégataires).

Article 4 – Autorisation de prélèvement sur le compte bancaire de la direction régionale

Délégation permanente est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, les autorisations de prélèvement sur le compte bancaire de la direction régionale dans les conditions prévues par la délibération susvisée n° 2015-49 du 18 novembre 2015 :

- monsieur Christian Sanfilippo, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- monsieur Didier Zielinski, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances, de la gestion et de la maîtrise des risques,
- madame Catherine Le Brun-Choquet, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale,
- monsieur Jean-Marie Rossich, directeur en charge de la stratégie et de l'innovation,
- monsieur Michel Louffi, directeur administratif et financier.

Article 5 – Abrogation

La décision Paca n° 2018-29 DS Dépense du 3 septembre 2018 est abrogée.

Article 6 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Marseille, le 10 décembre 2018.

Thierry Lemerle,
directeur régional
de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur

Décision Ce-VdL n° 2018-22 DS Dépense du 10 décembre 2018

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Centre-Val de Loire au sein de la direction régionale en matière d'opérations de dépense et de recette

La directrice régionale de Pôle emploi Centre-Val de Loire,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 5312-6, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu la délibération n° 2015-49 du 18 novembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi relative à la signature des opérations de dépense,

Vu la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2016-126 du 16 décembre 2016 fixant le cadre des délégations de signature au sein de Pôle emploi en matière d'opérations de dépense et de recette,

Décide :

Article 1 – Bon à payer d'une opération de dépense et émission ou endos d'un chèque

Délégation permanente est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Centre-Val de Loire, le bon à payer d'une opération de dépense, d'une part, et un chèque ou l'endos d'un chèque, d'autre part, dans les conditions prévues par la délibération susvisée n° 2015-49 du 18 novembre 2015, à l'exclusion de toute autre opération de mise en règlement :

- madame Isabelle Lenfant, directrice régionale adjointe opérations et réseau de Pôle emploi Centre-Val de Loire
- monsieur Pascal Waill, directeur régional adjoint de la performance financière et maîtrise des risques de Pôle emploi Centre-Val de Loire
- monsieur Jérôme Haxaire, directeur régional adjoint de la performance sociale
- madame Véronique Bonraisin, directrice de la direction de la stratégie et des relations extérieures
- monsieur Hervé Jouanneau, directeur du pilotage et de la performance
- madame Danièle Jarnac, directrice des opérations
- monsieur Julien Pascual, directeur de la plateforme des productions centralisées
- monsieur Paul Ferrandez, directeur de la maîtrise des risques

Article 2 – Bon à payer d'une opération de dépense

Délégation permanente est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Centre-Val de Loire, le bon à payer d'une opération de dépense :

- monsieur Pascal Huyot, responsable du service immobilier et patrimoine
- monsieur Cyril Rousset, directeur de production des services centralisés
- madame Françoise Accart, responsable ad interim du service gestion administrative du personnel
- madame Frédérique Laubray, responsable du service appui à la stratégie régionale
- monsieur Laurent Girod, responsable du service pilotage et performance opérationnelle
- monsieur Anthony Grandsire, responsable du service pilotage du réseau et qualité

Article 3 – Conditions d'exercice des délégations données aux articles 1 et 2

Pour une même opération de dépense, d'une part, un même délégataire ne peut signer à la fois le bon à payer et le chèque y afférent et, d'autre part, lorsqu'un délégataire est signataire du bon à

payer, son supérieur hiérarchique (N+1) ne peut pas être signataire du chèque et vice versa. Il ne peut être dérogé à ce second principe qu'à titre exceptionnel, en cas de nécessité (urgence ou insuffisance momentanée de délégataires).

Article 4 – Autorisation de prélèvement sur le compte bancaire de la direction régionale

Délégation permanente est donnée à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Centre-Val de Loire, les autorisations de prélèvement sur le compte bancaire de la direction régionale dans les conditions prévues par la délibération susvisée n° 2015-49 du 18 novembre 2015 à :

- monsieur Pascal Waill, directeur régional adjoint performance financière et maîtrise des risques de Pôle emploi Centre-Val de Loire

Article 5 – Abrogation

La décision Ce-VdL n° 2018-13 DS Dépense du 14 septembre 2018 est abrogée.

Article 6 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Orléans, le 10 décembre 2018.

Virginie Coppens Menager,
directrice régionale
de Pôle emploi Centre-Val de Loire

Décision Ce-VdL n° 2018-23 DS IPR du 10 décembre 2018

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Centre-Val de Loire à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n°12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables

La directrice régionale de Pôle emploi Centre-Val de Loire,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-10, L. 5422-20, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le code de commerce, notamment les articles L. 626-6 et D.626-9 à D.626-15, et les décrets n°2007-153 du 5 février 2007 et n°2007-686 du 4 mai 2007,

Vu la convention du 27 juin 2011 relative à la mise en œuvre du CSP et ses avenants, et la convention du 19 juillet 2011 relative au CSP et ses avenants,

Vu, ensemble, la convention du 14 mai 2014 relative à l'indemnisation du chômage, le règlement qui y est annexé et les textes pris pour leur application, en particulier l'accord d'application n°12,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant respectivement acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu, ensemble, la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2018-75 du 26 juin 2018 relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive et les décisions par lesquelles le directeur général a transféré à cet établissement des missions complémentaires précédemment exercées par la direction régionale de Pôle emploi Centre-Val de Loire,

Décide :

Article 1 – Décisions relatives au versement des allocations d'assurance chômage

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Centre-Val de Loire et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord n°12 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes :

- 1) admettre un demandeur d'emploi au bénéfice des allocations en cas de départ volontaire d'un emploi précédemment occupé,
- 2) prendre en compte, dans le salaire de référence servant à calculer le montant des allocations, des majorations de rémunérations autres que celles visées au § 1er et à l'alinéa 1er du § 2 de l'accord n°6 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage,
- 3) accorder le bénéfice des allocations dans les quatre situations visées au § 3 de l'accord d'application n°12,
- 4) accorder le maintien du versement des prestations au titre de l'article 9 § 3 du règlement de l'assurance chômage dans les deux cas visés au § 4 de l'accord d'application n°12.

§ 2 - Bénéficiaire de la délégation donnée au § 1er du présent article :

- madame Isabelle Lenfant, directrice régionale adjointe opérations et réseau de Pôle emploi Centre-Val de Loire
- monsieur Hervé Jouanneau, directeur du pilotage et de la performance
- madame Danièle Jarnac, directrice des opérations
- monsieur Xavier Berriat, directeur de la plateforme de production des services à distance
- monsieur Dominique Laroche, directeur territorial du Berry (Cher et Indre)
- madame Elodie Eche, directrice d'agence d'Aubigny s/ Nère
- madame Aline Barbosa, directrice d'agence de Bourges Centre
- monsieur Gilles Réтали, directeur d'agence de Bourges Prospective
- madame Corinne Allibe, directrice d'agence de Saint Amand Montrond
- madame Catherine Delheury, directrice d'agence de Vierzon
- madame Anne-Marie Barbeau, directrice territoriale d'Eure et Loir
- madame Valérie Le Normand, directrice d'agence de Chartres beaulieu
- monsieur Emmanuel Viollier, directeur d'agence de Dreux
- madame Erika Heresmann, directrice d'agence de Lucé
- madame Géraldine Perineau, directrice d'agence de Nogent le rotrou
- monsieur Franck Puisset, directeur d'agence de Chateaudun
- madame Isabelle Pirot, directrice d'agence d'Argenton s/ Creuse
- madame Monique Bret, directrice d'agence de Châteauroux Balsan
- monsieur Vincent Monier, directeur d'agence d'Issoudun
- monsieur Erik Kraemer, directeur territorial de la Touraine (Indre et Loire et Loir et cher)
- madame Claude Guey, directeur d'agence d'Amboise
- monsieur Stéphane Ducrocq, directeur d'agence de Chinon
- madame Stéphanie Bulté, directrice d'agence de Joué les tours
- madame Nathalie Pineaud, directrice d'agence de Loches
- monsieur Laurent Même, directeur d'agence de Saint Cyr s/Loire
- monsieur Laurent Coulon, directeur d'agence de Saint Pierre des corps
- madame Emmanuelle Sade, directrice d'agence de Tours 2 lions
- madame Valérie Viel, directrice d'agence de Tours Ronsard
- madame Catherine Maucourant, directrice d'agence de Blois gare
- madame Valérie Lecomte, directrice d'agence de Blois Laplace
- monsieur Frédéric Grosjean, directeur d'agence de Romorantin-Lanthenay
- madame Carole Hardion, directrice d'agence de Vendôme
- monsieur Patrick Boissy, directeur territorial du Loiret
- madame Odile Henin-Landemarre, directrice d'agence Orléans Loire
- monsieur Nelly Berthonier, directeur d'agence de Gien
- monsieur Anthony Brie, directeur d'agence de Montargis
- monsieur Olivier Trouille, directeur d'agence de Pithiviers
- madame Christelle Vançon, directrice d'agence d'Orléans est
- madame Antoinette Pascual, directeur d'agence d'Orléans nord
- madame Marie-Pierre Le Maout, directrice d'agence d'Orléans ouest
- madame Seytap Atakol, directrice d'agence d'Orléans sud

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Fabienne Picardat, directrice déléguée à la DT du Berry (Indre et Saint Amand du Cher)
- monsieur David Fatta, directeur territorial délégué à la DT du Berry (Cher hors St Amand)
- monsieur Benjamin Lefebvre, référent métiers à la plateforme de production des services à distance
- monsieur Philippe Pluvinet, référent métiers d'Aubigny s/ Nère
- monsieur Frédéric Soularue, directeur adjoint d'agence de Bourges Centre
- madame Isabelle Debron, référent métiers de Bourges Centre
- monsieur Laurent Ferrer, directeur adjoint d'agence de Bourges Prospective
- monsieur Laurent Albrecht, référent métiers de Bourges Prospective
- madame Patricia Gauyat, référent métiers de Saint Amand Montrond

- madame Isabelle Faller, référent métiers de Vierzon
- madame Anny Carnis, directrice territoriale déléguée d'Eure et Loir
- madame Corinne Bresch, directrice adjointe d'agence de Chartres beaulieu
- monsieur Olivier Froger, référent métiers de Chartres beaulieu
- madame Christine Toutay, référent métiers de Châteaudun
- madame Valérie Senechaux, référent métiers de Dreux
- madame Isabelle Philippon, directrice adjointe d'agence de Lucé
- madame Jihane Meftah, référent métiers de Lucé
- monsieur Laurent Chretien, référent métiers de Nogent le rotrou
- madame Sandra Chanquoy, directrice adjointe d'agence d'Argenton s/ Creuse
- madame Frédérique Michaud, référent métiers d'Argenton s/ Creuse
- madame Odile Garrivet, directrice adjointe d'agence de Châteauroux Balsan
- monsieur Frédéric Dubois, référent métiers de Châteauroux Balsan
- madame Sophie Tribodet, référent métiers de Châteauroux Balsan
- madame Sylvie Giraud-Delfosse, référent métiers d'Issoudun
- madame Christine Delorme, directrice territoriale déléguée de la Touraine (Indre et Loire hors Loches et Amboise)
- monsieur Xavier Tual, directeur territorial délégué de la Touraine (Loir et cher, Amboise et Loches)
- madame Patricia Rekas, référent métiers d'Amboise
- monsieur Arnaud Montarou, référent métiers de Chinon
- monsieur Mohamed Azzizi, référent métiers de Joué les tours
- monsieur Jean-Noel Marcadier, référent métiers de Loches
- madame Nathalie Chailloux-Tindel, référent métiers de Saint Cyr s/Loire
- monsieur Denis Plasson, référent métiers de Saint Pierre des corps
- madame Sophie Marqueton, directrice adjointe d'agence de Tours 2 lions
- monsieur Jacques Saunier, référent métiers de Tours 2 lions
- madame Sylvie Le Jolu, directrice adjointe d'agence de Tours Ronsard
- madame Laurence Charrier, référent métiers de Tours Ronsard
- monsieur Fabien Pothier, directeur adjoint d'agence de Blois Laplace
- madame Angélique Dubois, référent métiers de Blois Laplace
- madame Karine Bourit, référent métiers de Blois gare
- madame Agnès Garceault-Pinard, référent métiers de Blois gare
- madame Christelle Penot, référent métiers de Romorantin-Lanthenay
- madame Corinne Pottier, référent métiers de Vendôme
- madame Catherine Renaud, directrice territoriale déléguée du Loiret
- monsieur Christophe Loiseau, référent métiers de Gien
- monsieur Michel-André Chasseing, directeur adjoint d'agence de Montargis
- madame Michele Egermann, référent métiers de Montargis
- monsieur Eric Guillemet, référent métiers de Pithiviers
- monsieur Emmanuel Boucher, référent métiers d'Orléans est
- monsieur Ronald Boutard, directeur adjoint d'agence d'Orléans nord
- madame Nathalie Renonce, référent métiers d'Orléans nord
- madame Catherine Jean, directrice adjointe d'agence d'Orléans ouest
- monsieur Anthony Thiercelin, référent métiers d'Orléans ouest
- madame Laurence Goyard, référent métiers d'Orléans sud

Article 2 – Remises des allocations et/ou prestations indûment versées

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Centre-Val de Loire et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n°12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes, accorder, en tout ou en partie, la remise des allocations et/ou prestations indûment versées au titre de la convention d'assurance chômage, de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) pour une raison autre que l'existence d'une fraude ou d'une fausse déclaration,

établie par le juge ou alléguée par les services de Pôle emploi, pour un montant maximal de 650 euros.

§ 2 - Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- madame Isabelle Lenfant, directrice régionale adjointe opérations et réseau de Pôle emploi Centre-Val de Loire
- monsieur Hervé Jouanneau, directeur du pilotage et de la performance
- madame Danièle Jarnac, directrice des opérations
- monsieur Erik Kraemer, directeur territorial de la Touraine (Indre et Loire et Loir et cher)
- madame Anne-Marie Barbeau, directrice territoriale d'Eure et Loir
- monsieur Dominique Laroche, directeur territorial du Berry (Cher et Indre)
- monsieur Patrick Boissy, directeur territorial du Loiret

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiaire de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Xavier Berriat, directeur de la plateforme de production des services à distance
- madame Fabienne Picardat, directrice déléguée à la DT du Berry (Indre et Saint Amand du Cher)
- monsieur David Fatta, directeur territorial délégué à la DT du Berry (Cher hors St Amand)
- madame Elodie Eche, directrice d'agence d'Aubigny s/ Nère
- madame Aline Barbosa, directrice d'agence de Bourges Centre
- madame Gilles Réтали, directrice d'agence de Bourges Prospective
- madame Corinne Allibe, directeur d'agence de Saint Amand Montrond
- madame Catherine Delheury, directrice d'agence de Vierzon
- madame Anny Carnis, directrice territoriale déléguée d'Eure et Loir
- madame Valérie Le Normand, directrice d'agence de Chartres beaulieu
- madame Erika Heresmann, directrice d'agence de Lucé
- monsieur Emmanuel Viollier, directeur d'agence de Dreux
- madame Géraldine Perineau, directrice d'agence de Nogent le rotrou
- monsieur Franck Puisset, directeur d'agence de Chateaudun
- madame Isabelle Pirot, directrice d'agence d'Argenton s/ Creuse
- madame Monique Bret, directrice d'agence de Châteauroux Balsan
- monsieur Vincent Monier, directeur d'agence d'Issoudun
- madame Christine Delorme, directrice territoriale déléguée de la Touraine (Indre et Loire hors Loches et Amboise)
- monsieur Xavier Tual, directeur territorial délégué de la Touraine (Loir et cher, Amboise et Loches)
- madame Claude Guey, directrice d'agence d'Amboise
- monsieur Stéphane Ducrocq, directeur d'agence de Chinon
- madame Stéphanie Bulté, directrice d'agence de Joué les tours
- madame Nathalie Pineaud, directrice d'agence de Loches
- monsieur Laurent Même, directeur d'agence de Saint Cyr s/Loire
- monsieur Laurent Coulon, directeur d'agence de Saint Pierre des corps
- madame Emmanuelle Sade, directrice d'agence de Tours 2 lions
- madame Valérie Viel, directrice d'agence de Tours Ronsard
- madame Catherine Maucourant, directrice d'agence de Blois gare
- madame Valérie Lecomte, directrice d'agence de Blois Laplace
- monsieur Frédéric Grosjean, directeur d'agence de Romorantin-Lanthenay
- madame Carole Hardion, directrice d'agence de Vendôme
- madame Catherine Renaud, directrice territoriale déléguée du Loiret
- madame Odile Henin-Landemarre, directrice d'agence Orléans Loire
- madame Nelly Berthonier, directrice d'agence de Gien
- monsieur Anthony Brie, directeur d'agence de Montargis
- monsieur Olivier Trouille, directeur d'agence de Pithiviers
- madame Christelle Vançon, directrice d'agence d'Orléans est
- madame Antoinette Pascual, directrice d'agence d'Orléans nord

- madame Marie-Pierre Le Maout, directrice d'agence d'Orléans ouest
- madame Seytap Atakol, directrice d'agence d'Orléans sud

Article 3 – Remises de majorations de retard et/ou de pénalités hors CCSF

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Centre-Val de Loire et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n°12, par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder en tout ou en partie, ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué dans le cadre des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article VIII de la présente décision, la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- 1) dans la limite, en cas d'acceptation, de 6 000 euros à madame Isabelle Lenfant, directrice régionale adjointe opérations et réseau de Pôle emploi Centre-Val de Loire et monsieur Hervé Jouanneau, directeur du Pilotage et de la performance à la Direction régionale adjointe opérations et réseau.
- 2) dans la limite, en cas d'acceptation, de 2 000 euros, à monsieur Fabien Pothier, directeur de la plateforme de production des services centralisés à la plateforme de production des services centralisés et à madame Céline Porcherot, responsable d'équipe recouvrement et incident de paiement.

Article 4 – Délais de paiement de contributions, cotisations et autres ressources hors CCSF

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Centre-Val de Loire, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n°12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction, statuer sur les demandes de délais de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues par les employeurs au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- 1) lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 25 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 6 mois à :
 - o madame Isabelle Lenfant, directrice régionale adjointe opérations et réseau de Pôle emploi Centre-Val de Loire
 - o monsieur Hervé Jouanneau, directeur du Pilotage et de la performance
- 2) lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 10 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 3 mois, à :
 - o monsieur Cyril Rousset, directeur de production des services centralisés
 - o madame Céline Porcherot, responsable de l'équipe recouvrement et incident de paiement

Article 5 – Report de paiement de contributions, cotisations et accessoires

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Centre-Val de Loire, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, accepter les demandes de report de paiement des contributions, cotisations et accessoires dans la limite de 3 mois ou les refuser.

§ 2 - Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- madame Isabelle Lenfant, directrice régionale adjointe opérations et réseau de Pôle emploi Centre-Val de Loire
- monsieur Hervé Jouanneau, directeur du Pilotage et de la performance

Article 6 – Ressources : remises et délais examinés en CCSF

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes visées au § 2 du présent article, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Centre-Val de Loire et dans les conditions et limites fixées par le code de commerce, les décrets régissant la matière, les accords d'assurance chômage et le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, accorder ou refuser, dans les cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, :

- des délais pour le paiement des créances dues par les employeurs exigibles à la date de réception de la demande, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce et, accorder des délais de paiement, dans la limite maximale de 12 mois - ou, lorsque l'ensemble des autres membres de la CCSF est disposé à consentir des délais de paiement excédant 12 mois, dans la limite maximale de 36 mois - ou refuser d'accorder des délais ;
- une remise de la part patronale des contributions dues à l'assurance chômage, des cotisations dues à l'Ags, des majorations de retard, des frais de poursuite et des sanctions, exigibles à la date de réception de la demande de remise, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce. En cas de liquidation judiciaire, aucune des créances restant dues à l'institution par l'employeur ne peut donner lieu à une remise.

§ 2 - Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- madame Isabelle Lenfant, directrice régionale adjointe opérations et réseau de Pôle emploi Centre-Val de Loire
- monsieur Hervé Jouanneau, directeur du Pilotage et de la performance
- madame Danièle Jarnac, directrice des opérations

Article 7 – Admission en non-valeur des créances irrécouvrables

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Centre-Val de Loire, dans les conditions et limites fixées par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à :

- 1) 22 500 euros s'il s'agit de cotisations à l'Ags, à 10 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues par l'employeur au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de

sécurisation professionnelle (CSP) et à 1 000 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à madame Isabelle Lenfant, directrice régionale adjointe opérations et réseau de Pôle emploi Centre-Val de Loire et à monsieur Pascal Waill, directeur régional adjoint de la performance financière et de la maîtrise des risques.

- 2) 5 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de cotisations à l'Ags, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et inférieur à 500 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à monsieur Hervé Jouanneau, directeur du Pilotage et de la performance.
- 3) 1 000 euros, s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de cotisations à l'Ags, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) à monsieur Cyril Rousset, directeur de production des services centralisés et à madame Céline Porcherot, responsable d'équipe recouvrement et incident de paiement.

Article 8 – Restriction

Lorsque, par décision du directeur général, l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence pour gérer une mission déterminée, les délégataires constitués dans la présente décision ne disposent plus, à compter de la date d'effet de la décision du directeur général, de la compétence pour statuer dans les dossiers afférents à cette mission lorsque l'établissement Pôle emploi services a le pouvoir de décider.

Article 9 – Incompatibilités

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

Article 10 – Abrogation

La décision Ce-VdL n° 2018-15 DS IPR du 14 septembre 2018 est abrogée.

Article 11 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Orléans, le 10 décembre 2018.

Virginie Coppens Menager,
directrice régionale
de Pôle emploi Centre-Val de Loire

Décision DSI n° 2018-17 CMC du 12 décembre 2018

Composition de la commission des marchés constituée auprès du directeur général adjoint systèmes d'information par intérim de Pôle emploi

Le directeur général adjoint systèmes d'information par intérim,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-10, R. 5312-6 19°), R. 5312-23, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi approuvé par délibération n° 2017-24 du 18 octobre 2017 du conseil d'administration de Pôle emploi, notamment son article 11,

Vu la décision n° 2017-117 du 31 décembre 2017 du directeur général de Pôle emploi actualisant les seuils du règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2015-178 du 16 décembre 2015 portant délégation de pouvoir du directeur général au directeur général adjoint systèmes d'information,

Décide :

Article 1

Sont membres, avec voix délibérative, de la commission des marchés constituée auprès du directeur général adjoint systèmes d'information par interim de Pôle emploi, en application des dispositions de l'article 11 du règlement intérieur susvisé :

- monsieur Franck Denié, directeur général adjoint systèmes d'information par interim, qui en assure la présidence,
- madame Carine Rouillard, directrice générale adjointe administration, finances et gestion représentée par monsieur Pascal-Pierre Ponson-Sacquard, adjoint au directeur des achats et marchés,
- monsieur Patrick Morat, directeur général adjoint maîtrise des risques par interim représenté par madame Catherine Peltier, directrice des affaires juridiques,
- monsieur Philippe Dialinas, directeur performance opérationnelle et pôles de compétences ou son représentant,
- monsieur Michel Brouant, directeur architecture, sécurité, innovation et achats ou son représentant,
- monsieur Gilles Lavigne, directeur production, ingénierie et relation de services par interim ou son représentant,
- monsieur Gilles Collet, adjoint au directeur, direction adjointe achats, au sein de la direction architecture, sécurité, innovation et achats ou son représentant,
- un représentant du ou des services à l'origine du marché public.

Sont en outre membres, avec voix consultative, de la commission des marchés publics constituée auprès du directeur général adjoint systèmes d'information par interim :

- le contrôleur général économique et financier auprès de Pôle emploi ou son représentant ;
- le cas échéant, un ou plusieurs agents de Pôle emploi ou personnalités extérieures dont la participation présente un intérêt au regard de l'objet de la consultation, convoqués pour la réunion considérée de la commission.

Article 2

En cas d'empêchement de monsieur Franck Denié, monsieur Michel Brouant, directeur architecture, sécurité, innovation et achats de la direction des systèmes d'information, assure la présidence de la commission.

Article 3

Le secrétariat de la commission est assuré par monsieur Gilles Collet, adjoint au directeur, direction adjointe achats, au sein de la direction architecture, sécurité, innovation et achats.

Article 4

La décision DSI n° 2017-06 CMC du 20 novembre 2017 est abrogée.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Paris, le 12 décembre 2018.

Franck Denié,
directeur général adjoint
systèmes d'information par interim

Décision NAq n° 2018-64 DS IPR du 13 décembre 2018

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables

Le directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-10, L. 5422-20, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le code de commerce, notamment les articles L. 626-6 et D.626-9 à D.626-15, et les décrets n° 2007-153 du 5 février 2007 et n° 2007-686 du 4 mai 2007,

Vu la convention du 27 juin 2011 relative à la mise en œuvre du CSP et ses avenants, et la convention du 19 juillet 2011 relative au CSP et ses avenants,

Vu, ensemble, la convention du 14 avril 2017 relative à l'indemnisation du chômage, le règlement qui y est annexé et les textes pris pour leur application, en particulier l'accord d'application n° 12,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant respectivement acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu, ensemble, la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2018-75 du 26 juin 2018 relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive et les décisions par lesquelles le directeur général a transféré à cet établissement des missions complémentaires précédemment exercées par la direction régionale de Pôle emploi Nouvelle Aquitaine,

Décide :

Article 1 – Décisions relatives au versement des allocations d'assurance chômage

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord n° 12 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes :

- 1) admettre un demandeur d'emploi au bénéfice des allocations en cas de départ volontaire d'un emploi précédemment occupé,
- 2) prendre en compte, dans le salaire de référence servant à calculer le montant des allocations, des majorations de rémunérations autres que celles visées au § 1er et à l'alinéa 1er du § 2 de l'accord n° 6 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage,
- 3) accorder le bénéfice des allocations dans les quatre situations visées au § 3 de l'accord d'application n° 12,
- 4) accorder le maintien du versement des prestations au titre de l'article 9 § 3 du règlement de l'assurance chômage dans les deux cas visés au § 4 de l'accord d'application n° 12.

§ 2 Bénéficiaire de la délégation donnée au § 1er du présent article :

- monsieur Nicolas Moreau, directeur territorial Pôle emploi Charente-Charente-Maritime
- monsieur Laurent Coppin, directeur territorial délégué Pôle emploi Charente Saintonge
- madame Catherine Mathivet, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Charente-Maritime Océan
- madame Nathalie Weber, directrice territoriale Pôle emploi Dordogne-Corrèze
- monsieur Christophe Hautval, directeur délégué Pôle emploi Isle et Dordogne
- madame Nadine Boucher, directrice territoriale déléguée Vézère-Corrèze
- monsieur Benoît Meyer, directeur territorial Pôle emploi Gironde
- madame Corinne Billau, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Gironde Métropole Ouest et bassin
- monsieur Ludovic Lustremant, directeur territorial délégué Pôle emploi Gironde Bordeaux Estuaire
- monsieur Daniel Dartigolles, directeur territorial Pôle emploi Landes-Lot et Garonne
- madame Isabelle Jullian, directrice territoriale déléguée Landes
- madame Marie-Christine Ricaut, directrice territoriale déléguée Lot et Garonne
- monsieur Thierry Lescure, directeur territorial Pôle emploi Pyrénées Atlantiques
- madame Dominique Dussart, directrice territoriale déléguée Béarn
- monsieur Cédric Gardette, directeur territorial délégué Pays Basque
- monsieur David Vialat, directeur territorial Pôle emploi Poitou
- monsieur Jacques Robineau, directeur territorial délégué Pôle emploi Deux-Sèvres
- monsieur Olivier Besson, directeur territorial délégué Pôle emploi Vienne
- madame Géraldine Gravouil, directrice territoriale Pôle emploi Creuse-Haute-Vienne
- monsieur Denis Puyfoulhoux, directeur territorial délégué Pôle emploi Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale de la Charente-Charente-Maritime :

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Saintonge :

- monsieur André Ahouanto, directeur de l'agence pôle emploi d' Angoulême La Couronne
- madame Patricia Marquais, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d' Angoulême La Couronne
- madame Jannick Le Roy, directrice de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Marie-Line Moreau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d' Angoulême Saint-Martial
- monsieur Christophe Paulin, directeur de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- monsieur Bruno Prieur, directeur de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Agnès Sivadier, directrice de l'agence pôle emploi de Jonzac
- monsieur Sébastien Garandeau, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Marie Andrée Girardeau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Aimée Ardilouze, directrice de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Françoise Estève, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- monsieur Rodolphe Rousseau, directeur de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- monsieur Franck Cavard, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Véronique Letournel, directrice de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Franck Kalfon, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Sébastien Rafaneau, directeur de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Pascale Gagnere, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Valérie Illy, directrice de l'agence pôle emploi de Rochefort
- madame Nathalie Tamisier, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur El Hadi Hariche, directeur de l'agence pôle emploi de Royan

- monsieur Jean-Claude Kostronis, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Cynthia Néret, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- madame Geneviève Murat, directrice de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- monsieur Sylvain Dupuy, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Karine Lacresse, directrice de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- monsieur Vincent Desmartin, directeur de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Valérie Nawrocki, directrice de l'agence pôle emploi de Terrasson
- madame Valérie Moreau, directrice de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Brieg Denoual, management de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Stéphane Nade, directeur de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Corinne Sperzagni, directrice de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Fabienne Lenzer, directrice de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- monsieur Frédéric Sedan, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)

Au sein de la direction territoriale de la Gironde :

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- monsieur Francis Misiak, directeur de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Thierry Dias, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Sandrine Leclercq-Richard, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Karine Guignon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Roland Grillères, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Claire Hulot, management de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Claire Soulie, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Hélène Blériot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean
- madame Sylvie Berthelemy, directrice de l'agence pôle emploi de Lesparre

Au sein de la direction territoriale déléguée de Métropole Ouest et Bassin

- monsieur Philippe Calmettes, directeur de l'agence pôle emploi d'Andernos
- monsieur Laurent Antonini, directeur de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Evelyne El Anbassi, management de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Géraldine Dupin, directrice de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Françoise Lamote, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Teste
- monsieur Christian Ballu, directeur de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur Christian Thomas, directeur de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur Joël Couderc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur René Carbonel, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- madame Corinne Castaing, directrice de l'agence pôle emploi de Bègles
- Monsieur Marc Dalla Longa, management de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Marie Ange Descombes, directrice de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Sylvie Rico, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Frédérique Hallier, directrice de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Véronique Delrieu, management de l'agence pôle emploi de Langon

- monsieur Jérôme Olivier, directeur de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Pierre Payzan, management de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Audrey Duterte, directrice de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Stéphanie Aureillan, directrice de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- madame Nathalie Prades, directrice de l'agence pôle emploi de Dax
- monsieur Arnaud Bouveret, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- monsieur Nicolas Larrieu, directeur de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Isabelle Muinos, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Xavier Dufieu, directeur de l'agence pôle emploi de Parentis (et du point relais de Mimizan)
- madame Laurence Bachacou, directrice de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- madame Nadine Laporte-Fray, directrice ad intérim de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Mireille Rey, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Christelle Chambolle, directrice de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur Benoît Sfiligoi, directeur de l'agence pôle emploi de Villeneuve sur Lot

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée du Béarn :

- madame Lydia Alvarez-Rouillon, directrice de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Hélène Poliart, directrice au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Jean Michel Cachez, directeur ad intérim de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- madame Martine Dourrom-Lacrouts, directrice de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Karine Pierre, directrice adjointe de l'agence de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Jérôme Labat, directeur de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey

Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Martine Vedrenne, directrice de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Christine Cibe, management de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Christophe Martin, directeur de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Christine Fréchou, management de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Kader Adda, directeur de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Gilbert Pasqualini, management de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur José Manuel Basilio, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz

Au sein de la direction territoriale du Poitou

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux Sèvres :

- madame Stéphanie Charrier, directrice de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Florence Veillet directrice de l'agence pôle emploi de Melle

- monsieur Fabrice Dufresne, directeur de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- monsieur François Vo Phuoc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Francine Roux, directrice de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- madame Christelle Léonard, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- monsieur Loïc Pageot, directeur de l'agence pôle emploi de Parthenay
- monsieur Matthieu Fichet, directeur de l'agence pôle emploi de Thouars

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- madame Josette Nourisson, directrice de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Cathy Lousot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Aline Bouster, directrice de l'agence pôle emploi de Loudun
- monsieur Loïc Osmont, directeur de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur Romuald Berthelot, directeur de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Pascale Male, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Myriam Ribo, directrice de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- monsieur Serge Candusso, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- monsieur Frédéric Tourneur, directeur de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Aurélie Hebras, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- madame Nadine Thomas, directrice de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- monsieur Philippe Boudeau, directeur de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Myriam Lefevre, directrice de l'agence pôle emploi de Bellac
- monsieur Pierre Guillet, directeur de l'agence pôle emploi de Limoges Jourdan
- madame Denise Massaloux, directrice de l'agence de pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Emmanuelle Vachon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Valérie Frémaux, directrice de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Christine Méraud, directrice adjointe de l'agence de pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Christine Blondel, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- monsieur Pierre Guillet, directeur ad intérim de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche (jusqu'au 31.12.18)
- madame Marie Angélique Bagur, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche (à compter du 01.01.19)

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

Au sein de la direction territoriale de la Charente-Charente-Maritime

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Saintonge :

- madame Amélie Bureau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême La Couronne
- madame Nadège Fuseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême La Couronne
- monsieur Laurent Magre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême La Couronne
- monsieur Eric Rouzaut, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême La Couronne
- madame Sereine Delage, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême La Couronne

- madame Muriel Chan San, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême Saint-Martial
- madame Séverine Gallot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême Saint-Martial
- madame Sonia Gitto, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême Saint- Martial
- monsieur Guillaume Nogaro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Séverine Rolland, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême Saint- Martial
- madame Natacha Gourdien, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême Saint Martial
- madame Delphine Chapelas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Sylvie Raybois, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Laurence Trouvé-Langlais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Sabine Moronvalle, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Maryse Thinon Clerc, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Caroline Dauzon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- monsieur Yves Raynaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Valérie Duchambon, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Brigitte Bouland, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Valérie Chaud, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- monsieur Stéphane Morissonneau, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- madame Martine Bouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély,
- madame Isabelle Branger, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- monsieur Geoffrey Edely, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Véronique Gaillot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- monsieur Alain Dattiches, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Vanessa Menier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Barbara Pigier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Corinne Massiot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- madame Anne Sophie Debauve, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- monsieur Ludovic Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Fanny Thomas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Estelle Sabatier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air

- madame Sophie Bertaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- madame Isabelle Epaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Benoît Frommentoux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- madame Loïs Metin-Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Alexandre Thomas, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Nicolas Bertrand, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Dominique Chevailer, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Lydie Loucougaray, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- monsieur Thomas Delvallée, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- monsieur Smaïl Boufroukh, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- madame Pascale Sarrabayrouse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Frédéric Valoteau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Eric Coulon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Philippe Chouaneau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Véronique Cuny, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Patricia Vélina, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Christine Forest, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Franck Marchal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron
- madame Stéphanie Nedaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- madame Josiane Faul-Dudreuil, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Emilie Faucher, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Christine Leguerrier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Martine Rolland, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- monsieur Frédéric Peythieu, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Marie-Christine Douret, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Sandrine Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- monsieur Marc Beillot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Marylise Lebellegard, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)

- madame Claire Noblecourt, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Nathalie Fuhrmann, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Christel Gauthier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- monsieur Grégory Marlière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Céline Soulier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Karine Van Huffel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Anne Brun, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson
- madame Colette Vismara, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson

Au sein de la direction territoriale déléguée d' Isle et Dordogne :

- madame Danièle Cheviet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Josiane Margontier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Pascal Morele, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Arnaud Varechon, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Yves Vauchel, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Marie–Jocelyne Senemaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Muriel Feydi, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- monsieur Jean–Christophe Bueno, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Céline Guillon-Cottard, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Corinne Thierry, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Séverine Cabrillat, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Claudine Akogbegan, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- monsieur Reddah Benhadj, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Valérie Bannes, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Maryse Besse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- monsieur Hakim Méziane, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Fabienne Valéry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Colette Thomas, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)

Au sein de la direction territoriale de la Gironde

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- madame Laurence Baudry, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Myriam Carrin Viguier, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Eric Letellier, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Frédérique Torres, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Blaye

- madame Marie David, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Caroline Lajus de Chauton, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Aurélie Salgado, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Karelle Guiraud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- monsieur Frédéric Dajeau, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Soisik Le Lan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Pascal Rkalovic, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Séveryne Muller, responsable d'équipe (mobilité internationale) au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck,
- madame Marie-Line Lagadec, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Sanha Azzoune, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Xavier Costemale, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Patrick Landreau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Sébastien Fiorotto, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Laurence De Tchaguine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Patricia Eymery, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Marie-Suzanne Marquet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean (à compter du 01.01.2019)
- madame Cécile Prulière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Caroline Rochaix, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean
- madame Karine Amasse, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Ariane Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- monsieur Patrick Chapon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- madame Thérèse Ghariani, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- monsieur Benoît Castera, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre

Au sein de la direction territoriale déléguée de Métropole Ouest et Bassin :

- madame Leila Dumas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Eva Mandegou, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Marie-Suzanne Marquet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos (jusqu'au 31.12.2018)
- madame Sophie Perez Llasera, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Delphine Guet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Laetitia Lafitte-Chambon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Aurélie Cluset, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Raphaëlle Rame-Ydier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste

- madame Ghyslaine Roumegous, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Béatrice Pelletier, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Carole Barré, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Katicha Dufau Bordes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac (à compter du 01.01.2019)
- madame Virgine Moulenq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Marie Pinheiro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur François Perez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur Bertrand Caubet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Anne-Claire Daboust, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac (à compter du 01.01.2019)
- madame Katicha Dufau Bordes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac (jusqu'au 31.12.2018)
- madame Estelle Massip, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Sandrine Verdier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Quitterie Barthouil de Taillac, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- madame Valérie Tilly, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- monsieur Sylvain Gabry, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- madame Adeline Alvarez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- monsieur Jacques Béziat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bègles
- madame Cendrine Martinez-Carreras, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Laurence Sajus, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Maria Bohu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Gaël Champ, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Jean Marc Delarue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Muriel Diaz, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Martine Moisan, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Isabelle Birague, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Christophe Boiron, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Eric Destombes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Odile Pommier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Anne-Claire Daboust, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon (jusqu'au 31.12.2018)
- madame Chantal Soubie , référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Bertrand Beaufiles, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Nadine Lambert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Fabienne Maître, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du points relais de Saint Magné Castillon)
- madame Odile Patry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Céline Solanille, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Dominique Pochat, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)

- monsieur Arnaud Kerdraon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Khoukha Bouzerita, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Bruno Rodrigues, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Jean-Louis Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Béatrice Guine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Xavier Dessenne, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Francisco Géraldes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Yolande Patrouilleau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Anne-Marie Trinque, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- monsieur William Moureau, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- madame Maité Doyharcabal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Béatrice Salban, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Gwénola Trivière-Olivier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Géraldine Gilles, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- monsieur Jérôme Coly, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Fabrice Giffard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Christelle Gourdon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Didier Winckel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Muriel Fouche, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Daniel Large, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis (et le point relais de Mimizan)
- monsieur Christophe Gauthier, référent métiers au sein de l'agence de Parentis (et le point relais de Mimizan)
- madame Rachel Gourbeix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Valérie Léveillé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- monsieur Jean-Luc Bouigue, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Séverine Ballion, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- madame Nathalie Hacquin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- monsieur Jacky Triquet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- monsieur Stéphane Labat, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- monsieur Christophe Cavagne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Frédéric Coudert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Sébastien Derouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Patrick Ghettem, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Valérie Lagarde, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Vincent Larrouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Yvon Bondodet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Odile Beneteau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Nicolas Chenu, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Marmande
- madame Valérie Guillaumot, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Marmande
- madame Marie-Laetitia Rochefort, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur José Leitao, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur Hervé Bertrand, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Delphine Conchou, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Catherine Landesque-Loser, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Camille Gautier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve sur Lot

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée du Béarn :

- madame Annick Forsans, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Stéphanie Grenier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Cédric Larcon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Régine Guicheney, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Julie Chamfeuil, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Laurent Feugas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- madame Julie Rivière, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Sébastien Félix, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- monsieur Jérémy Derouet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- madame Nadège Chaillat, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Myriam Marchandon, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Océane Bréard, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Caroline Cazarre, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Jinène Gardette, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Elodie Marx, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay

- monsieur Bertrand Saldaqui, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Christian Page, référent métiers au sein de l'agence de pôle emploi de Pau Jean Zay

Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Estelle Courarie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Nicolas Couteille, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Bayonne
- madame Odette Dupouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Sandra Afonso, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Franck Allouche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Anita Goyeneche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Laure Tardieu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Corinne Maccotta, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Béatrice Leclerc, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Myriam Milin Audren, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Sylvie Monluçon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Damien Kolifrath, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Thomas Fernandez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- madame Pascale Milleret, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- madame Brigitte Ortoló, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- monsieur Philippe Vanheule, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz

Au sein de la direction territoriale du Poitou

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux Sèvres :

- madame Chantal Cadu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Laurence Guillaume, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Laurence Beauchamp, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Cécile Chabosseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Angélique Lefèvre-Manond, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Laurence Noiraud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Pascale Charbonnier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Valérie Faugeroux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Catherine Noël, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- monsieur Dominique Rougier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Christine Andrys, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- monsieur Philippe Lunet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- monsieur Fabrice Ocio, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- madame Anne Manquin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins

- monsieur Philippe Lasserre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parthenay
- madame Sophie Fauger, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Parthenay
- monsieur Olivier Molle, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Thouars
- madame Béatrice Painaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Thouars

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- madame Audrey Devanne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Agnès Neveu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Frédérique Rouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- monsieur Daniel Netier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- monsieur Emmanuel Clais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Loudun
- madame Isabelle Pele, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Loudun
- madame Sophie Marce, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur François Xavier Métais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- madame Geneviève Sabourin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur Benjamin Vincent, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope (à compter du 21.12.2018)
- madame Emilie Rat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope (à compter du 21.12.2018)
- madame Véronique Ferré, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope (jusqu'au 20.12.2018)
- madame Christelle Osmont, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope (jusqu'au 20.12.2018)
- madame Fabienne Bodin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Isabelle Labbé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Christelle Osmont, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare (à compter du 21.12.2018)
- monsieur Benjamin Vincent, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare (jusqu'au 20.12.2018)
- madame Anna Gey, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Sandra Bacchiocchi, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Viviane Desouhant, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Véronique Ferré, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large (à compter du 21.12.2018)
- madame Caroline Lapeyre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Emilie Rat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large (jusqu'au 20.12.2018)
- madame Patricia Deletre, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- madame Anne-Marie Lalande, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- monsieur David Tschirhart, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- madame Christine Paranton, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Aurore Pradeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Marie Bodeau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Véronique Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bellac
- madame Emmanuelle Monteil, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bellac
- monsieur Sylvain Cluzeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Jourdan
- madame Dominique Courivault, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Limoges Jourdan
- monsieur Pierre Lafaye, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Jourdan
- monsieur Jean-Marie Brunaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Karine Chatard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Sylvie Reix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Valérie Rougerie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Nicolas Coinaud, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Alexandre Rey, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Philippe Coeur, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Catherine Flesch, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Laurence Ricq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Nadine Roche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Angélique Francotte, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Martine Vignol, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Valérie Villéger, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Nadège Coucaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Lydie Delaunay, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche
- madame Sandrine Galinat, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix La Perche

Article 2 – Remises des allocations et/ou prestations indûment versées

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes, accorder, en tout ou en partie, la remise des allocations et/ou prestations indûment versées au titre de la convention d'assurance chômage, de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) pour une raison autre que l'existence d'une fraude ou d'une fausse déclaration, établie par le juge ou alléguée par les services de Pôle emploi, pour un montant maximal de 650 euros,

§ 2 Bénéficient de la délégation visée au § 1er du présent article :

- monsieur Nicolas Moreau, directeur territorial Pôle emploi Charente-Charente-Maritime
- monsieur Laurent Coppin, directeur territorial délégué Pôle emploi Charente Saintonge
- madame Catherine Mathivet, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Charente-Maritime Océan
- madame Nathalie Weber, directrice territoriale Pôle emploi Dordogne-Corrèze
- madame Nadine Boucher, directrice territoriale déléguée Vézère-Corrèze
- monsieur Christophe Hautval, directeur délégué Pôle emploi Isle et Dordogne
- monsieur Benoît Meyer, directeur territorial Pôle emploi Gironde
- madame Corinne Billau, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Gironde Métropole Ouest et bassin
- monsieur Ludovic Lustremant, directeur territorial délégué Pôle emploi Gironde Bordeaux Estuaire
- monsieur Daniel Dartigolles, directeur territorial Pôle emploi Landes-Lot et Garonne
- madame Isabelle Jullian, directrice territoriale déléguée Landes
- madame Marie-Christine Ricaut, directrice territoriale déléguée Lot et Garonne
- monsieur Thierry Lescure, directeur territorial Pôle emploi Pyrénées Atlantiques
- madame Dominique Dussart, directrice territoriale déléguée Béarn
- monsieur Cédric Gardette, directeur territorial délégué Pays Basque
- monsieur David Vialat, directeur territorial Pôle emploi Poitou
- monsieur Jacques Robineau, directeur territorial délégué Pôle emploi des Deux-Sèvres
- monsieur Olivier Besson, directeur territorial délégué Pôle emploi Vienne
- madame Géraldine Gravouil, directrice territoriale Pôle emploi Creuse-Haute-Vienne
- monsieur Denis Puyfoulhoux, directeur territorial délégué Pôle emploi Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale Charente-Charente-Maritime :

Au sein de la direction territoriale déléguée Charente-Saintonge :

- monsieur André Ahouanto, directeur de l'agence pôle emploi d' Angoulême La Couronne
- madame Patricia Marquais, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d' Angoulême La Couronne
- madame Jannick Le Roy, directrice de l'agence pôle emploi d' Angoulême Saint-Martial
- madame Marie-Line Moreau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d' Angoulême Saint-Martial
- monsieur Christophe Paulin, directeur de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- monsieur Bruno Prieur, directeur de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Agnès Sivadier, directrice de l'agence pôle emploi de Jonzac
- monsieur Sébastien Garandeau, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Marie Andrée Girardeau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Aimée Ardilouze, directrice de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Françoise Estève, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- monsieur Rodolphe Rousseau, directeur de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- monsieur Franck Cavard, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air Lagord
- madame Véronique Letournel, directrice de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Franck Kalfon, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Sébastien Rafaneau, directeur de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Pascale Gagnere, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve

- madame Valérie Illy, directrice de l'agence pôle emploi de Rochefort
- madame Nathalie Tamisier, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur El Hadi Hariche, directeur de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Jean-Claude Kostronis, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Cynthia Néret, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- madame Geneviève Murat, directrice de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- monsieur Sylvain Dupuy, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Karine Lacresse, directrice de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- monsieur Vincent Desmartin, directeur de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Valérie Nawrocki, directrice de l'agence pôle emploi de Terrasson

Au sein de la direction territoriale déléguée d'Isle et Dordogne :

- madame Valérie Moreau, directrice de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Brieg Denoual, management de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Stéphane Nade, directeur de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Corinne Sperzagni, directrice de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Fabienne Lenzer, directrice de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- monsieur Frédéric Sedan, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)

Au sein de la direction territoriale de la Gironde :

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- monsieur Francis Misiak, directeur de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Thierry Dias, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Sandrine Leclercq-Richard, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Karine Guignon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Roland Grillères, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Claire Hulot, management de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Claire Soulie, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Hélène Blériot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean
- madame Sylvie Berthelemy, directrice de l'agence pôle emploi de Lesparre

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Métropole Ouest et Bassin :

- monsieur Philippe Calmettes, directeur de l'agence pôle emploi d'Andernos
- monsieur Laurent Antonini, directeur de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Evelyne El Anbassi, management de l'agence emploi du Bouscat
- madame Géraldine Dupin, directrice de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Françoise Lamote, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Teste
- monsieur Christian Ballu, directeur de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur Christian Thomas, directeur de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur Joël Couderc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur René Carbonel, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- madame Corinne Castaing, directrice de l'agence pôle emploi Bègles
- monsieur Marc Dalla Longa, management de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Marie Ange Descombes, directrice de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Sylvie Rico, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Frédérique Hallier, directrice de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Véronique Delrieu, management de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Jérôme Olivier, directeur de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Pierre Payzan, management de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Audrey Dutertre, directrice de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Stéphanie Aureillan, directrice de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- madame Nathalie Prades, directrice de l'agence pôle emploi de Dax
- monsieur Arnaud Bouveret, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- monsieur Nicolas Larrieu, directeur de l'agence pôle emploi de de Mont-de-Marsan
- madame Isabelle Muinos, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Xavier Dufieu, directeur de l'agence pôle emploi de Parentis (et du point relais de Mimizan)
- madame Laurence Bachacou, directrice de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- madame Nadine Laporte-Fray, directrice ad intérim de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Mireille Rey, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Christelle Chambolle, directrice de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur Benoît Sfiligoi, directeur de l'agence pôle emploi de Villeneuve sur Lot

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée du Béarn :

- madame Lydia Alvarez-Rouillon, directrice de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Hélène Poliart, directrice au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Jean-michel Cachez, directeur ad intérim de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- madame Martine Dourrom-Lacrouts, directrice de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Karine Pierre, directrice adjointe de l'agence de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Jérôme Labat, directeur de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey

Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Martine Vedrenne, directrice de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Christine Cibe, management de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Christophe Martin, directeur de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Christine Fréchou, management de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Kader Adda, directeur de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Gilbert Pasqualini, management de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur José Manuel Basilio, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz

Au sein de la direction territoriale du Poitou

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux Sèvres :

- madame Stéphanie Charrier, directrice de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Florence Veillet directrice de l'agence pôle emploi de Melle
- monsieur Fabrice Dufresne, directeur de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- monsieur François Vo Phuoc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Francine Roux, directrice de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- madame Christelle Léonard, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- monsieur Loïc Pageot, directeur de l'agence pôle emploi de Parthenay
- monsieur Matthieu Fichet, directeur de l'agence pôle emploi de Thouars

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- madame Josette Nourisson, directrice de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Cathy Lousso, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Aline Bouster, directrice de l'agence pôle emploi de Loudun
- monsieur Loïc Osmont, directeur de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur Romuald Berthelot, directeur de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Pascale Male, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Myriam Ribo, directrice de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- monsieur Serge Candusso, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- monsieur Frédéric Tourneur, directeur de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Aurélie Hebras, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- madame Nadine Thomas, directrice de l'agence pôle emploi d' Aubusson
- monsieur Philippe Boudeau, directeur de l'agence Pôle Emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Myriam Lefevre, directrice de l'agence pôle emploi de Bellac
- monsieur Pierre Guillet, directeur de l'agence pôle emploi de Limoges Jourdan
- madame Denise Massaloux, directrice de l'agence de pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Emmanuelle Vachon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Valérie Frémaux, directrice de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Christine Méraud, directrice adjointe de l'agence de pôle emploi de Limoges Ventadour
- monsieur Philippe Coeur, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges
- madame Christine Blondel, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- monsieur Pierre Guillet, directeur ad intérim de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche (jusqu'au 31.12.18)
- madame Marie Angélique Bagur, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche (à compter du 01.01.19)

Au sein des plateformes :

- monsieur Thierry Geffard, directeur territorial de la plateforme régionale de production
- madame Yasmina Maloubier, responsable de service des plateformes Centre, Est et contrôle de la recherche d'emploi
- madame Sophie Lamouroux, directrice adjointe de la plateforme Centre
- madame Delphine Lienard, management d'équipe de la plateforme de services à distance au sein de la plateforme Centre

- madame Nathalie Sugier, management d'équipe de la plateforme services à distance au sein de la plateforme Centre
- madame Sylviane Finck, responsable d'équipe du pôle régional de traitement et de professionnalisation au sein de la plateforme Centre
- monsieur Christophe Grandcoin, management d'équipe du pôle régional de traitement et de professionnalisation au sein de la plateforme
- madame Marie-Anne Terrière, juriste du service recouvrement contentieux au sein de la plateforme Centre
- monsieur Frédéric Darthout, responsable d'équipe au sein de la plateforme Est
- madame Brigitte Commencas, responsable d'équipe au sein de la plateforme Est
- madame Ghislaine Chenel, audicière au sein de la plateforme Est
- monsieur Henri Alexandre, responsable de services des plateformes Nord, Ouest et Sud
- madame Phuong Dufays-Nung, directrice de la plateforme Ouest
- madame Maria Barros, responsable d'équipe au sein de la plateforme Ouest
- monsieur Martial Caillet, responsable d'équipe au sein de la plateforme Ouest
- monsieur Jean Pierre Alibert, juriste-audicier au sein de la plateforme Ouest
- monsieur Jean-Paul Azzopardi, directeur de la plateforme Sud
- monsieur David Castan, responsable d'équipe au sein de la plateforme Sud

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

Au sein de la direction territoriale de la Charente-Charente-Maritime :

- monsieur Philippe Binaud, chargé de mission au sein de la direction territoriale Pôle emploi de la Charente-Charente-Maritime
- monsieur Bruno Casseron, chargé d'analyse au pilotage au sein de la direction territoriale Pôle emploi Charente-Charente-Maritime
- madame Sylvia Guérin, chargée d'expertise réglementaire au sein de la direction territoriale Pôle emploi Charente-Charente-Maritime
- madame Nicole Quatrevaux, chargée de mission au sein de la direction territoriale Pôle emploi de la Charente-Charente-Maritime

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Saintonge :

- madame Amélie Bureau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême La Couronne
- madame Nadège Fuseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême La Couronne
- monsieur Laurent Magre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- monsieur Eric Rouzaut, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Sereine Delage, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Muriel Chan San, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême Saint-Martial
- madame Séverine Gallot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Sonia Gitto, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint- Martial
- monsieur Guillaume Nogaro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Séverine Rolland, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint- Martial
- madame Natacha Gourdien, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint Martial

- madame Delphine Chapelas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et le point relais de Barbezieux)
- madame Sylvie Raybois, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Laurence Trouvé-Langlais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Sabine Moronvalle, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Maryse Thinon Clerc, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Caroline Dauzon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- monsieur Yves Raynaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Valérie Duchambon, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Brigitte Bouland, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Valérie Chaud, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- monsieur Stéphane Morissonneau, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- madame Martine Bouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Isabelle Branger, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- monsieur Geoffrey Edely, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Véronique Gaillot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- monsieur Alain Dattiches, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Vanessa Menier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Barbara Pigier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Corinne Massiot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- madame Anne Sophie Debauve, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- monsieur Ludovic Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Fanny Thomas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Estelle Sabatier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Sophie Bertaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- madame Isabelle Epaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Benoît Frommentoux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- madame Loïs Metin-Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Alexandre Thomas, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Nicolas Bertrand, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve

- madame Dominique Chevailler, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Lydie Loucougaray, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- monsieur Thomas Delvallée, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- monsieur Smaïl Boufroukh, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- madame Pascale Sarabayrouse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Frédéric Valoteau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Eric Coulon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Philippe Chouaneau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Véronique Cuny, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Patricia Vélina, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Christine Forest, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Franck Marchal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron
- madame Stéphanie Nedaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze :

- monsieur Bruno Bertrin, expert au sein de la direction territoriale Pôle emploi de la Dordogne-Corrèze

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- madame Josiane Faul-Dudreuil, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Emilie Faucher, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Christine Leguerrier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Martine Rolland, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- monsieur Frédéric Peythieu, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Marie-Christine Douret, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Sandrine Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- monsieur Marc Beillot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Marylise Lebellegarde, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Claire Noblecourt, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Nathalie Fuhrmann, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Christel Gauthier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- monsieur Grégory Marlière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Céline Soulier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Karine Van Huffel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat

- madame Anne Brun, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson
- madame Colette Vismara, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson

Au sein de la direction territoriale déléguée Isle et Dordogne :

- madame Danièle Cheviet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Josiane Margontier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Pascal Morele, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Arnaud Varechon, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Yves Vauchel, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Marie–Jocelyne Senemaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Muriel Feydi, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- monsieur Jean–Christophe Bueno, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Céline Guillon-Cottard, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Corinne Thierry, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Séverine Cabrillat, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Claudine Akogbegan, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- monsieur Reddah Benhadj, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Valérie Bannes, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Maryse Besse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- monsieur Hakim Méziane, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Fabienne Valéry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Colette Thomas, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)

Au sein de la direction territoriale de la Gironde :

- monsieur Thierry Mathieu, chargé de mission au sein de la direction territoriale de la Gironde

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- madame Laurence Baudry, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Myriam Carrin Viguet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Eric Letellier, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Frédérique Torres, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Marie David, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Caroline Lajus de Chauton, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Aurélie Salgado, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi

- madame Karelle Guiraud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- monsieur Frédéric Dajeau, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Soisik Le Lan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Pascal Rkalovic, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Séveryne Muller, responsable d'équipe (mobilité internationale) au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Marie-Line Lagadec, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Sanha Azzoune, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Xavier Costemale, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Patrick Landreau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Sébastien Fiorotto, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Laurence De Tchaguine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Patricia Eymery, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Marie-Suzanne Marquet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean (à compter du 01.01.2019)
- madame Cécile Prulière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Caroline Rochaix, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean
- madame Karine Amasse, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Ariane Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- monsieur Patrick Chapon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- Lesparre
- madame Thérèse Ghariani, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- monsieur Benoit Castera, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre

Au sein de la direction territoriale déléguée de Métropole Ouest et Bassin :

- madame Leila Dumas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Eva Mandegou, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Marie-Suzanne Marquet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos (jusqu'au 31.12.2018)
- madame Sophie Perez Llasera, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Delphine Guet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Le Bouscat
- madame Laetitia Lafitte-Chambon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Le Bouscat
- madame Aurélie Cluset, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi Le Bouscat
- madame Raphaëlle Rame-Ydier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Ghyslaine Roumegous, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Béatrice Pelletier, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste

- madame Carole Barré, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Katicha Dufau Bordes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac (à compter du 01.01.2019)
- madame Virgine Moulenq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Marie Pinheiro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur François Perez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur Bertrand Caubet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Anne-Claire Daboust, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac (à compter du 01.01.2019)
- madame Katicha Dufau Bordes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac (jusqu'au 31.12.2018)
- madame Estelle Massip, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Sandrine Verdier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Quitterie Barthouil de Taillac, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- madame Valérie Tilly, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- monsieur Sylvain Gabry, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- madame Adeline Alvarez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- monsieur Jacques Béziat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bègles
- madame Cendrine Martinez-Carreras, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Laurence Sajus, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Maria Bohu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Gaël Champ, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Jean Marc Delarue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Muriel Diaz, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Martine Moisan, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Isabelle Birague, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Christophe Boiron, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Eric Destombes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Odile Pommier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Anne-Claire Daboust, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon (jusqu'au 31.12.2018)
- madame Chantal Soubie, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Bertrand Beaufiles, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Nadine Lambert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Fabienne Maître, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Odile Patry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Céline Solanille, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Dominique Pochat, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Arnaud Kerdraon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Khoukha Bouzerita, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont

- monsieur Bruno Rodrigues, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Jean-Louis Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Béatrice Guine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Xavier Dessenne, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Francisco Géraldes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Yolande Patrouilleau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Anne-Marie Trinque, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- monsieur William Moureau, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne

- monsieur Michaël Blée, expert au sein de la direction territoriale Pôle emploi des Landes-Lot et Garonne
- monsieur Didier Tanaré, expert au sein de la direction territoriale Pôle emploi des Landes-Lot-et-Garonne

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- madame Maïté Doyharcabal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Béatrice Salban, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Gwénola Trivière-Olivier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Géraldine Gilles, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- monsieur Jérôme Coly, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Fabrice Giffard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Christelle Gourdon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Didier Winckel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Muriel Fouche, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Daniel Large, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis (et du point relais de Mimizan)
- monsieur Christophe Gauthier, référent métiers au sein de l'agence de Parentis (et du point relais de Mimizan)
- madame Rachel Gourbeix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Valérie Léveillé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- monsieur Jean-Luc Bouigue, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Séverine Ballion, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- madame Nathalie Hacquin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- monsieur Jacky Triquet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- monsieur Stéphane Labat, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- monsieur Christophe Cavagne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Frédéric Coudert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Sébastien Derouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Patrick Ghettem, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Valérie Lagarde, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Vincent Larrouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Yvon Bondodet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Odile Beneteau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Nicolas Chenu, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Marmande
- madame Valérie Guillaumot, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Marmande
- madame Marie-Laetitia Rochefort, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur José Leitao, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur Hervé Bertrand, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Delphine Conchou, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Catherine Landesque-Loser, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Camille Gautier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve sur Lot

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques :

- madame Valérie Cafici, experte au sein de la direction territoriale Pôle emploi des Pyrénées Atlantiques
- madame Isabelle Martin, experte au sein de la direction territoriale Pôle emploi des Pyrénées Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée Béarn :

- madame Annick Forsans, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Stéphanie Grenier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Cédric Larcon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Régine Guicheney, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Julie Chamfeuil, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Laurent Feugas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- madame Julie Rivière, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Sébastien Félix, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- monsieur Jérémy Derouet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- madame Nadège Chaillat, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey

- madame Myriam Marchandon, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Océane Bréard, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Caroline Cazarre, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Jinène Gardette, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Elodie Marx, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Bertrand Saldaqui, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Christian Page, référent métiers au sein de l'agence de pôle emploi de Pau Jean Zay

Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Estelle Courarie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Nicolas Couteille, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Bayonne
- madame Odette Dupouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Sandra Afonso, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Franck Allouche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Anita Goyeneche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Laure Tardieu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Corinne Maccotta, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Béatrice Leclerc, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Myriam Milin Audren, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Sylvie Monluçon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Damien Kolifrath, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Thomas Fernandez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- madame Pascale Milleret, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- madame Brigitte Ortoló, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- monsieur Philippe Vanheule, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz

Au sein de la direction territoriale du Poitou :

- monsieur Olivier Boireau, chargé de mission au sein de la direction territoriale Pôle emploi du Poitou
- monsieur Michaël Gourdon, chargé de mission au sein de la direction territoriale Pôle emploi du Poitou

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux Sèvres :

- madame Chantal Cadu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Laurence Guillaume, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Laurence Beauchamp, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Cécile Chabosseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Angélique Lefèvre-Manond, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Melle

- madame Laurence Noiraud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Pascale Charbonnier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort
- madame Valérie Faugeroux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Catherine Noël, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- monsieur Dominique Rougier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Christine Andrys, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- monsieur Philippe Lunet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- monsieur Fabrice Ocio, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- madame Anne Manquin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- monsieur Philippe Lasserre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parthenay
- madame Sophie Fauger, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Parthenay
- monsieur Olivier Molle, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Thouars
- madame Béatrice Painaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Thouars

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- madame Audrey Devanne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Agnès Neveu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut,
- madame Frédérique Rouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- monsieur Daniel Netier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- monsieur Emmanuel Clais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Loudun
- madame Isabelle Pele, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Loudun
- madame Sophie Marce, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur François Xavier Métais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- madame Geneviève Sabourin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur Benjamin Vincent, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope (à compter du 21.12.2018)
- madame Emilie Rat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope (à compter du 21.12.2018)
- madame Véronique Ferré, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope (jusqu'au 20.12.2018)
- madame Christelle Osmont, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope (jusqu'au 20.12.2018)
- madame Fabienne Bodin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Isabelle Labbé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Christelle Osmont, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare (à compter du 21.12.2018)
- monsieur Benjamin Vincent, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare (jusqu'au 20.12.2018)
- madame Anna Gey, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Sandra Bacchiocchi, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

- madame Viviane Desouhant, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Véronique Ferré, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large (à compter du 21.12.2018)
- madame Caroline Lapeyre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Emilie Rat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large (jusqu'au 20.12.2018)
- madame Patricia Deletre, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne :

- madame Catherine Frière, chargée de mission au sein de la direction territoriale Pôle emploi de la Creuse-Haute-Vienne
- madame Stella Barreau, chargée de mission au sein de la direction territoriale Pôle emploi de la Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- madame Anne-Marie Lalande, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d' Aubusson
- monsieur David Tschirhart, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d' Aubusson
- madame Christine Paranton, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Aurore Pradeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Marie Bodeau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Véronique Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bellac
- madame Emmanuelle Monteil, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bellac
- monsieur Sylvain Cluzeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Jourdan
- madame Dominique Courivault, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Limoges Jourdan
- monsieur Pierre Lafaye, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Jourdan
- monsieur Jean-Marie Brunaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Karine Chatard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Sylvie Reix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Valérie Rougerie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Nicolas Coinaud, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Alexandre Rey, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Philippe Coeur, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Catherine Flesch, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Laurence Ricq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Nadine Roche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Angélique Francotte, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour

- madame Martine Vignol, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Valérie Villéger, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Nadège Coucaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Lydie Delaunay, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche
- madame Sandrine Galinat, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix La Perche

Au sein des plateformes :

- monsieur Yohan David, référent métiers des services à distance au sein de la plateforme Centre
- madame Karine Pinto, référente métiers du pôle régional de traitement et de professionnalisation au sein de la plateforme Centre
- madame Sabine Leblois, référente métiers au sein de la plateforme Est
- madame Farhida Bertrand, référente métiers au sein de la plateforme Ouest
- monsieur Jean François Perraud-Labat, référent métiers au sein de la plateforme sud

Article 3 – Remises de majorations de retard et/ou de pénalités hors CCSF

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder en tout ou en partie, ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué dans le cadre des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- 1) dans la limite, en cas d'acceptation, de 6 000 euros à :
 - o monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
 - o madame Odile Darricau, management de la fonction opérations
 - o monsieur Thierry Geffard, directeur territorial de la plateforme régionale de production
 - o madame Yasmina Maloubier, responsable de service des plateformes Centre, Est et contrôle de la recherche d'emploi
- 2) dans la limite, en cas d'acceptation, de 4 000 euros, à :
 - o madame Sophie Lamouroux, directrice adjointe de la plateforme Centre

Article 4 – Délais de paiement de contributions, cotisations et autres ressources hors CCSF

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction,

statuer sur les demandes de délais de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues par les employeurs au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- 1) lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 25 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 6 mois à :
 - o monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
 - o madame Odile Darricau, management de la fonction opérations
 - o monsieur Thierry Geffard, directeur territorial de la plateforme régionale de production
 - o madame Yasmina Maloubier, responsable de service des plateformes Centre, Est et contrôle de la recherche d'emploi

- 2) lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 10 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 3 mois, à :
 - o madame Sophie Lamouroux, directrice adjointe de la plateforme Centre

Article 5 – Report de paiement de contributions, cotisations et accessoires

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent article pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, accepter les demandes de report de paiement des contributions, cotisations et accessoires dans la limite de 3 mois ou les refuser :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
- madame Odile Darricau, management de la fonction opérations
- monsieur Thierry Geffard, directeur territorial de la plateforme régionale de production
- madame Yasmina Maloubier, responsable de service des plateformes Centre, Est et contrôle de la recherche d'emploi

Article 6 – Ressources : remises et délais examinés en CCSF

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes visées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et dans les conditions et limites fixées par le code de commerce, les décrets régissant la matière, les accords d'assurance chômage et le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, accorder ou refuser, dans les cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, :

- des délais pour le paiement des créances dues par les employeurs exigibles à la date de réception de la demande, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce et, accorder des délais de paiement, dans la limite maximale de 12 mois - ou, lorsque l'ensemble des autres membres de la CCSF est disposé à consentir des délais de paiement excédant 12 mois, dans la limite maximale de 36 mois - ou refuser d'accorder des délais,
- une remise de la part patronale des contributions dues à l'assurance chômage, des cotisations dues à l'Ags, des majorations de retard, des frais de poursuite et des sanctions, exigibles à la date de réception de la demande de remise, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce. En cas de liquidation

judiciaire, aucune des créances restant dues à l'institution par l'employeur ne peut donner lieu à une remise.

§ 2 Bénéficient de la délégation visée au § 1er du présent article :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
- madame Odile Darricau, management de la fonction opérations
- monsieur Thierry Geffard, directeur territorial de la plateforme régionale de production
- madame Yasmina Maloubier, responsable de service des plateformes Centre, Est et contrôle de la recherche d'emploi

Article 7 – Admission en non-valeur des créances irrécouvrables

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, dans les conditions et limites fixées par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à :

- 1) 22 500 euros s'il s'agit de cotisations à l'Ags, à 10 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues par l'employeur au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et à 1 000 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à :
 - o monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
 - o madame Odile Darricau, management de la fonction opérations
 - o monsieur Thierry Geffard, directeur territorial de la plateforme régionale de production
 - o madame Yasmina Maloubier, responsable de service des plateformes Centre, Est et contrôle de la recherche d'emploi
 - o monsieur Henri Alexandre, responsable de services des plateformes Nord, Ouest et Sud
- 2) 5 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de cotisations à l'Ags, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et inférieur à 500 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à :
 - o madame Sophie Lamouroux, directrice adjointe de la plateforme Centre
 - o madame Phuong Dufays-Nung, directrice de la plateforme Ouest

Article 8 – Restriction

Lorsque, par décision du directeur général, l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence pour gérer une mission déterminée, les délégataires constitués dans la présente décision ne disposent plus, à compter de la date d'effet de la décision du directeur général, de la compétence pour statuer dans les dossiers afférents à cette mission lorsque l'établissement Pôle emploi services a le pouvoir de décider.

Article 9 – Incompatibilités

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

Article 10 – Abrogation

La décision N° 2018-62 DS IPR du 29 novembre 2018 est abrogée.

Article 11 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Bordeaux, le 13 décembre 2018.

Frédéric Toubau,
directeur régional
de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine

Décision NAq n° 2018-65 DS Agences du 13 décembre 2018

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine au sein des agences

Le directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 5312-4 et R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat, le Fonds de solidarité et Pôle emploi le 21 décembre 2012 relative à la répétition des prestations indues par Pôle emploi,

Vu l'accord national interprofessionnel du 8 décembre 2014 relatif au contrat de sécurisation professionnelle,

Vu la convention du 26 janvier 2015 relative au contrat de sécurisation professionnelle,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la décision n° 2009/2743 du 15 décembre 2009 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions complémentaires susceptibles d'être confiées à Pôle emploi services à compter du 1er janvier 2010,

Vu la décision n° 2018-75 du 26 juin 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité,

Vu la délibération n° 2013-46 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la garde d'enfants pour parents isolés,

Vu la délibération n° 2015-44 du 16 septembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Décide :

Article 1 – Placement et service des prestations

§ 1 Aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, délégation permanente de signature est donnée :

- à l'ensemble des agents exerçant au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, procéder à l'inscription sur la liste des demandeurs d'emploi,
- aux personnes désignées au présent paragraphe à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine prendre l'ensemble des autres décisions en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, en particulier refuser une inscription sur cette liste, la tenir à jour, assurer le suivi et le contrôle de la recherche d'emploi dans les conditions prévues au titre Ier du livre IV de la cinquième partie du code du travail, signer les décisions de radiation, cessation d'inscription et changement de catégorie prévues aux articles R. 5411-18 et R. 5412-1 du même code, ainsi que les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre ces décisions en application des articles R. 5411-18 et R. 5412-8 du même code :

Au sein de la direction territoriale de la Charente-Charente-Maritime

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Saintonge :

- monsieur André Ahouanto, directeur de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Patricia Marquais, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d' Angoulême La Couronne
- madame Amélie Bureau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême La Couronne
- madame Nadège Fuseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême La Couronne
- monsieur Laurent Magre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême La Couronne
- monsieur Eric Rouzaut, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême La Couronne
- madame Sereine Delage, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême La Couronne
- madame Jannick Le Roy, directrice de l'agence pôle emploi d' Angoulême Saint-Martial
- madame Marie-Line Moreau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Muriel Chan San, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint Martial
- madame Séverine Gallot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Sonia Gitto, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint – Martial
- monsieur Guillaume Nogaro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Séverine Rolland, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Natacha Gourdien, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême Saint Martial
- monsieur Bruno Prieur, directeur de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Delphine Chapelas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Sylvie Raybois, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Laurence Trouvé-Langlais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Sabine Moronvalle, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Maryse Thinon Clerc, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- monsieur Christophe Paulin, directeur de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Caroline Dauzon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- monsieur Yves Raynaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Valérie Duchambon, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Brigitte Bouland, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Agnès Sivadier, directrice de l'agence pôle emploi de Jonzac
- madame Valérie Chaud, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- monsieur Stéphane Morissonneau, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac

- monsieur Sébastien Garandeau, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Marie Andrée Girardeau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Martine Bouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély,
- madame Isabelle Branger, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- monsieur Geoffrey Edely, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Véronique Gaillot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Aimée Ardilouze, directrice de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Françoise Estève, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saintes
- monsieur Alain Dattiches, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Vanessa Menier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Barbara Pigier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Corinne Massiot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- monsieur Rodolphe Rousseau, directeur de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- monsieur Franck Cavard, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Anne Sophie Debauve, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- monsieur Ludovic Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Fanny Thomas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Estelle Sabatier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Véronique Letournel, directrice de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Franck Kalfon, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- madame Sophie Bertaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- madame Isabelle Epaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Benoît Frommentoux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- madame Loïs Metin-Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Alexandre Thomas, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Sébastien Rafaneau, directeur de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Pascale Gagnere, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- monsieur Nicolas Bertrand, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Dominique Chevaller, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Lydie Loucougaray, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- monsieur Thomas Delvallée, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Valérie Illy, directrice de l'agence pôle emploi de Rochefort
- madame Nathalie Tamisier, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Smaïl Boufroukh, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort

- madame Pascale Sarrabayrouse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Frédéric Valoteau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Eric Coulon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur El Hadi Hariche, directeur de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Jean-Claude Kostronis, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Philippe Chouaneau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Véronique Cuny, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Patricia Vélina, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Christine Forest, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Cynthia Néret, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron
- monsieur Franck Marchal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron
- madame Stéphanie Nedaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- madame Geneviève Murat, directrice de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- monsieur Sylvain Dupuy, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Josiane Faul-Dudreuil, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Emilie Faucher, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Christine Leguerrier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Martine Rolland, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- monsieur Frédéric Peythieu, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Brive de Marquisie
- madame Marie-Christine Douret, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Karine Lacresse, directrice de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Sandrine Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- monsieur Marc Beillot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Marylise Lebellegard, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Claire Noblecourt, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Nathalie Fuhrmann, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Christel Gauthier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- monsieur Vincent Desmartin, directeur de l'agence pôle emploi de Sarlat
- monsieur Grégory Marlière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Céline Soulier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Karine Van Huffel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Valérie Nawrocki, directrice de l'agence pôle emploi de Terrasson
- madame Anne Brun, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson
- madame Colette Vismara, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson

Au sein de la direction territoriale déléguée d'Isle et Dordogne :

- madame Valérie Moreau, directrice de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Brieg Denoual, management de l'agence de pôle emploi de Bergerac
- madame Danièle Cheviet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Josiane Margontier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Pascal Morele, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Arnaud Varechon, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Yves Vauchel, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Stéphane Nade, directeur de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Marie–Jocelyne Senemaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Muriel Feydi, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Corinne Sperzagni, directrice de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- monsieur Jean–Christophe Bueno, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Céline Guillon-Cottard, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Corinne Thierry, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Séverine Cabrillat, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Fabienne Lenzer, directrice de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Claudine Akogbekan, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- monsieur Reddah Benhadj, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Valérie Bannes, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- monsieur Frédéric Sedan, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Maryse Besse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Astier (et du point relais de Montpon)
- monsieur Hakim Méziane, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Fabienne Valéry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Colette Thomas, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)

Au sein de la direction territoriale de la Gironde

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- monsieur Francis Misiak, directeur de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Laurence Baudry, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Myriam Carrin Vigué, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Eric Letellier, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Frédérique Torres, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Dias Thierry, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Marie David, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide

- madame Caroline Lajus de Chauton, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Aurélie Salgado responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bordeaux Bastide
- madame Karelle Guiraud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Sandrine Leclercq-Richard, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Karine Guignon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Frédéric Dajeau, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Soisik Le Lan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Pascal Rkalovic, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Séveryne Muller, responsable d'équipe (mobilité internationale) au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck,
- madame Marie-Line Lagadec, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Roland Grillères, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Claire Hulot, management de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Sanha Azzoune, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Xavier Costemale, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Patrick Landreau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Sébastien Fiorotto, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Claire Soulie, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Hélène Blériot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean
- madame Laurence De Tchaguine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Patricia Eymery, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Marie-Suzanne Marquet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean (à compter du 01.01.2019)
- madame Cécile Prulière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Caroline Rochaix, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean
- madame Karine Amasse, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Sylvie Berthelemy, directrice de l'agence pôle emploi de Lesparre
- madame Ariane Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- monsieur Patrick Chapon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- madame Thérèse Ghariani, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- monsieur Benoit Castera, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Métropole Ouest et Bassin :

- monsieur Philippe Calmettes, directeur de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Leila Dumas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Eva Mandegou, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Marie-Suzanne Marquet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos (jusqu'au 31.12.2018)

- madame Sophie Perez Llasera, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- monsieur Laurent Antonini, directeur de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Evelyne El Anbassi, management de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Delphine Guet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Laetitia Lafitte-Chambon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Aurélie Cluset, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Géraldine Dupin, directrice de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Françoise Lamote, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Raphaëlle Rame-Ydier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Ghyslaine Roumegous, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Béatrice Pelletier, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Carole Barré, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- monsieur Christian Ballu, directeur de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Katicha Dufau Bordes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac (à compter du 01.01.2019)
- madame Virgine Moulenq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Marie Pinheiro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur François Perez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur Christian Thomas, directeur de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur Joël Couderc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur Bertrand Caubet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Anne-Claire Daboust, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac (à compter du 01.01.2019)
- madame Katicha Dufau Bordes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac (jusqu'au 31.12.2018)
- madame Estelle Massip, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Sandrine Verdier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur René Carbonel, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- madame Quitterie Barthouil de Taillac, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- madame Valérie Tilly, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- monsieur Sylvain Gabry, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- madame Corinne Castaing, directrice de l'agence pôle emploi de Bègles
- monsieur Marc Dalla Longa, management de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Adeline Alvarez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- monsieur Jacques Béziat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Cendrine Martinez-Carreras, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Laurence Sajus, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Marie Ange Descombes, directrice de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Sylvie Rico, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Maria Bohu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Gaël Champ, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Jean Marc Delarue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Muriel Diaz, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Martine Moisan, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Frédérique Hallier, directrice de l'agence pôle emploi de Langon

- madame Véronique Delrieu, management de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Isabelle Birague, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Christophe Boiron, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Eric Destombes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Odile Pommier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Anne-Claire Daboust, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon (jusqu'au 31.12.2018)
- madame Chantal Soubie, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Jérôme Olivier, directeur de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Pierre Payzan, management de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Bertrand Beaufiles, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Nadine Lambert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Fabienne Maître, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Odile Patry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Céline Solanille, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Dominique Pochat, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Arnaud Kerdraon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Audrey Dutertre, directrice de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Muriel Durade, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Khoukha Bouzerita, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Bruno Rodrigues, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Jean-Louis Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Béatrice Guine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Xavier Dessenne, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Stéphanie Aureillan, directrice de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- monsieur Francisco Géraldes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Yolande Patrouilleau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Anne-Marie Trinqué, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- monsieur William Moureau, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- madame Nathalie Prades, directrice de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Maïté Doyharcabal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Béatrice Salban, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Gwénola Trivière-Olivier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Géraldine Gilles, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- monsieur Nicolas Larrieu, directeur de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Isabelle Muinos, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan

- monsieur Jérôme Coly, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Fabrice Giffard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Christelle Gourdon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Didier Winckel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Muriel Fouche, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Xavier Dufieu, directeur de l'agence pôle emploi de Parentis
- monsieur Daniel Large, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis
- monsieur Christophe Gauthier, référent métiers au sein de l'agence de Parentis
- monsieur Arnaud Bouveret, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Rachel Gourbeix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Valérie Léveillée, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- monsieur Jean-Luc Bouigue, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Laurence Bachacou, directrice de l'agence pôle emploi de de Saint-Vincent de Tyrosse
- madame Séverine Ballion, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- madame Nathalie Hacquin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- monsieur Jacky Triquet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- monsieur Stéphane Labat, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- madame Nadine Laporte-Fray, directrice ad intérim de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Mireille Rey, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Christophe Cavagne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Frédéric Coudert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Sébastien Derouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Patrick Ghettem, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Valérie Lagarde, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Vincent Larrouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Yvon Bondodet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Odile Beneteau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Christelle Chambolle, directrice de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur Nicolas Chenu, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Marmande

- madame Valérie Guillaumot, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Marmande
- madame Marie-Laetitia Rochefort, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur José Leitao, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur Benoît Sfiligoi, directeur de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- monsieur Hervé Bertrand, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Delphine Conchou, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Catherine Landesque-Loser, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Camille Gautier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve sur Lot

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée du Béarn :

- madame Lydia Alvarez-Rouillon, directrice de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Annick Forsans, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Stéphanie Grenier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Cédric Larcon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Régine Guicheney, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Hélène Poliart, directrice au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- madame Julie Chamfeuil, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Laurent Feugas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- madame Julie Rivière, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Jean-Michel Cachez, directeur ad intérim de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- monsieur Sébastien Félix, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- monsieur Jérémy Derouet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- madame Martine Dourrom-Lacrouts, directrice de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Karine Pierre, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Caroline Cazarre, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Jinène Gardette, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Elodie Marx, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Bertrand Saldaqui, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Christian Page, référent métiers au sein de l'agence de pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Jérôme Labat, directeur de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Nadège Chaillat, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Myriam Marchandon, , management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Océane Bréard, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey

Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Martine Vedrenne, directrice de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Christine Cibe, management de l'agence pôle emploi de Bayonne

- madame Estelle Courarie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Nicolas Couteille, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Bayonne
- madame Odette Dupouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Sandra Afonso, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Christophe Martin, directeur de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Christine Fréchou, management de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Franck Allouche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Anita Goyeneche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Laure Tardieu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Corinne Maccotta, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Kader Adda, directeur de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Gilbert Pasqualini, management de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Béatrice Leclerc, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Myriam Milin Audren, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Sylvie Monluçon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Damien Kolifraith, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur José Manuel Basilio, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- monsieur Thomas Fernandez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- madame Pascale Milleret, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- madame Brigitte Ortoló, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- monsieur Philippe Vanheule, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz

Au sein de la direction territoriale du Poitou

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux Sèvres :

- madame Stéphanie Charrier, directrice de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Chantal Cadu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Laurence Guillaume, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Laurence Beauchamp, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Florence Veillet, directrice de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Cécile Chabosseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Angélique Lefèvre-Manond, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Laurence Noiraud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- monsieur Fabrice Dufresne, directeur de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- monsieur François Vo Phuoc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Pascale Charbonnier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Valérie Faugeroux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Catherine Noël, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- monsieur Dominique Rougier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Francine Roux, directrice de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- madame Christelle Léonard, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- madame Christine Andrys, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins

- monsieur Philippe Lunet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- monsieur Fabrice Ocio, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- madame Anne Manquin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- monsieur Loïc Pageot, directeur de l'agence pôle emploi de Parthenay
- monsieur Philippe Lasserre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parthenay
- madame Sophie Fauger, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Parthenay
- monsieur Matthieu Fichet, directeur de l'agence pôle emploi de Thouars
- monsieur Olivier Molle, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Thouars
- madame Béatrice Painaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Thouars

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- madame Josette Nourisson, directrice de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Cathy Loussot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Audrey Devanne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Agnès Neveu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Frédérique Rouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- monsieur Daniel Netier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Aline Bouster, directrice de l'agence pôle emploi de Loudun
- monsieur Emmanuel Clais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Loudun
- madame Isabelle Pele, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Loudun
- monsieur Loïc Osmont, directeur de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- madame Sophie Marce, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur François Xavier Métais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- madame Geneviève Sabourin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur Romuald Berthelot, directeur de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Pascale Male, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- monsieur Benjamin Vincent, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope (à compter du 21.12.2018)
- madame Emilie Rat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope (à compter du 21.12.2018)
- madame Véronique Ferré, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope (jusqu'au 20.12.2018)
- madame Christelle Osmont, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope (jusqu'au 20.12.2018)
- madame Fabienne Bodin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Myriam Ribo, directrice de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- monsieur Serge Candusso, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Isabelle Labbé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Christelle Osmont, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare (à compter du 21.12.2018)
- monsieur Benjamin Vincent, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare (jusqu'au 20.12.2018)
- madame Anna Gey, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- monsieur Frédéric Tourneur, directeur de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Aurélie Hebras, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

- madame Sandra Bacchiocchi, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Viviane Desouhant, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Véronique Ferré, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large (à compter du 21.12.2018)
- madame Caroline Lapeyre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Emilie Rat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large (jusqu'au 20.12.2018)
- madame Patricia Deletre, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- madame Nadine Thomas, directrice de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- madame Anne-Marie Lalande, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- monsieur David Tschirhart, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- monsieur Philippe Boudeau, directeur de l'agence Pôle Emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Christine Paranton, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Aurore Pradeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Marie Bodeau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Myriam Lefevre, directrice de l'agence pôle emploi de Bellac
- madame Véronique Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bellac
- madame Emmanuelle Monteil, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bellac
- monsieur Pierre Guillet, directeur de l'agence pôle emploi de Limoges Jourdan
- monsieur Sylvain Cluzeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Jourdan
- madame Dominique Courivault, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Limoges Jourdan
- monsieur Pierre Lafaye, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Jourdan
- madame Denise Massaloux, directrice de l'agence de pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Emmanuelle Vachon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Jean-Marie Brunaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Karine Chatard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Sylvie Reix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Valérie Rougerie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Nicolas Coinaud, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Alexandre Rey, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Valérie Frémaux, directrice de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Christine Méraud, directrice adjointe de l'agence de pôle emploi de Limoges Ventadour
- monsieur Philippe Coeur, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Catherine Flesch, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour

- madame Laurence Ricq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Nadine Roche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Angélique Francotte, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Martine Vignol, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Christine Blondel, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Valérie Villéger, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Nadège Coucaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- monsieur Pierre Guillet, directeur ad intérim de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche (jusqu'au 31.12.2018)
- madame Marie Angélique Bagur, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche (à compter du 01.01.2019)
- madame Lydie Delaunay, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche
- madame Sandrine Galinat, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix La Perche

Au sein des plateformes :

- monsieur Thierry Geffard, directeur territorial de la plateforme régionale de production
- madame Yasmina Maloubier, responsable de service des plateformes Centre, Est et contrôle de la recherche d'emploi
- madame Sophie Lamouroux, directrice adjointe de la plateforme Centre
- madame Delphine Lienard, management d'équipe de la plateforme de services à distance au sein de la plateforme Centre
- madame Nathalie Sugier, management d'équipe de la plateforme services à distance au sein de la plateforme Centre
- madame Sylviane Finck, responsable d'équipe du pôle régional de traitement et de professionnalisation au sein de la plateforme Centre
- monsieur Christophe Grandcoin, management d'équipe du pôle régional de traitement et de professionnalisation au sein de la plateforme Centre
- madame Karine Pinto, référente métiers de la plateforme régionale traitement et professionnalisation au sein de la plateforme Centre

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 4 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- 1) prendre les décisions relatives au bénéfice des allocations, primes, aides et autres prestations versées par Pôle emploi, que ce soit pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, de l'Unédic, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail - y compris dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 au règlement de l'assurance chômage lorsque la convention conclue avec ces employeurs dispose que Pôle emploi statue sur ces cas - ou de tout autre tiers et en demander le remboursement lorsqu'elles ont été en trop versées, à l'exception des décisions relatives aux services des prestations pour lesquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général et des décisions relatives à ce service transférées à cet établissement par décision spécifique prise sur le fondement de la décision susvisée n° 2009/2743 du directeur général du 15 décembre 2009,
- 2) prendre les décisions et conclure les conventions mentionnées à l'article R. 5312-4 du code du travail,

- 3) prendre les décisions relatives à la conclusion, le suivi et la rupture du contrat de sécurisation professionnelle,
- 4) prendre les décisions relatives à l'agrément des personnes en parcours d'insertion par l'activité économique (IAE) ainsi que les décisions de suspension, d'extension et de prolongation de cet agrément,
- 5) signer les bons d'aide à la mobilité, les bons SNCF ainsi que les bons de commande de prestations de service au bénéfice de demandeurs d'emploi,
- 6) dans les conditions et limites fixées par les textes applicables, prendre les décisions relatives à la conclusion, au suivi et à la rupture du contrat de transition professionnelle (CTP) et demander le remboursement des allocations y afférentes lorsqu'elles ont été indûment versées,
- 7) statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

§ 3 Délégation permanente de signature est également donnée à l'ensemble des conseillers au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, aux fins d'exécution du service public de l'emploi, signer les bons SNCF non dérogatoires au bénéfice des demandeurs d'emploi.

Article 2 – Ordre de service, acte, correspondance, notes de frais, congés, autorisations d'absence et plaintes

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 4 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, et dans la limite de leurs attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de l'agence, ainsi que les ordres de mission des personnels placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de la France métropolitaine,
- signer les notes de frais afférentes aux déplacements des personnels placés sous leur autorité,
- en matière de gestion des ressources humaines, signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité,
- porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant l'agence.

Article 3 – Conventions locales de partenariat

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 4 de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, signer tout acte nécessaire à l'animation du service public local de l'emploi ainsi que :

- 1) signer les conventions conclues dans le cadre des accords-cadres nationaux définissant des axes de coopération à la disposition du réseau avec une autonomie locale, à l'exception de celles entraînant un impact financier ou sur la gestion des ressources humaines de Pôle emploi
- 2) signer les autres accords dont la direction de l'agence a pris l'initiative, à l'exception de ceux entraînant un impact financier ou politique ou sur le système d'information ou la gestion des ressources humaines de Pôle emploi.

Article 4 – Délégués permanents

§ 1 Bénéficiaire des délégations mentionnées au § 2 de l'article 1, à titre permanent :

Au sein de la direction territoriale de la Charente-Charente-Maritime

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Saintonge :

- monsieur André Ahouanto, directeur de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Patricia Marquais, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Jannick Le Roy, directrice de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente)
- madame Marie-Line Moreau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente)
- monsieur Christophe Paulin, directeur de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- monsieur Bruno Prieur, directeur de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Agnès Sivadier, directrice de l'agence pôle emploi de Jonzac
- monsieur Sébastien Garandeau, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Marie Andrée Girardeau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Aimée Ardilouze, directrice de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Françoise Estève, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- monsieur Rodolphe Rousseau, directeur de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- monsieur Franck Cavard, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Véronique Letournel, directrice de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente Maritime
- monsieur Franck Kalfon, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente Maritime
- monsieur Sébastien Rafaneau, directeur de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Pascale Gagnere, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Valérie Illy, directrice de l'agence pôle emploi de Rochefort
- madame Nathalie Tamisier, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur El Hadi Hariche, directeur de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Jean-Claude Kostronis, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Cynthia Néret, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- madame Geneviève Murat, directrice de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Corrèze)
- monsieur Sylvain Dupuy, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Corrèze)
- madame Karine Lacresse, directrice de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- monsieur Vincent Desmartin, directeur de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Valérie Nawrocki, directrice de l'agence pôle emploi de Terrasson

Au sein de la direction territoriale déléguée d'Isle et Dordogne :

- madame Valérie Moreau, directrice de l'agence pôle emploi de Bergerac

- monsieur Brieg Denoual, management de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Stéphane Nade, directeur de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Corinne Sperzagni, directrice de l'agence pôle emploi de Périgueux Change (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Dordogne)
- madame Fabienne Lenzer, directrice de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- monsieur Frédéric Sedan, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)

Au sein de la direction territoriale de la Gironde

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- monsieur Francis Misiak, directeur de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Thierry Dias, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Sandrine Leclercq-Richard, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Karine Guignon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Roland Grillères, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Claire Hulot, management de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Claire Soulie, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Gironde)
- madame Hélène Blériot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Gironde)
- madame Sylvie Berthelemy, directrice de l'agence pôle emploi de Lesparre

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Métropole Ouest et Bassin :

- monsieur Philippe Calmettes, directeur de l'agence pôle emploi d'Andernos
- monsieur Laurent Antonini, directeur de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Evelyne El Anbassi, management de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Géraldine Dupin, directrice de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Françoise Lamote, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Teste
- monsieur Christian Ballu, directeur de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur Christian Thomas, directeur de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur Joël Couderc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur René Carbonel, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- madame Corinne Castaing, directrice de l'agence pôle emploi de Bègles
- monsieur Marc Dalla Longa, management de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Marie Ange Descombes, directrice de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Sylvie Rico, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Frédérique Hallier, directrice de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Véronique Delrieu, management de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Jérôme Olivier, directeur de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Pierre Payzan, management de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Audrey Dutertre, directrice de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Stéphanie Aureillan, directrice de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- madame Nathalie Prades, directrice de l'agence pôle emploi de Dax
- monsieur Arnaud Bouveret, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- monsieur Nicolas Larrieu, directeur de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Isabelle Muinos, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Xavier Dufieu, directeur de l'agence pôle emploi de Parentis
- madame Laurence Bachacou, directrice de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse (et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Landes)

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- madame Nadine Laporte-Fray, directrice ad intérim de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- madame Mireille Rey, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- madame Christelle Chambolle, directrice de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur Benoît Sfiligoi, directeur de l'agence pôle emploi de Villeneuve sur Lot

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée du Béarn :

- madame Lydia Alvarez-Rouillon, directrice de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Héléne Poliart, directrice au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Jean-Michel Cachez, directeur ad intérim de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- madame Martine Dourrom-Lacrouts, directrice de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Pyrénées Atlantiques)
- madame Karine Pierre, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Pyrénées Atlantiques)
- monsieur Jérôme Labat, directeur de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey

Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Martine Vedrenne, directrice de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Christine Cibe, management de l'agence de Bayonne
- monsieur Christophe Martin, directeur de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Christine Fréchou, management de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Kader Adda, directeur de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Gilbert Pasqualini, management de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur José Manuel Basilio, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz

Au sein de la direction territoriale du Poitou

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux Sèvres :

- madame Stéphanie Charrier, directrice de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Florence Veillet directrice de l'agence pôle emploi de Melle
- monsieur Fabrice Dufresne , directeur de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- monsieur François Vo Phuoc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Niort Garenne

- madame Francine Roux, directrice de l'agence pôle emploi de Niort Trévins (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Deux Sèvres)
- madame Christelle Léonard, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Niort Trévins (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Deux Sèvres)
- monsieur Loïc Pageot, directeur de l'agence pôle emploi de Parthenay
- monsieur Matthieu Fichet, directeur de l'agence pôle emploi de Thouars

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- madame Josette Nourisson, directrice de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Cathy Loussot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Aline Bouster, directrice de l'agence pôle emploi de Loudun
- monsieur Loïc Osmont, directeur de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur Romuald Berthelot, directeur de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Pascale Male, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Myriam Ribo, directrice de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Vienne à compter du 21.12.2018)
- monsieur Serge Candusso, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Vienne à compter du 21.12.2018)
- monsieur Frédéric Tourneur, directeur de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Vienne jusqu'au 20.12.2018)
- madame Aurélie Hebras, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Vienne jusqu'au 20.12.2018)

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- madame Nadine Thomas, directrice de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- monsieur Philippe Boudeau, directeur de l'agence Pôle Emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Myriam Lefevre, directrice de l'agence pôle emploi de Bellac
- monsieur Pierre Guillet, directeur de l'agence pôle emploi de Limoges Jourdan et :
 - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- madame Denise Massaloux, directrice de l'agence de pôle emploi de Limoges Leclerc et :
 - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
 - o pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse
- madame Emmanuelle Vachon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc et :
 - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)

- pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse
- madame Valérie Frémaux, directrice de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour et :
 - les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- madame Christine Méraud, directrice adjointe de l'agence de pôle emploi de Limoges Ventadour
 - les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- madame Christine Blondel, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- monsieur Pierre Guillet, directeur ad intérim de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche (jusqu'au 31.12.2018)
- madame Marie Angélique Bagur, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche (à compter du 01.01.2019)

Au sein des plateformes :

- monsieur Thierry Geffard, directeur territorial de la plateforme régionale de production
- madame Yasmina Maloubier, responsable de service des plateformes Centre, Est et contrôle de la recherche d'emploi
- madame Sophie Lamouroux, directrice adjointe de la plateforme Centre

§ 2 Bénéficient des délégations mentionnées aux articles 2 et 3, à titre permanent :

Au sein de la direction territoriale de la Charente-Charente-Maritime

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Saintonge :

- monsieur André Ahouanto, directeur de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Jannick Le Roy, directrice de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- monsieur Bruno Prieur, directeur de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- monsieur Christophe Paulin, directeur de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Agnès Sivadier, directrice de l'agence pôle emploi de Jonzac
- monsieur Sébastien Garandau, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Aimée Ardilouze, directrice de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- monsieur Rodolphe Rousseau, directeur de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Véronique Letournel, directrice de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Sébastien Rafaneau, directeur de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Valérie Illy, directrice de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur El Hadi Hariche, directeur de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Cynthia Néret, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- madame Geneviève Murat, directrice de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Karine Lacresse, directrice de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- monsieur Vincent Desmartin, directeur de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Valérie Nawrocki, directrice de l'agence pôle emploi de Terrasson

Au sein de la direction territoriale déléguée d' Isle et Dordogne :

- madame Valérie Moreau, directrice de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Stéphane Nade, directeur de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Corinne Sperzagni, directrice de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Fabienne Lenzer, directrice de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- monsieur Frédéric Sedan, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)

Au sein de la direction territoriale de la Gironde

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- monsieur Francis Misiak, directeur de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Thierry Dias, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Sandrine Leclercq-Richard, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Roland Grillères, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Claire Soulie, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Sylvie Berthelemy, directrice de l'agence pôle emploi de Lesparre

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Métropole Ouest et Bassin :

- monsieur Philippe Calmettes, directeur de l'agence pôle emploi d'Andernos
- monsieur Laurent Antonini, directeur de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Géraldine Dupin, directrice de l'agence pôle emploi de La Teste
- monsieur Christian Ballu, directeur de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur Christian Thomas, directeur de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur René Carbonel, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- madame Corinne Castaing, directrice de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Marie Ange Descombes, directrice de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Frédérique Hallier, directrice de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Jérôme Olivier, directeur de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Audrey Dutertre, directrice de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Stéphanie Aureillan, directrice de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- madame Nathalie Prades, directrice de l'agence pôle emploi de Dax
- monsieur Arnaud Bouveret, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- monsieur Nicolas Larrieu, directeur de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Xavier Dufieu, directeur de l'agence pôle emploi de Parentis
- madame Laurence Bachacou, directrice de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- madame Nadine Laporte-Fray, directrice ad intérim de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Christelle Chambolle, directrice de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur Benoît Sfiligoi, directeur de l'agence pôle emploi de Villeneuve sur Lot

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée du Béarn :

- madame Lydia Alvarez-Rouillon, directrice de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Hélène Poliart, directrice au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Jean-Michel Cachez, directeur ad intérim de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- madame Martine Dourrom-Lacrouts, directrice de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Jérôme Labat, directeur de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey

Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Martine Vedrenne, directrice de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Christophe Martin, directeur de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Kader Adda, directeur de l'agence pôle emploi de Boucau
- monsieur José Manuel Basilio, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz

Au sein de la direction territoriale du Poitou

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux Sèvres :

- madame Stéphanie Charrier, directrice de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Florence Veillet, directrice de l'agence pôle emploi de Melle
- monsieur Fabrice Dufresne, directeur de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Francine Roux, directrice de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- monsieur Loïc Pageot, directeur de l'agence pôle emploi de Parthenay
- monsieur Matthieu Fichet, directeur de l'agence pôle emploi de Thouars

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- madame Josette Nourisson, directrice de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Aline Bouster, directrice de l'agence pôle emploi de Loudun
- monsieur Loïc Osmont, directeur de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur Romuald Berthelot, directeur de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Myriam Ribo, directrice de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- monsieur Frédéric Tourneur, directeur de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- madame Nadine Thomas, directrice de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- monsieur Philippe Boudeau, directeur de l'agence Pôle Emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Myriam Lefevre, directrice de l'agence pôle emploi de Bellac
- monsieur Pierre Guillet, directeur de l'agence pôle emploi de Limoges Jourdan
- madame Denise Massaloux, directrice de l'agence de pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Valérie Frémaux, directrice de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour

- madame Christine Blondel, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- monsieur Pierre Guillet, directeur ad intérim de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche (jusqu'au 31.12.2018)
- madame Marie Angélique Bagur, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche (à compter du 01.01.2019)

§ 3 Bénéficie des délégations mentionnées à l'article 3 à titre permanent :

- monsieur Thierry Geffard, directeur territorial de la plateforme régionale de production

§ 4 Bénéficient des délégations mentionnées aux articles 2 et 3 à titre permanent :

- madame Yasmina Maloubier, responsable de service des plateformes Centre, Est et contrôle de la recherche d'emploi
- madame Sophie Lamouroux, directrice adjointe de la plateforme Centre

Article 5 – Délégataires temporaires

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées à l'article 4 de la présente décision, bénéficient, à titre temporaire, des délégations mentionnées :

§ 1 – Au § 2 de l'article 1 :

Au sein de la direction territoriale de la Charente-Charente-Maritime

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Saintonge :

- madame Amélie Bureau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Nadège Fuseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- monsieur Laurent Magre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- monsieur Eric Rouzaut, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Sereine Delage, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Muriel Chan San, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente)
- madame Séverine Gallot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente)
- madame Sonia Gitto, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint- Martial (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente)
- monsieur Guillaume Nogaro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente)
- madame Séverine Rolland, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint- Martial (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente)
- madame Natacha Gourdien, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint Martial
- madame Delphine Chapelas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Sylvie Raybois, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)

- madame Laurence Trouvé-Langlais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Sabine Moronvalle, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Maryse Thinon Clerc, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Caroline Dauzon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- monsieur Yves Raynaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Valérie Duchambon, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Brigitte Bouland, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Valérie Chaud, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- monsieur Stéphane Morissonneau, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- madame Martine Bouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély,
- madame Isabelle Branger, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- monsieur Geoffrey Edely, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Véronique Gaillot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- monsieur Alain Dattiches, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Vanessa Menier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Barbara Pigier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Corinne Massiot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- madame Anne Sophie Debauve, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- monsieur Ludovic Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Fanny Thomas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Estelle Sabatier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Sophie Bertaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente Maritime
- madame Isabelle Epaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente Maritime
- monsieur Benoît Frommentoux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente Maritime
- madame Loïs Metin-Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente Maritime
- monsieur Alexandre Thomas, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente Maritime
- monsieur Nicolas Bertrand, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve

- madame Dominique Chevailler, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Lydie Loucougaray, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- monsieur Thomas Delvallée, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- monsieur Smaïl Boufroukh, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- madame Pascale Sarabayrouse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Frédéric Valoteau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Eric Coulon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Philippe Chouaneau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Véronique Cuny, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Patricia Vélina, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Christine Forest, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Franck Marchal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron
- madame Stéphanie Nedaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- madame Josiane Faul-Dudreuil, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Corrèze)
- madame Emilie Faucher, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Corrèze)
- madame Christine Leguerrier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Corrèze)
- madame Martine Rolland, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Corrèze)
- monsieur Frédéric Peythieu, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Corrèze)
- madame Marie-Christine Douret, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Corrèze)
- madame Sandrine Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- monsieur Marc Beillot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Marylise Lebellegard, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Claire Noblecourt, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Nathalie Fuhrmann, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Christel Gauthier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)

- madame Catherine Mollica, conseillère au sein de l'agence de pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel) mais uniquement pour les délégations mentionnées au § 2 alinéa 5) de l'article 1)
- monsieur Grégory Marlière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Céline Soulier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Karine Van Huffel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Anne Brun, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson
- madame Colette Vismara, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson

Au sein de la direction territoriale déléguée d'Isle et Dordogne :

- madame Danièle Cheviet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Josiane Margontier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Pascal Morele, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Arnaud Varechon, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Yves Vauchel, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Marie–Jocelyne Senemaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Muriel Feydi, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- monsieur Jean–Christophe Bueno, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change (et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Dordogne)
- madame Céline Guillon-Cottard management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change (et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Dordogne)
- madame Corinne Thierry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change (et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Dordogne)
- madame Séverine Cabrillat, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change (et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Dordogne)
- madame Claudine Akogbekan, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- monsieur Reddah Benhadj, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Valérie Bannes, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Maryse Besse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- monsieur Hakim Méziane, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Fabienne Valéry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Colette Thomas, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)

Au sein de la direction territoriale de la Gironde

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- madame Laurence Baudry, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Myriam Carrin Vigué, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Eric Letellier, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye

- madame Frédérique Torres, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Marie David, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Caroline Lajus de Chauton, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Aurélie Salgado, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Karelle Guiraud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- monsieur Frédéric Dajeau, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Soisik Le Lan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Pascal Rkalovic, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Séveryne Muller, responsable d'équipe (mobilité internationale) au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck,
- madame Marie-Line Lagadec, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Sanha Azzoune, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Xavier Costemale, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Patrick Landreau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Sébastien Fiorotto, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Laurence De Tchaguine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Gironde)
- madame Patricia Eymery, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Gironde)
- madame Marie-Suzanne Marquet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Gironde) à compter du 01.01.2019
- madame Cécile Prulière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Gironde)
- madame Caroline Rochaix, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Gironde)
- madame Karine Amasse, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Gironde)
- madame Ariane Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- monsieur Patrick Chapon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- madame Thérèse Ghariani, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- monsieur Benoit Castera, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Métropole Ouest et Bassin :

- madame Leila Dumas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Eva Mandegou, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Marie-Suzanne Marquet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos (jusqu'au 31.12.2018)

- madame Sophie Perez Llasera, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Delphine Guet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Laetitia Lafitte-Chambon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Aurélie Cluset, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Raphaëlle Rame-Ydier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Ghyslaine Roumegous, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Béatrice Pelletier, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Carole Barré, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Katicha Dufau Bordes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac (à compter du 01.01.2019)
- madame Virginie Moulenq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Marie Pinheiro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur François Perez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur Bertrand Caubet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Anne-Claire Daboust, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac (à compter du 01.01.2019)
- madame Katicha Dufau Bordes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac (jusqu'au 31.12.2018)
- madame Estelle Massip, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Sandrine Verdier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Quitterie Barthouil de Taillac, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- madame Valérie Tilly, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- monsieur Sylvain Gabry, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- madame Adeline Alvarez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- monsieur Jacques Béziat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bègles
- madame Cendrine Martinez-Carreras, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Laurence Sajus, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Maria Bohu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Gaël Champ, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Jean Marc Delarue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Muriel Diaz, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Martine Moisan, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Isabelle Birague, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Christophe Boiron, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Eric Destombes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Odile Pommier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Anne-Claire Daboust, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon (jusqu'au 31.12.2018)
- madame Chantal Soubie, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Bertrand Beaufils, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Nadine Lambert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Fabienne Maître, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)

- madame Odile Patry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Céline Solanille, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais Saint Magné Castillon)
- monsieur Dominique Pochat, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Arnaud Kerdraon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Khoukha Bouzerita, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Bruno Rodrigues, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Jean-Louis Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Béatrice Guine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Xavier Dessenne, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Francisco Géraldes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Yolande Patrouilleau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Anne-Marie Trinqué, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- monsieur William Moureau, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- madame Maïté Doyharcabal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Béatrice Salban, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Gwénola Trivière-Olivier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Géraldine Gilles, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- monsieur Jérôme Coly, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Fabrice Giffard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Christelle Gourdon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Didier Winckel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Muriel Fouche, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Daniel Large, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis
- monsieur Christophe Gauthier, référent métiers au sein de l'agence de Parentis
- madame Rachel Gourbeix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Valérie Léveillé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- monsieur Jean-Luc Bouigue, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Séverine Ballion, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse (et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Landes)
- madame Nathalie Hacquin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse (et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Landes)

- monsieur Jacky Triquet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse (et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Landes)
- monsieur Stéphane Labat, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse (et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Landes)

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- monsieur Christophe Cavagne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- monsieur Frédéric Coudert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- monsieur Sébastien Derouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- monsieur Patrick Ghettem, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- madame Valérie Lagarde, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- monsieur Vincent Larrouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- monsieur Yvon Bondodet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- madame Odile Beneteau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- monsieur Nicolas Chenu, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Marmande
- madame Valérie Guillaumot, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Marmande
- madame Marie-Laetitia Rochefort, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur José Leitao, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur Hervé Bertrand, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Delphine Conchou, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Catherine Landesque-Loser, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Camille Gautier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve sur Lot

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée du Béarn :

- madame Annick Forsans, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Stéphanie Grenier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Cédric Larcon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Régine Guicheney, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lons

- madame Julie Chamfeuil, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Laurent Feugas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- madame Julie Rivière, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Sébastien Félix, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- monsieur Jérémy Derouet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- madame Nadège Chaillat, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Myriam Marchandon, , management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Océane Bréard, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Caroline Cazarre, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Pyrénées Atlantiques)
- madame Jinène Gardette, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Pyrénées Atlantiques)
- madame Elodie Marx, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Pyrénées Atlantiques)
- monsieur Bertrand Saldaqui, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Pyrénées Atlantiques)
- monsieur Christian Page, référent métiers au sein de l'agence de pôle emploi de Pau Jean Zay (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Pyrénées Atlantiques)

Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Estelle Courarie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Nicolas Couteille, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Bayonne
- madame Odette Dupouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Sandra Afonso, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Franck Allouche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Anita Goyeneche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Laure Tardieu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Corinne Maccotta, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Béatrice Leclerc, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Myriam Milin Audren, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Sylvie Monluçon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Damien Kolifrath, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Thomas Fernandez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- madame Pascale Milleret, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- madame Brigitte Ortoló, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- monsieur Philippe Vanheule, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz

Au sein de la direction territoriale du Poitou

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux Sèvres :

- madame Chantal Cadu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Laurence Guillaume, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Laurence Beauchamp, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Cécile Chabosseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Angélique Lefèvre-Manond, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Laurence Noiraud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Pascale Charbonnier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Valérie Faugeroux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Catherine Noël, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- monsieur Dominique Rougier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Christine Andrys, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Deux Sèvres)
- monsieur Philippe Lunet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Deux Sèvres)
- monsieur Fabrice Ocio, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Deux Sèvres)
- madame Anne Manquin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Deux Sèvres)
- monsieur Philippe Lasserre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parthenay
- madame Sophie Fauger, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Parthenay
- monsieur Olivier Molle, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Thouars
- madame Béatrice Painaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Thouars

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- madame Audrey Devanne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Agnès Neveu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut,
- madame Frédérique Rouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- monsieur Daniel Netier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- monsieur Emmanuel Clais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Loudun
- madame Isabelle Pele, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Loudun
- madame Sophie Marce, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur François Xavier Métais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- madame Geneviève Sabourin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur Benjamin Vincent, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope (à compter du 21.12.2018)
- madame Emilie Rat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope (à compter du 21.12.2018)

- madame Véronique Ferré, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope (jusqu'au 20.12.2018)
- madame Christelle Osmont, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope (jusqu'au 20.12.2018)
- madame Fabienne Bodin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Isabelle Labbé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare et à compter du 21.12.2018 pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Vienne
- madame Christelle Osmont, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare (à compter du 21.12.2018) et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Vienne
- monsieur Benjamin Vincent, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare (jusqu'au 20.12.2018)
- madame Anna Gey, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Vienne à compter du 21.12.2018
- madame Sandra Bacchiocchi, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Vienne jusqu'au 20.12.2018)
- madame Viviane Desouhant, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Vienne jusqu'au 20.12.2018)
- madame Véronique Ferré, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large (à compter du 21.12.2018)
- madame Caroline Lapeyre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Vienne jusqu'au 20.12.2018)
- madame Emilie Rat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large (jusqu'au 20.12.2018) et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Vienne
- madame Patricia Deletre, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Vienne jusqu'au 20.12.2018)

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- madame Anne-Marie Lalande, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d' Aubusson
- monsieur David Tschirhart, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d' Aubusson
- madame Christine Paranton, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Aurore Pradeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Marie Bodeau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Véronique Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bellac
- madame Emmanuelle Monteil, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bellac
- monsieur Sylvain Cluzeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Jourdan et :

- o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)

- madame Dominique Courivault, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Limoges Jourdan et :
 - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- monsieur Pierre Lafaye, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Jourdan et :
 - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- monsieur Jean-Marie Brunaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc et :
 - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
 - o pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse
- madame Karine Chatard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc et :
 - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
 - o pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse
- madame Sylvie Reix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc et :
 - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
 - o pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse
- madame Valérie Rougerie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc et :
 - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
 - o pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse
- monsieur Nicolas Coinaud, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc et :
 - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
 - o pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse
- monsieur Alexandre Rey, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc et :

- les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse
- monsieur Philippe Coeur, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour et :
 - les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- madame Catherine Flesch, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour et :
 - les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- madame Laurence Ricq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour et :
 - les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- madame Nadine Roche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour et :
 - les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- madame Angélique Francotte, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour et :
 - les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- madame Martine Vignol, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
 - les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- madame Valérie Villéger, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Nadège Coucaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Lydie Delaunay, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche
- madame Sandrine Galinat, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix La Perche

Au sein des plateformes :

- madame Delphine Lienard, management d'équipe de la plateforme de services à distance au sein de la plateforme Centre

- madame Nathalie Sugier, management d'équipe de la plateforme services à distance au sein de la plateforme Centre
- monsieur Yohan David, référent métiers de la plateforme des services à distance au sein de la plateforme Centre
- madame Sylviane Finck, responsable d'équipe du pôle régional de traitement et de professionnalisation au sein de la plateforme Centre
- monsieur Christophe Grandcoin, management d'équipe du pôle régional de traitement et de professionnalisation au sein de la plateforme Centre
- madame Karine Pinto, référente métiers de la plateforme régionale traitement et professionnalisation au sein de la plateforme Centre
- monsieur David Castan, responsable d'équipe au sein de la plateforme Sud
- monsieur Jean François Perraud-Labat, référent métiers au sein de la plateforme Sud

§ 2 – A l'article 2 :

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Saintonge :

- madame Patricia Marquais, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Amélie Bureau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Nadège Fuseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- monsieur Laurent Magre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- monsieur Eric Rouzaut, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Sereine Delage, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Marie-Line Moreau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Muriel Chan San, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint- Martial
- madame Séverine Gallot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Sonia Gitto, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint- Martial
- monsieur Guillaume Nogaro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Séverine Rolland, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint- Martial
- madame Natacha Gourdien, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint Martial
- madame Delphine Chapelas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Sylvie Raybois, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Laurence Trouvé-Langlais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Sabine Moronvalle, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Maryse Thinon Clerc, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Caroline Dauzon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- monsieur Yves Raynaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)

- madame Valérie Duchambon, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Brigitte Bouland, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Valérie Chaud, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- monsieur Stéphane Morissonneau, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- madame Marie Andrée Girardeau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Martine Bouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély,
- madame Isabelle Branger, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- monsieur Geoffrey Edely, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Véronique Gaillot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Françoise Estève, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saintes
- monsieur Alain Dattiches, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Vanessa Menier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Barbara Pigier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Corinne Massiot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- monsieur Franck Cavard, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Anne Sophie Debauve, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- monsieur Ludovic Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Fanny Thomas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Estelle Sabatier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- monsieur Franck Kalfon, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- madame Sophie Bertaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- madame Isabelle Epaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Benoît Frommentoux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- madame Loïs Metin-Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Alexandre Thomas, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- madame Pascale Gagnere, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- monsieur Nicolas Bertrand, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Dominique Chevailler, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Lydie Loucougaray, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- monsieur Thomas Delvallée, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Nathalie Tamisier, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Rochefort

- monsieur Smaïl Boufroukh, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- madame Pascale Sarrabayrouse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Frédéric Valoteau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Eric Coulon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Jean-Claude Kostronis, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Philippe Chouaneau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Véronique Cuny, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Patricia Vélina, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Christine Forest, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Franck Marchal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron
- madame Stéphanie Nedaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- monsieur Sylvain Dupuy, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Josiane Faul-Dudreuil, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Emilie Faucher, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Christine Leguerrier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Martine Rolland, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- monsieur Frédéric Peythieu, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Marie-Christine Douret, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- monsieur Marc Beillot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Marylise Lebellegard, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Sandrine Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Claire Noblecourt, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Nathalie Fuhrmann, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Christel Gauthier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- monsieur Grégory Marlière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Céline Soulier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Karine Van Huffel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Anne Brun, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson
- madame Colette Vismara, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson

Au sein de la direction territoriale déléguée d' Isle et Dordogne :

- monsieur Brieg Denoual, management de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Danièle Cheviet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac

- madame Josiane Margontier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Pascal Morele, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Arnaud Varechon, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Yves Vauchel, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Marie–Jocelyne Senemaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Muriel Feydi, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- monsieur Jean–Christophe Bueno, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Céline Guillon-Cottard, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Corinne Thierry, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Séverine Cabrillat, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Claudine Akogbegan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- monsieur Reddah Benhadj, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Valérie Bannes, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Maryse Besse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- monsieur Hakim Méziane, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Fabienne Valéry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Colette Thomas, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)

Au sein de la direction territoriale de la Gironde :

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- madame Laurence Baudry, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Myriam Carrin Viguet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Eric Letellier, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Frédérique Torres, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Marie David, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Caroline Lajus de Chauton, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Aurélie Salgado, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Karelle Guiraud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Karine Guignon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Frédéric Dajeau, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Soisik Le Lan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Pascal Rkalovic, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck

- madame Séveryne Muller, responsable d'équipe (mobilité internationale) au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck,
- madame Marie-Line Lagadec, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Claire Hulot, management de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Sanha Azzoune, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Xavier Costemale, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Patrick Landreau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Sébastien Fiorotto, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Hélène Blériot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean
- madame Laurence De Tchaguine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Patricia Eymery, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Marie-Suzanne Marquet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean (à compter du 01.01.2019)
- madame Cécile Prulière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Caroline Rochaix, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean
- madame Karine Amasse, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Ariane Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- monsieur Patrick Chapon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- madame Thérèse Ghariani, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- monsieur Benoît Castera, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Métropole Ouest et Bassin :

- madame Leila Dumas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Eva Mandegou, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Marie-Suzanne Marquet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos (jusqu'au 31.12.2018)
- madame Sophie Perez Llasera, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Evelyne El Anbassi, management de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Delphine Guet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Laetitia Lafitte-Chambon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Aurélie Cluset, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Françoise Lamote, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Raphaëlle Rame-Ydier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Ghyslaine Roumegous, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Béatrice Pelletier, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Carole Barré, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Katicha Dufau Bordes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac (à compter du 01.01.2019)
- madame Virgine Moulénq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Marie Pinheiro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur François Perez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac

- monsieur Joël Couderc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur Bertrand Caubet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Anne-Claire Daboust, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac (à compter du 01.01.2019)
- madame Katicha Dufau Bordes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac (jusqu'au 31.12.2018)
- madame Estelle Massip, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Sandrine Verdier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Quitterie Barthouil de Taillac, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- madame Valérie Tilly, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- monsieur Sylvain Gabry, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- monsieur Marc Dalla Longa, management de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Adeline Alvarez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- monsieur Jacques Béziat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bègles
- madame Cendrine Martinez-Carreras, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Laurence Sajus, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Sylvie Rico, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Maria Bohu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Gaël Champ, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Jean Marc Delarue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Muriel Diaz, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Martine Moisan, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Véronique Delrieu, management de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Isabelle Birague, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Christophe Boiron, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Eric Destombes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Odile Pommier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Anne-Claire Daboust, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon (jusqu'au 31.12.2018)
- madame Chantal Soubie, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Pierre Payzan, management de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Bertrand Beaufils, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Nadine Lambert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Fabienne Maître, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Odile Patry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Céline Solanille, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et due point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Dominique Pochat, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Arnaud Kerdraon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais Saint Magné Castillon)
- madame Muriel Durade, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Khoukha Bouzerita, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont

- monsieur Bruno Rodrigues, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Jean-Louis Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Béatrice Guine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Xavier Dessenne, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Francisco Géraldes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Yolande Patrouilleau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Anne-Marie Trinque, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- monsieur William Moureau, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- madame Maïté Doyharcabal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Béatrice Salban, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Gwénola Trivière-Olivier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Géraldine Gilles, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Isabelle Muinos, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Jérôme Coly, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Fabrice Giffard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Christelle Gourdon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Didier Winckel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Muriel Fouche, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Daniel Large, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis
- monsieur Christophe Gauthier, référent métiers au sein de l'agence de Parentis
- madame Rachel Gourbeix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Valérie Léveillé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- monsieur Jean-Luc Bouigue, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Séverine Ballion, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- madame Nathalie Hacquin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- monsieur Jacky Triquet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- monsieur Stéphane Labat, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- madame Mireille Rey, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)

- monsieur Christophe Cavagne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Frédéric Coudert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Sébastien Derouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Patrick Ghettem, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Valérie Lagarde, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Vincent Larrouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Yvon Bondodet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Odile Beneteau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Nicolas Chenu, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Marmande
- madame Valérie Guillaumot, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Marmande
- madame Marie-Laetitia Rochefort, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur José Leitao, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur Hervé Bertrand, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Delphine Conchou, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Catherine Landesque-Loser, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Camille Gautier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve sur Lot

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée du Béarn :

- madame Annick Forsans, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Stéphanie Grenier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Cédric Larcon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Régine Guicheney, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Julie Chamfeuil, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Laurent Feugas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- madame Julie Rivière, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Sébastien Félix, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- monsieur Jérémy Derouet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- madame Nadège Chaillat, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Myriam Marchandon, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Océane Bréard, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Karine Pierre, directrice adjointe de l'agence de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Caroline Cazarre, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Jinène Gardette, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay

- madame Elodie Marx, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Bertrand Saldaqui, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Christian Page, référent métiers au sein de l'agence de pôle emploi de Pau Jean Zay

Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Christine Cibe, management de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Estelle Courarie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Nicolas Couteille, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi Bayonne
- madame Odette Dupouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Sandra Afonso, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Christine Fréchou, management de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Franck Allouche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Anita Goyeneche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Laure Tardieu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Corinne Maccotta, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Gilbert Pasqualini, management de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Béatrice Leclerc, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Myriam Milin Audren, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Sylvie Monluçon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Damien Kolifraith, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Thomas Fernandez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- madame Pascale Milleret, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- madame Brigitte Ortolio, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- monsieur Philippe Vanheule, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz

Au sein de la direction territoriale du Poitou

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux Sèvres :

- madame Chantal Cadu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Laurence Guillaume, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Laurence Beauchamp, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Cécile Chabosseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Angélique Lefèvre-Manond, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Laurence Noiraud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- monsieur François Vo Phuoc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Pascale Charbonnier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Valérie Faugeroux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Catherine Noël, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- monsieur Dominique Rougier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne

- madame Christelle Léonard, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- madame Christine Andrys, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- monsieur Philippe Lunet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- monsieur Fabrice Ocio, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- madame Anne Manquin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- monsieur Philippe Lasserre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parthenay
- madame Sophie Fauger, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Parthenay
- monsieur Olivier Molle, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Thouars
- madame Béatrice Painaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Thouars

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- madame Cathy Loussot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Châtellerauld
- madame Audrey Devanne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtellerauld
- madame Agnès Neveu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtellerauld
- madame Frédérique Rouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtellerauld
- monsieur Daniel Netier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Châtellerauld
- monsieur Emmanuel Clais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Loudun
- madame Isabelle Pele, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Loudun
- madame Sophie Marce, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur François Xavier Métais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- madame Geneviève Sabourin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- madame Pascale Male, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- monsieur Benjamin Vincent, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope (à compter du 21.12.2018)
- madame Emilie Rat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope (à compter du 21.12.2018)
- madame Véronique Ferré, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope (jusqu'au 20.12.2018)
- madame Christelle Osmont, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope (jusqu'au 20.12.2018)
- madame Fabienne Bodin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- monsieur Serge Candusso, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Isabelle Labbé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Christelle Osmont, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare (à compter du 21.12.2018)
- monsieur Benjamin Vincent, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare (jusqu'au 20.12.2018)
- madame Anna Gey, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Aurélie Hebras, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Sandra Bacchiocchi, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Viviane Desouhant, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Véronique Ferré, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large (à compter du 21.12.2018)

- madame Caroline Lapeyre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Emilie Rat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large (jusqu'au 20.12.2018)
- madame Patricia Deletre, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- madame Anne-Marie Lalande, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- monsieur David Tschirhart, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- madame Christine Paranton, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Aurore Pradeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Marie Bodeau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Véronique Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bellac
- madame Emmanuelle Monteil, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bellac
- monsieur Sylvain Cluzeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Jourdan
- madame Dominique Courivault, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Limoges Jourdan
- monsieur Pierre Lafaye, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Jourdan
- madame Emmanuelle Vachon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Jean-Marie Brunaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Karine Chatard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Sylvie Reix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Valérie Rougerie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Nicolas Coinaud, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Alexandre Rey, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Christine Méraud, directrice adjointe de l'agence de pôle emploi de Limoges Ventadour
- monsieur Philippe Coeur, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Catherine Flesch, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Laurence Ricq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Nadine Roche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Angélique Francotte, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Martine Vignol, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Martine Vignol, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Valérie Villéger, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Nadège Coucaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien

- madame Lydie Delaunay, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche
- madame Sandrine Galinat, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix La Perche

Au sein des plateformes :

- madame Nathalie Sugier, management d'équipe de la plateforme services à distance au sein de la plateforme Centre
- madame Sylviane Finck, responsable d'équipe du pôle régional de traitement et de professionnalisation au sein de la plateforme Centre
- monsieur Christophe Grandcoin, management d'équipe du pôle régional de traitement et de professionnalisation au sein de la plateforme Centre

§ 3 – A l'article 3 :

Au sein de la direction territoriale de la Charente-Charente-Maritime :

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Saintonge :

- madame Patricia Marquais, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Marie-Line Moreau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Marie Andrée Girardeau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Françoise Estève, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- monsieur Franck Cavard, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- monsieur Franck Kalfon, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- madame Pascale Gagnere, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Nathalie Tamisier, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Jean-Claude Kostronis, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Royan

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- monsieur Sylvain Dupuy, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie

Au sein de la direction territoriale déléguée d'Isle et Dordogne :

- monsieur Brieg Denoual, management de l'agence pôle emploi de Bergerac

Au sein de la direction territoriale de la Gironde :

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- madame Karine Guignon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Claire Hulot, management de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Hélène Blériot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Métropole Ouest et Bassin :

- madame Evelyne El Anbassi, management de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Françoise Lamote, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Teste
- monsieur Joël Couderc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Pessac

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- monsieur Marc Dalla Longa, management de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Sylvie Rico, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Pierre Payzan, management de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Véronique Delrieu, management de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Muriel Durade, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lormont

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- madame Isabelle Muinos, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- madame Mireille Rey, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée du Béarn :

- madame Karine Pierre, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay

Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Christine Cibe, management de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Christine Fréchou, management de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Gilbert Pasqualini, management de l'agence pôle emploi du Boucau

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux Sèvres :

- monsieur François Vo Phuoc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Christelle Léonard, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Niort Trévins

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- madame Cathy Loussot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Châtellerault
- madame Pascale Male, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- monsieur Serge Candusso, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Aurélie Hebras, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- madame Emmanuelle Vachon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Christine Méraud, directrice adjointe de l'agence de pôle emploi de Limoges Ventadour

Article 6 – Prestations en trop versées : délais de remboursement et remise

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 24 mois.

Bénéficient de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

Au sein de la direction territoriale de la Charente-Charente-Maritime

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Saintonge :

- monsieur André Ahouanto, directeur de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Patricia Marquais, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Amélie Bureau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Nadège Fuseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- monsieur Laurent Magre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- monsieur Eric Rouzaut, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Jannick Le Roy, directrice de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Marie-Line Moreau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Muriel Chan San, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Séverine Gallot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Sonia Gitto, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- monsieur Guillaume Nogaro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Séverine Rolland, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- monsieur Bruno Prieur, directeur de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Delphine Chapelas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Sylvie Raybois, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Laurence Trouvé-Langlais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- monsieur Christophe Paulin, directeur de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Caroline Dazon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- monsieur Yves Raynaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Agnès Sivadier, directrice de l'agence pôle emploi de Jonzac
- madame Valérie Chaud, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- monsieur Stéphane Morissonneau, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- monsieur Sébastien Garandau, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély

- madame Marie Andrée Girardeau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Martine Bouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Isabelle Branger, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- monsieur Geoffrey Edely, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Aimée Ardilouze, directrice de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Françoise Estève, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saintes
- monsieur Alain Dattiches, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Vanessa Menier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Barbara Pigier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- monsieur Rodolphe Rousseau, directeur de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- monsieur Franck Cavard, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Anne Sophie Debauve, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- monsieur Ludovic Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Fanny Thomas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Véronique Letournel, directrice de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Franck Kalfon, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- madame Sophie Bertaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- madame Isabelle Epaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Benoît Frommentoux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- madame Loïs Metin-Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Sébastien Rafaneau, directeur de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Pascale Gagnere, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- monsieur Nicolas Bertrand, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Dominique Chevailler, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Lydie Loucougaray, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Valérie Illy, directrice de l'agence pôle emploi de Rochefort
- madame Nathalie Tamisier, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Smail Boufroukh, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- madame Pascale Sarrabayrouse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Frédéric Valoteau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur El Hadi Hariche, directeur de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Jean-Claude Kostronis, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Philippe Chouaneau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Véronique Cuny, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Patricia Vélina, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan

- madame Cynthia Néret, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron
- monsieur Franck Marchal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- madame Geneviève Murat, directrice de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- monsieur Sylvain Dupuy, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Josiane Faul-Dudreuil, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Emilie Faucher, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Christine Leguerrier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Martine Rolland, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Karine Lacresse, directrice de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- monsieur Marc Beillot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Marylise Lebellegard, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Sandrine Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Claire Noblecourt, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- monsieur Vincent Desmartin, directeur de l'agence pôle emploi de Sarlat
- monsieur Grégory Marlière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Céline Soulier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Valérie Nawrocki, directrice de l'agence pôle emploi de Terrasson
- madame Anne Brun, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson

Au sein de la direction territoriale déléguée d'Isle et Dordogne :

- madame Valérie Moreau, directrice de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Brieg Denoual, management de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Corinne Sperzagni, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Danièle Cheviet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Josiane Margontier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Pascal Morele, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Arnaud Varechon, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Stéphane Nade, directeur de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Marie-Jocelyne Senemaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Corinne Sperzagni, directrice de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- monsieur Jean-Christophe Bueno, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Céline Guillon-Cottard, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Corinne Thierry, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Fabienne Lenzer, directrice de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré

- madame Claudine Akogbekan, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- monsieur Reddah Benhadj, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- monsieur Frédéric Sedan, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Maryse Besse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Astier (et du point relais de Montpon)
- monsieur Hakim Méziane, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Fabienne Valéry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)

Au sein de la direction territoriale de la Gironde

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- monsieur Francis Misiak, directeur de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Laurence Baudry, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Myriam Carrin Viguet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Eric Letellier, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Thierry Dias, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Marie David, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Caroline Lajus de Chauton, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Aurélie Salgado, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Sandrine Leclercq-Richard, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Karine Guignon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Frédéric Dajeau, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Soisik Le Lan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Pascal Rkalovic, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Séveryne Muller, responsable d'équipe (mobilité internationale) au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Roland Grillères, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Claire Hulot, management de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Sanha Azzoune, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Xavier Costemale, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Patrick Landreau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Claire Soulie, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Hélène Blériot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean
- madame Laurence De Tchaguine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Patricia Eymery, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Marie-Suzanne Marquet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean (à compter du 01.01.2019)
- madame Cécile Prulière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean

- madame Caroline Rochaix, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean
- madame Sylvie Berthelemy, directrice de l'agence pôle emploi de Lesparre
- madame Ariane Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- monsieur Patrick Chapon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- madame Thérèse Ghariani, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Métropole Ouest et Bassin :

- monsieur Philippe Calmettes, directeur de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Leila Dumas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Eva Mandegou, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Marie-Suzanne Marquet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos (jusqu'au 31.12.2018)
- monsieur Laurent Antonini, directeur de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Delphine Guet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Laetitia Lafitte-Chambon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Géraldine Dupin, directrice de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Françoise Lamote, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Raphaëlle Rame-Ydier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Ghyslaine Roumegous, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Béatrice Pelletier, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- monsieur Christian Ballu, directeur de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Katicha Dufau Bordes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac (à compter du 01.01.2019)
- madame Virgine Moulénq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Marie Pinheiro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur Christian Thomas, directeur de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur Joël Couderc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur Bertrand Caubet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Anne-Claire Daboust, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac (à compter du 01.01.2019)
- madame Katicha Dufau Bordes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac (jusqu'au 31.12.2018)
- madame Estelle Massip, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur René Carbonel, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- madame Quitterie Barthouil de Taillac, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- madame Valérie Tilly, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- madame Corinne Castaing, directrice de l'agence pôle emploi de Bègles
- monsieur Marc Dalla Longa, management de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Adeline Alvarez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- monsieur Jacques Béziat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bègles
- madame Cendrine Martinez-Carreras, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Marie Ange Descombes, directrice de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Sylvie Rico, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Maria Bohu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon

- monsieur Gaël Champ, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Jean Marc Delarue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Muriel Diaz, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Frédérique Hallier, directrice de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Véronique Delrieu, management de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Isabelle Birague, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Christophe Boiron, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Eric Destombes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Odile Pommier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Anne-Claire Daboust, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon (jusqu'au 31.12.2018)
- monsieur Jérôme Olivier, directeur de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Pierre Payzan, management de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Bertrand Beaufiles, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Nadine Lambert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Fabienne Maître, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Odile Patry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Céline Solanille, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Audrey Dutertre, directrice de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Muriel Durade, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Khoukha Bouzerita, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Bruno Rodrigues, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Jean-Louis Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Béatrice Guine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Stéphanie Aureillan, directrice de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- monsieur Francisco Géraldes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Yolande Patrouilleau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Anne-Marie Trinqué, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- madame Nathalie Prades, directrice de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Maïté Doyharcabal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Béatrice Salban, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Gwénola Trivière-Olivier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- monsieur Nicolas Larrieu, directeur de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Isabelle Muinos, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Jérôme Coly, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Fabrice Giffard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan

- madame Christelle Gourdon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Didier Winckel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Xavier Dufieu, directeur de l'agence pôle emploi de Parentis
- monsieur Daniel Large, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis-Mimizan
- monsieur Arnaud Bouveret, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Rachel Gourbeix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Valérie Léveillé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Laurence Bachacou, directrice de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- madame Séverine Ballion, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- madame Nathalie Hacquin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- monsieur Jacky Triquet, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- madame Nadine Laporte-Fray, directrice ad intérim de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Mireille Rey, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Christophe Cavagne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Frédéric Coudert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Sébastien Derouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Patrick Ghettem, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Valérie Lagarde, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Vincent Larrouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Christelle Chambolle, directrice de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur Nicolas Chenu, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Marmande
- madame Valérie Guillaumot, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Marmande
- madame Marie-Laetitia Rochefort, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur Benoît Sfiligoi, directeur de l'agence pôle emploi Villeneuve-sur-Lot
- monsieur Hervé Bertrand, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Delphine Conchou, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Catherine Landesque-Loser, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée du Béarn :

- madame Lydia Alvarez-Rouillon, directrice de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Annick Forsans, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Stéphanie Grenier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Cédric Larcon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Hélène Poliart, directrice au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- madame Julie Chamfeuil, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Laurent Feugas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Jean-Michel Cachez, directeur ad intérim de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- monsieur Sébastien Félix, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- monsieur Jérôme Labat, directeur de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Nadège Chaillat, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Myriam Marchandon, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Martine Dourrom-Lacrouts, directrice de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Karine Pierre, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Caroline Cazarre, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Jinène Gardette, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Elodie Marx, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Bertrand Saldaqui, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay

Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Martine Vedrenne, directrice de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Christine Cibe, management de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Estelle Courarie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Nicolas Couteille, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi Bayonne
- madame Odette Dupouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Christophe Martin, directeur de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Christine Fréchou, management de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Franck Allouche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Anita Goyeneche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Laure Tardieu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Kader Adda, directeur de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Gilbert Pasqualini, management de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Béatrice Leclerc, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Myriam Milin Audren, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Sylvie Monluçon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur José Manuel Basilio, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- monsieur Thomas Fernandez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- madame Pascale Milleret, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- madame Brigitte Ortolò, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz

Au sein de la direction territoriale du Poitou

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux Sèvres :

- madame Stéphanie Charrier, directrice de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Chantal Cadu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Laurence Guillaume, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Florence Veillet directrice de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Cécile Chabosseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Angélique Lefèvre-Manond, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- monsieur Fabrice Dufresne, directeur de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- monsieur François Vo Phuoc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Pascale Charbonnier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Valérie Faugeroux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Catherine Noël, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Francine Roux, directrice de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- madame Christelle Léonard, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- madame Christine Andrys, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- monsieur Philippe Lunet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- monsieur Fabrice Ocio, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- monsieur Loïc Pageot, directeur de l'agence pôle emploi de Parthenay
- monsieur Philippe Lasserre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parthenay
- monsieur Matthieu Fichet, directeur de l'agence pôle emploi de Thouars
- monsieur Olivier Molle, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Thouars

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- madame Josette Nourisson, directrice de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Cathy Loussot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Audrey Devanne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Agnès Neveu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut,
- madame Frédérique Rouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Aline Bouster, directrice de l'agence pôle emploi de Loudun
- monsieur Emmanuel Clais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Loudun
- monsieur Loïc Osmont, directeur de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- madame Sophie Marce, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur François Xavier Métais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur Romuald Berthelot, directeur de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Pascale Male, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- monsieur Benjamin Vincent, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope (à compter du 21.12.2018)
- madame Emilie Rat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope (à compter du 21.12.2018)
- madame Véronique Ferré, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope (jusqu'au 20.12.2018)
- madame Christelle Osmont, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope (jusqu'au 20.12.2018)

- madame Fabienne Bodin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Myriam Ribo, directrice de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- monsieur Serge Candusso, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Isabelle Labbé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Christelle Osmont, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare (à compter du 21.12.2018)
- monsieur Benjamin Vincent, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare (jusqu'au 20.12.2018)
- madame Anna Gey, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- monsieur Frédéric Tourneur, directeur de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Aurélie Hebras, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Sandra Bacchiocchi, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Viviane Desouhant, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Véronique Ferré, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large (à compter du 21.12.2018)
- madame Caroline Lapeyre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Emilie Rat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large (jusqu'au 20.12.2018)
- madame Patricia Deletre, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- madame Nadine Thomas, directrice de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- madame Anne-Marie Lalande, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- monsieur Philippe Boudeau, directeur de l'agence Pôle Emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Christine Paranton, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Aurore Pradeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Myriam Lefevre, directrice de l'agence pôle emploi de Bellac
- madame Véronique Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bellac
- monsieur Pierre Guillet, directeur de l'agence pôle emploi de Limoges Jourdan
- monsieur Sylvain Cluzeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Jourdan
- madame Dominique Courivault, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Limoges Jourdan
- madame Denise Massaloux, directrice de l'agence de pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Emmanuelle Vachon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Jean-Marie Brunaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Karine Chatard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Sylvie Reix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Valérie Rougerie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Valérie Frémaux, directrice de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour

- madame Christine Méraud, directrice adjointe de l'agence de pôle emploi de Limoges Ventadour
- monsieur Philippe Coeur, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Catherine Flesch, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Laurence Ricq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Nadine Roche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Christine Blondel, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Valérie Villéger, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- monsieur Pierre Guillet, directeur ad intérim de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche (jusqu'au 31.12.18)
- madame Marie Angélique Bagur, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche (à compter du 01.01.19)
- madame Lydie Delaunay, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche

§ 2 En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

Au sein de la direction territoriale de la Charente-Charente-Maritime

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Saintonge :

- madame Sereine Delage, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Natacha Gourdien, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint Martial
- madame Valérie Duchambon, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Brigitte Bouland, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Sabine Moronvalle, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Maryse Thinon Clerc, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Véronique Gaillot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Corinne Massiot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- madame Estelle Sabatier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- monsieur Alexandre Thomas, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Thomas Delvallée, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- monsieur Eric Coulon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- madame Christine Forest, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Stéphanie Nedaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- monsieur Frédéric Peythieu, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquise
- madame Marie-Christine Douret, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquise
- madame Nathalie Fuhrmann, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Christel Gauthier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Karine Van Huffel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
madame Colette Vismara, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson

Au sein de la direction territoriale déléguée d'Isle et Dordogne :

- monsieur Yves Vauchel, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Muriel Feydi, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Séverine Cabrillat, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Valérie Bannes, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Colette Thomas, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)

Au sein de la direction territoriale de la Gironde

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- madame Frédérique Torres, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Karelle Guiraud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Marie-Line Lagadec, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Sébastien Fiorotto, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Karine Amasse, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- monsieur Benoit Castera, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Pauillac

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Métropole Ouest et Bassin :

- madame Sophie Perez Llasera, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Aurélie Cluset, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi du Bouscat
- madame Carole Barré, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- monsieur François Perez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Sandrine Verdier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur Sylvain Gabry, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- madame Laurence Sajus, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Martine Moisan, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Chantal Soubie, référente métiers appui au sein de l'agence pôle emploi de Langon

- monsieur Dominique Pochat, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Arnaud Kerdraon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Xavier Dessenne, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur William Moureau, référent au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- madame Géraldine Gilles, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Muriel Fouche, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Christophe Gauthier, référent métiers au sein de l'agence de Parentis
- monsieur Jean-Luc Bouigue, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- monsieur Stéphane Labat, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- monsieur Yvon Bondodet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Odile Beneteau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur José Leitao, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- madame Camille Gautier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve sur Lot

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée du Béarn :

- madame Régine Guicheney, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Julie Rivière, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Jérémy Derouet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- monsieur Christian Page, référent métiers au sein de l'agence de pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Océane Bréard, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey

Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Sandra Afonso, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Corinne Maccotta, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Damien Kolifrath, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Philippe Vanheule, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz

Au sein de la direction territoriale du Poitou

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux- Sèvres :

- madame Laurence Beauchamp, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Laurence Noiraud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Melle

- monsieur Dominique Rougier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Anne Manquin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévinis
- madame Sophie Fauger, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Parthenay
- madame Béatrice Painaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Thouars

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- monsieur Daniel Netier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Châtellerault
- madame Isabelle Pele, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Loudun
- madame Geneviève Sabourin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- madame Fabienne Bodin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Anna Gey, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Patricia Deletre, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- monsieur David Tschirhart, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- madame Marie Bodeau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Emmanuelle Monteil, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bellac
- monsieur Pierre Lafaye, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Jourdan
- monsieur Nicolas Coinaud, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Alexandre Rey, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Angélique Francotte, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Martine Vignol, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Nadège Coucaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Sandrine Galinat, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix La Perche

§ 3 Délégation permanente de signature est donnée à l'ensemble des agents exerçant en agences, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 12 mois.

§ 4 – Remise de dette

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 1 de l'article 4 (à l'exception des directeurs des plateformes), pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire les personnes désignées au § 1 de l'article 5 (à l'exception des responsables d'équipe et référents métiers des plateformes).

§ 5 – Recours gracieux

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine les décisions prises sur les recours gracieux formés contre les décisions prises au titre des paragraphes 1, 3 et 4 du présent article.

Bénéficient de la délégation visée à l'alinéa qui précède les personnes désignées au § 1 de l'article 4.

Article 7 – Incompatibilités

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

Article 8 – Abrogation

La décision NAq n° 2018-63 DS Agences du 29 novembre 2018 est abrogée.

Article 9 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Bordeaux, le 13 décembre 2018.

Frédéric Toubéau,
directeur régional
de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine

Décision DG n° 2018-118 du 14 décembre 2018

**Nomination au sein de la direction générale de Pôle emploi –
Madame Florence Dumontier**

Madame Florence Dumontier est nommée, aux fonctions de directrice du projet offre de services mobilité internationale au sein de la direction de l'offre de services, à compter du 1^{er} janvier 2019.

Fait à Paris, le 14 décembre 2018.

Jean-Yves Cribier,
le directeur général adjoint,
en charge des ressources humaines
et des relations sociales

Décision DG n° 2018-119 du 14 septembre 2018

Nomination au sein de Pôle emploi Guyane – Monsieur François Dumora

Monsieur François Dumora est nommé directeur régional adjoint en charge des opérations au sein de Pôle emploi Guyane, à compter du 1^{er} janvier 2019.

Fait à Paris, le 14 décembre 2018.

Le directeur général,
Jean Bassères

Décision DG n° 2018-120 du 14 décembre 2018

**Nomination au sein de la direction générale de Pôle emploi –
Monsieur Romain Sammut**

Monsieur Romain Sammut est nommé directeur en charge de la direction architecture, sécurité, innovation et achats au sein de la direction des systèmes d'information, à compter du 1^{er} janvier 2019.

Fait à Paris, le 14 décembre 2018.

Jean-Yves Cribier,
le directeur général adjoint,
en charge des ressources humaines
et des relations sociales

Décision No n° 2018-49 DP IRP du 14 décembre 2018

Délégation de pouvoir de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie au directeur des relations sociales et de la qualité de vie au travail à l'effet de présider le C.H.S.C.T. et d'animer les réunions des délégués du personnel

La directrice régionale de Pôle emploi Normandie,

Vu le code du travail, notamment les articles, L 2311-1 et suivants, L. 4611-1 et suivants, L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 5312-6, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la délibération n° 2015-37 du 8 juillet 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant le cadre des délégations de pouvoir au sein de Pôle emploi,

Décide :

Article 1 – Délégation de pouvoir

§ 1 Délégation de pouvoir est donnée au directeur des relations sociales et de la qualité de vie au travail à l'effet d'assurer les responsabilités incombant au chef d'établissement en matière d'institutions représentatives du personnel de la direction régionale autres que le comité d'établissement, dans les conditions prévues par le code du travail et notamment :

- d'organiser les réunions du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (C.H.S.C.T) et des délégués du personnel,
- d'établir l'ordre du jour et de convoquer les personnes participant à ces réunions dans les conditions prévues par les textes applicables,
- de recueillir les avis et consultations prévus par la loi,
- de présider et d'animer les réunions du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail et d'animer les réunions des délégués du personnel,
- d'assurer l'information obligatoire auprès de l'inspecteur du travail dans le cadre du fonctionnement de ces instances.

§ 2 La délégation de pouvoir visée au § 1 du présent article ne fait pas obstacle à ce que, à titre exceptionnel, la directrice régionale puisse, si elle l'estime opportun eu égard aux circonstances et après en avoir préalablement informé son délégataire par écrit, présider elle-même une réunion déterminée du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou des délégués du personnel.

§ 3 En cas d'absence ou d'empêchement du bénéficiaire de la présente délégation de pouvoir, celui-ci est autorisé à donner une procuration écrite, préalable et spéciale à un agent de la direction régionale cadre dirigeant ou cadre supérieur au sens des articles 1^{er}, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi ou, concernant le personnel soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003, à un agent de niveaux VA ou VB, ou relevant du personnel fonctionnel de direction placé sous l'autorité hiérarchique directe d'un cadre dirigeant, à l'effet de présider une réunion déterminée du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou d'animer une réunion déterminée des délégués du personnel ou, plus généralement, d'assurer les relations avec ces deux instances représentatives du personnel pendant la période d'absence ou d'empêchement considérée.

Article 2 – Abrogation

La décision No n° 2017-66 DP IRP du 15 décembre 2017 est abrogée.

Article 3 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Rouen, le 14 décembre 2018.

Martine Chong-Wa Numeric,
directrice régionale
de Pôle emploi Normandie

Décision ARA n° 2018-60 DS DR du 17 décembre 2018

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes au sein de la direction régionale

Le directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5312-13, R. 5312-4 à R. 5312-6, R. 5312-19 et R. 5312-23 à R. 5312-26,

Vu, ensemble, l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat, le Fonds de solidarité et Pôle emploi le 21 décembre 2012 relative à la répétition des prestations indues par Pôle emploi,

Vu la délibération n° 2012-21 du 22 mars 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des actions en justice et transactions pour lesquelles le directeur général peut agir sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration et arrêtant les modalités de cette délibération préalable et spéciale,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2014-23 du 21 mai 2014 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des marchés et accords-cadres que le directeur général peut conclure sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration dans la limite, le cas échéant, d'un montant déterminé, et arrêtant les modalités de cette délibération préalable et spéciale,

Vu la délibération n° 2017-24 du 18 octobre 2017 du conseil d'administration de Pôle emploi approuvant le règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2017-117 du 31 décembre 2017 du directeur général de Pôle emploi actualisant les seuils du règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2016-13 du 2 février 2016 portant délégation de pouvoir du directeur général aux directeurs régionaux de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2018-75 du 26 juin 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Décide :

Section 1 – Fonctionnement général

Article 1 – Correspondances, congés, autorisations d'absence et ordres de missions

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 4, au § 5 et au § 6 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, dans la limite de leurs attributions :

- 1) les correspondances se rapportant aux activités du service, à l'exception des instructions et notes à destination du réseau de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes et des correspondances avec ses partenaires institutionnels,
- 2) en matière de gestion des ressources humaines, les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des agents placés sous leur autorité,

- 3) les ordres de mission des agents placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de France.

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 4 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, dans la limite de leurs attributions, les ordres de mission des agents placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de France.

§ 3 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 4 et § 5 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, dans la limite de leurs attributions, les instructions et notes à destination du réseau de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes et les correspondances avec ses partenaires institutionnels.

§ 4 Bénéficient des délégations visées au § 1, au § 2 et au § 3 du présent article :

- madame Hélène Biabaut, directeur des opérations ad interim
- madame Marie-Christine Dubroca-Cortesi, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- madame Carole Fiard, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances et de la gestion
- monsieur Daniel Meyer, directeur ad interim de la stratégie et des relations extérieures
- monsieur Jean-Luc Minatchy, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Fabienne Siebenborn, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale

§ 5 Bénéficient des délégations visées au § 1 et au § 3 du présent article :

- madame Christine Récla, directeur finances gestion
- monsieur Tony Van Dionant, directeur du pilotage et de la gestion du patrimoine
- madame Hélène Biabaut, adjoint au DRA en charge des opérations
- madame Sonia Bouriaud, directeur des relations sociales et de la qualité de vie au travail
- madame Karine Bouvier-Peyrard, directeur adjoint ad interim au directeur des opérations
- madame Chantal Didi, directeur de la production centralisée
- madame Geneviève Gandon, adjoint au directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- madame Céline Morard Lemoigne, directeur du développement RH et GPEC

§ 6 Bénéficient de la délégation visée au § 1 du présent article :

- monsieur Philippe Antraygues, responsable de service pilotage
- monsieur Gilles Artaud, responsable de service réglementaire et applicatifs
- monsieur Dominique Auria, responsable de service sécurité
- monsieur Guy Averous, responsable de service appui et supervision
- monsieur Olivier Barat, responsable de service adjoint comptabilité finances
- monsieur Didier Barraud, responsable de service comptabilité finances
- madame Dominique Bidault, responsable de service orientation, formation, prestations
- madame Catherine Bonhomme, responsable de service cabinet ad interim
- madame Laurence Bonzi, responsable de service formation
- monsieur Christophe Bouchet, adjoint au directeur des opérations – métiers
- monsieur Michel Capelle, responsable de service maîtrise des risques et investigations
- madame Muriel Cussat-Lévy, responsable de service appui réseau pour les départements de l'Ardèche, de la Drôme et de l'Isère
- monsieur Jean-Louis Da Costa, responsable de service immobilier
- madame Valérie Darphin, responsable de service partenariat opérationnel et offre de service demandeurs d'emploi
- madame Nadine Delage, responsable de service conditions de vie au travail et régulation sociale

- madame Christiane Delery, adjointe au responsable de service formation
- madame Catherine Deschanel, responsable de service appui réseau pour le département du Rhône
- madame Marie Dessemme, responsable de service médiateur
- monsieur Patrick Ferrari, adjoint au directeur de la production centralisée
- monsieur François Ferrer, responsable de service qualité de service
- madame Frédérique Filiot, responsable de service cabinet
- monsieur Jean-Marie Gay, responsable de service contentieux
- monsieur Vincent Giquet, responsable de service statistiques, études, évaluations
- madame Anne-Laure Guérenne, responsable de service achats et marchés
- madame Hélène Hennebelle, responsable de service appui déploiements projets
- monsieur José Juarez, responsable de service suivi contrats nationaux et moyens généraux
- madame Mireille Laboureau, responsable de service adjoint prévention des fraudes
- monsieur Rémy Large, responsable de service appui réseau pour les départements de l'Ain, de la Savoie et de la Haute-Savoie
- monsieur Thibaud Leclerc, adjoint au responsable de service informatique utilisateurs
- madame Fabienne Lehoux, responsable de fonction stratégie et communication
- monsieur Stéphane Loffredo, responsable de service prévention des fraudes
- monsieur François Lucet, adjoint au responsable de service suivi contrats nationaux et moyens généraux
- madame Anne Mancini, responsable de service appui réseau pour les départements de la Loire et de la Haute-Loire
- monsieur Thierry Mauduit, responsable de service entreprises et développement économique
- madame Emmanuelle Montaurier, responsable de service appui réseau pour les départements du Cantal, de l'Allier et du Puy de Dôme
- madame Florence Olivier, adjointe au responsable de service relations sociales et conditions de travail
- monsieur Franck Pédimina, adjoint au responsable de service contrôle de gestion
- monsieur Jean-Michel Priouret, responsable de service sécurisation des parcours
- monsieur Franck Mas, responsable de service emploi carrières
- madame Lydia Rodier, adjointe au responsable de service emploi carrières

§ 7 Délégation permanente est également donnée à monsieur Gilles Desvaquet, directeur de la stratégie et des relations extérieures et à monsieur Daniel Meyer, directeur du développement économique et du partenariat, à l'effet de valider, au nom du directeur régional, les notes de frais des membres des instances paritaires régionales.

Section 2 – Contrats, marchés et biens immobiliers

Article 2 – Achat de fournitures et de services

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

Bénéficiaires des délégations mentionnées au présent § 1 :

- madame Hélène Biabaut, directeur des opérations ad interim
- madame Marie-Christine Dubroca-Cortesi, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- madame Carole Fiard, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances et de la gestion
- monsieur Daniel Meyer, directeur ad interim de la stratégie et des relations extérieures
- monsieur Jean-Luc Minatchy, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Fabienne Siebenborn, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

Bénéficiaires des délégations mentionnées au présent § 2 :

- madame Christine Récla, directeur finances gestion
- monsieur Tony Van Dionant, directeur du pilotage et de la gestion du patrimoine
- madame Hélène Biabaut, adjoint au DRA en charge des opérations
- madame Sonia Bouriaud, directeur des relations sociales et de la qualité de vie au travail
- madame Karine Bouvier-Peyrard, directeur adjoint ad interim au directeur des opérations
- madame Chantal Didi, directeur de la production centralisée
- madame Geneviève Gandon, adjoint au directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- madame Céline Morard Lemoigne, directeur du développement RH et GPEC

§ 3 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, en matière d'achat de fournitures et services, les bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 euros HT.

Bénéficiaires des délégations mentionnées au présent § 3 :

- monsieur Philippe Antraygues, responsable de service pilotage
- monsieur Gilles Artaud, responsable de service réglementaire et applicatifs
- monsieur Dominique Auria, responsable de service sécurité
- monsieur Guy Averous, responsable de service appui et supervision
- monsieur Olivier Barat, responsable de service adjoint comptabilité finances
- monsieur Didier Barraud, responsable de service comptabilité finances
- madame Dominique Bidault, responsable de service orientation, formation, prestations
- madame Catherine Bonhomme, responsable de service cabinet ad interim
- madame Laurence Bonzi, responsable de service formation
- monsieur Christophe Bouchet, adjoint au directeur des opérations – métiers
- monsieur Michel Capelle, responsable de service maîtrise des risques et investigations
- madame Muriel Cussat-Lévy, responsable de service appui réseau pour les départements de l'Ardèche, de la Drôme et de l'Isère
- monsieur Jean-Louis Da Costa, responsable de service immobilier

- madame Valérie Darphin, responsable de service partenariat opérationnel et offre de service demandeurs d'emploi
- madame Nadine Delage, responsable de service conditions de vie au travail et régulation sociale
- madame Christiane Delery, adjointe au responsable de service formation
- madame Catherine Deschanel, responsable de service appui réseau pour le département du Rhône
- madame Marie Dessemme, responsable de service médiateur
- monsieur Patrick Ferrari, adjoint au directeur de la production centralisée
- monsieur François Ferrer, responsable de service qualité de service
- madame Frédérique Filiot, responsable de service cabinet
- monsieur Jean-Marie Gay, responsable de service contentieux
- monsieur Vincent Giquet, responsable de service statistiques, études, évaluations
- madame Anne-Laure Guérenne, responsable de service achats et marchés
- madame Hélène Hennebelle, responsable de service appui déploiements projets
- monsieur José Juarez, responsable de service suivi contrats nationaux et moyens généraux
- madame Mireille Laboureau, responsable de service adjoint prévention des fraudes
- monsieur Rémy Large, responsable de service appui réseau pour les départements de l'Ain, de la Savoie et de la Haute-Savoie
- monsieur Thibaud Leclerc, adjoint au responsable de service informatique utilisateurs
- madame Fabienne Lehoux, responsable de fonction stratégie et communication
- monsieur Stéphane Loffredo, responsable de service prévention des fraudes
- monsieur François Lucet, adjoint au responsable de service suivi contrats nationaux et moyens généraux
- madame Anne Mancini, responsable de service appui réseau pour les départements de la Loire et de la Haute-Loire
- monsieur Thierry Mauduit, responsable de service entreprises et développement économique
- madame Emmanuelle Montaurier, responsable de service appui réseau pour les départements du Cantal, de l'Allier et du Puy de Dôme
- madame Florence Olivier, adjointe au responsable de service relations sociales et conditions de travail
- monsieur Franck Pédimina, adjoint au responsable de service contrôle de gestion
- monsieur Jean-Michel Priouret, responsable de service sécurisation des parcours
- monsieur Franck Mas, responsable de service emploi carrières
- madame Lydia Rodier, adjointe au responsable de service emploi carrières

Article 3 – Marchés de travaux

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, dans la limite de leurs attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accords-cadres de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

Bénéficiaires des délégations mentionnées au présent § 1 :

- madame Hélène Biabaut, directeur des opérations ad interim

- madame Marie-Christine Dubroca-Cortesi, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- madame Carole Fiard, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances et de la gestion
- monsieur Daniel Meyer, directeur ad interim de la stratégie et des relations extérieures
- monsieur Jean-Luc Minatchy, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Fabienne Siebenborn, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, dans la limite de leurs attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

Bénéficiaire des délégations mentionnées au présent § 2 :

- madame Christine Récla, directeur finances gestion
- monsieur Tony Van Dionant, directeur du pilotage et de la gestion du patrimoine

§ 3 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne, en matière de travaux, les bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 euros HT.

Bénéficiaire des délégations mentionnées au présent § 3 :

- monsieur Jean-Louis Da Costa, responsable de service immobilier
- monsieur José Juarez, responsable de service suivi contrats nationaux et moyens généraux
- madame Anne-Laure Guérenne, responsable de service achats et marchés

Article 4 – Baux, acquisitions et aliénations de biens immobiliers

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée à la personne désignée au § 2 à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, dans la limite de ses attributions :

- les baux, que Pôle emploi y ait qualité de preneur ou de bailleur,
- les actes relatifs aux acquisitions et aliénations de biens immobiliers.

§ 2 Bénéficiaire des délégations mentionnées au présent § 1 :

- madame Carole Fiard, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances et de la gestion
- madame Christine Récla, directeur finances gestion
- monsieur Tony Van Dionant, directeur du pilotage et de la gestion du patrimoine

Article 5 – Autres contrats

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2, aux fins d'exécution du service public de l'emploi, au nom du directeur de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes à l'effet de signer les contrats de portée régionale de partenariat, de subvention ou de vente de services d'insertion, reclassement ou promotion professionnels, à l'exclusion des conventions de gestion prévues à l'article L. 5424-2 du code du travail.

§ 2 Bénéficient des délégations mentionnées au présent § 1 :

- madame Hélène Biabaut, directeur des opérations ad interim
- madame Marie-Christine Dubroca-Cortesi, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- madame Carole Fiard, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances et de la gestion
- monsieur Daniel Meyer, directeur ad interim de la stratégie et des relations extérieures
- monsieur Jean-Luc Minatchy, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Fabienne Siebenborn, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale

Section 3 – Ressources humaines

Article 6 – Gestion des ressources humaines

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 à l'effet de signer au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, dans la limite de leurs attributions :

- dans le cadre de la politique générale de recrutement de Pôle emploi, les documents et actes utiles au recrutement des agents nécessaires au fonctionnement de la direction régionale, à l'exception des cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
- les décisions de nomination et l'ensemble des autres actes de gestion des ressources humaines, y compris la rupture du contrat de travail ou du contrat de droit public à l'exception, dans le cadre du pouvoir disciplinaire, des décisions de sanctions supérieures à l'avertissement et au blâme, des agents de la direction régionale autres que :
 - o les cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
 - o concernant le personnel soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003, les agents de niveaux VA et VB.

§ 2 Bénéficient des délégations mentionnées au présent § 1 :

- madame Fabienne Siebenborn, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- madame Sonia Bouriaud, directeur des relations sociales et de la qualité de vie au travail

§ 3 Délégation permanente de signature est donnée à madame Marie-Christine Dubroca-Cortesi, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques à l'effet de signer au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, dans la limite de ses attributions, les décisions octroyant la protection fonctionnelle de Pôle emploi.

Section 4 – Prestations en trop versées : délais de remboursement, remise et admission en non-valeur

Article 7 – Délais de remboursement

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes :

- dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sans limite sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées,
- dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sans limite sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion.

Bénéficiaire des délégations mentionnées au présent paragraphe :

- madame Hélène Biabaut, Directeur des Opérations ad interim
- madame Marie-Christine Dubroca-Cortesi, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- madame Carole Fiard, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances et de la gestion
- monsieur Daniel Meyer, directeur ad interim de la stratégie et des relations extérieures
- monsieur Jean-Luc Minatchy, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Fabienne Siebenborn, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes :

- 1) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées dans la limite de 36 mois,
- 2) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, dans la limite de 36 mois.

Bénéficiaire des délégations mentionnées au présent paragraphe :

- monsieur Jean-Marie Gay, responsable de service contentieux
- monsieur Eddy Marron, adjoint au responsable de service contentieux
- monsieur Stéphane Loffredo, responsable de service prévention des fraudes
- madame Marie Dessemme, responsable de service médiateur

§3 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes :

- 1) Dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées dans la limite de 12 mois,

- 2) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, dans la limite de 12 mois.

Bénéficiaire des délégations mentionnées au présent paragraphe :

- madame Christine Bano, service contentieux
- monsieur Fabrice Blanchard, service contentieux
- madame Anne-Marie Colantonio, service contentieux
- monsieur Jérôme Collin, service contentieux
- madame Marie-Estelle Jacquemart, service contentieux
- madame Marie Menue, service contentieux
- madame Jessica Mémong Minkoulou-Abe, service contentieux
- monsieur Damien Pichod, service contentieux
- madame Christiane Rebmann, service contentieux
- monsieur Samuel Renaud, service contentieux
- monsieur Philippe Serret, service contentieux
- madame Nathalie Vaugier, service contentieux
- madame Brigitte Vernois, service contentieux

Article 8– Remise de dette

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail , ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, quel que soit le montant de ces prestations.

Bénéficiaire des délégations mentionnées au présent paragraphe :

- madame Hélène Biabaut, directeur des opérations ad interim
- madame Marie-Christine Dubroca-Cortesi, directeur régional adjoint maîtrise des risques
- madame Carole Fiard, directeur régional adjoint administratif et financier
- monsieur Daniel Meyer, directeur ad interim de la stratégie et des relations extérieures
- monsieur Jean-Luc Minatchy, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Fabienne Siebenborn, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée à la personne désignée au présent paragraphe pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2000 euros.

Bénéficiaire des délégations mentionnées au présent paragraphe :

- monsieur Jean-Marie Gay, responsable de service contentieux

Article 9 – Admission en non-valeur

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, quel que soit le montant de ces prestations.

Bénéficient des délégations mentionnées au présent paragraphe :

- madame Hélène Biabaut, directeur des opérations ad interim
- madame Marie-Christine Dubroca-Cortesi, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- madame Carole Fiard, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances et de la gestion
- monsieur Daniel Meyer, directeur ad interim de la stratégie et des relations extérieures
- monsieur Jean-Luc Minatchy, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Fabienne Siebenborn, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Jean-Marie Gay, responsable de service contentieux et à monsieur Gilles Artaud, responsable de service réglementation applicatifs pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2000 euros.

Section 5 – Décisions sur recours

Article 10 – Recours gracieux

Délégation permanente de signature est donnée à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, les décisions sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées aux articles 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 de la présente décision, à :

- madame Hélène Biabaut, directeur des opérations ad interim
- madame Marie-Christine Dubroca-Cortesi, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- madame Carole Fiard, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances et de la gestion
- monsieur Daniel Meyer, directeur ad interim de la stratégie et des relations extérieures
- monsieur Jean-Luc Minatchy, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Fabienne Siebenborn, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale

Article 11 – Recours hiérarchiques

Délégation permanente de signature, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, les décisions sur les recours hiérarchiques formés par les usagers contre les décisions prises par les agents placés sous l'autorité du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, y compris les décisions ou conventions conclues pour le compte de l'Etat mentionnés à l'article R. 5312-4 du code du travail et les décisions prises pour le compte du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail, est donnée à :

- madame Hélène Biabaut, directeur des opérations ad interim
- madame Marie-Christine Dubroca-Cortesi, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- madame Carole Fiard, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances et de la gestion
- monsieur Daniel Meyer, directeur ad interim de la stratégie et des relations extérieures
- monsieur Jean-Luc Minatchy, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Fabienne Siebenborn, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale

Section 6 – Plaintes, contentieux et transactions

Article 12 – Plaintes sans constitution de partie civile

Délégation permanente de signature, à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers que Pôle emploi représente, pour tout fait ou acte intéressant la direction régionale, est donnée à :

- madame Hélène Biabaut, directeur des opérations ad interim
- madame Sonia Bouriaud, directeur des relations sociales et de la qualité de vie au travail
- madame Chantal Didi, directeur de la production centralisée
- madame Marie-Christine Dubroca-Cortesi, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- madame Carole Fiard, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances et de la gestion
- madame Geneviève Gandon, adjoint au directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- monsieur Daniel Meyer, directeur ad interim de la stratégie et des relations extérieures
- monsieur Jean-Luc Minatchy, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Fabienne Siebenborn, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale

Article 13 – Contentieux

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au paragraphe 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes et dans la limite des attributions de leur service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges :

- visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012 et ce, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur ;
- concernant plusieurs établissements de Pôle emploi ;
- mettant en cause les marques et noms de domaines intéressant Pôle emploi ;
- relatifs à la convention collective nationale de Pôle emploi, aux accords qui y sont annexés et aux accords collectifs nationaux de travail, ainsi qu'à leurs avenants, sauf décision ponctuelle prise par le directeur général ou son délégataire au sein de la direction générale ;
- relatifs aux décrets, arrêtés, délibérations, instructions, décisions du directeur général ou de son délégataire au sein de la direction générale afférents à la situation statutaire et réglementaire des agents de droit public ;
- entre Pôle emploi et un agent de la direction régionale porté devant la juridiction administrative ou entre Pôle emploi et un agent soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 de niveau VA ou VB qui serait porté devant le juge judiciaire ;
- entre Pôle emploi et un cadre dirigeant ou supérieur visé à l'article 1er, 1.2 ou 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi.

§ 2 Sont bénéficiaires de la délégation mentionnée au paragraphe 1 du présent article sous une forme permanente, les personnes ci-après nommément désignées :

- madame Hélène Biabaut, directeur des opérations ad interim
- madame Marie-Christine Dubroca-Cortesi, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- madame Carole Fiard, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances et de la gestion
- monsieur Daniel Meyer, directeur ad interim de la stratégie et des relations extérieures
- monsieur Jean-Luc Minatchy, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Fabienne Siebenborn, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- madame Sonia Bouriaud, directeur des relations sociales et de la qualité de vie au travail
- monsieur Gilles Artaud, responsable de service réglementaire et applicatifs
- monsieur Jean-Marie Gay, responsable de service contentieux
- monsieur Stéphane Loffredo, responsable de service prévention des fraudes
- madame Mireille Laboureau, responsable de service adjoint prévention des fraudes
- madame Emmanuelle Ryon, juriste
- madame Sandrine Fayolle, juriste
- madame Claire Trémouilhac, juriste
- madame Claudie Saux, juriste
- monsieur Cyril Bonnet, service prévention des fraudes
- monsieur Vincent Boulard, service prévention des fraudes
- madame Myriam Boussard, service prévention des fraudes
- monsieur Thierry Cat, service prévention des fraudes
- monsieur Jérôme Coster, service prévention des fraudes
- monsieur Stéphane Coulomb, service prévention des fraudes
- madame Sandrine Dagnaud-Genard, service prévention des fraudes
- madame Valérie Dignoire, service prévention des fraudes
- madame Sylvie Dubosclard, service prévention des fraudes
- monsieur Gilles Gallo, service prévention des fraudes
- monsieur Lionel Kaluza, service prévention des fraudes
- monsieur Olivier Prudhomme, service prévention des fraudes
- madame Muriel Salomon-Gagnaire, service prévention des fraudes
- madame Christelle Sartre, service prévention des fraudes
- madame Régine Vial, service prévention des fraudes
- madame Delphine Villanova, service prévention des fraudes
- madame Christine Bano, service contentieux
- monsieur Fabrice Blanchard, service contentieux
- madame Anne-Marie Colantonio, service contentieux
- monsieur Jérôme Collin, service contentieux
- madame Marie-Estelle Jacquemart, service contentieux
- monsieur Eddy Marron, adjoint au responsable de service contentieux
- madame Marie Menue, service contentieux
- madame Jessica Mémong Minkoulou-Abe, service contentieux
- monsieur Damien Pichod, service contentieux
- madame Christiane Rebmann, service contentieux
- monsieur Samuel Renaud, service contentieux
- monsieur Philippe Serret, service contentieux
- madame Nathalie Vaugier, service contentieux
- madame Brigitte Vernois, service contentieux

Article 14 – Transactions

§ 1 Délégation permanente de signature est à l'effet de transiger, dans la limite de leurs attributions, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes ou d'un tiers que Pôle emploi représente, dans les cas se rapportant à ses décisions ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, prévoyant le versement d'une somme d'un montant total strictement inférieur à 50 000 euros, à l'exception de ceux dans lesquels le directeur général ne peut conclure une transaction

qu'après délibération préalable et spéciale du conseil d'administration en application de l'article 3 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, à :

- madame Hélène Biabaut, directeur des opérations ad interim
- madame Marie-Christine Dubroca-Cortesi, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- madame Carole Fiard, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances et de la gestion
- monsieur Daniel Meyer, directeur ad interim de la stratégie et des relations extérieures
- monsieur Jean-Luc Minatchy, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Fabienne Siebenborn, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée, à l'effet de transiger, dans la limite de leurs attributions respectives, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes ou d'un tiers que Pôle emploi représente, dans les cas se rapportant à leurs décisions ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, prévoyant le versement d'une somme d'un montant total strictement inférieur à 5000 euros, à l'exception de ceux dans lesquels le directeur général ne peut conclure une transaction qu'après délibération préalable et spéciale du conseil d'administration en application de l'article 3 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, à :

- monsieur Jean-Marie Gay, responsable de service contentieux
- monsieur Stéphane Loffredo, responsable service prévention des fraudes
- madame Mireille Laboureau, responsable service adjoint prévention des fraudes,

Section 7 – Divers

Article 15 – Hygiène, santé et sécurité au travail

Délégation permanente de signature est donnée, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, en matière d'hygiène, de santé et de sécurité au travail, les décisions et actes nécessaires pour assurer au respect des dispositions législatives et réglementaires s'imposant en la matière à l'employeur à l'égard des personnels, usagers et tiers, dans l'ensemble des sites dans le ressort territorial de la direction régionale et au cours des déplacements de l'ensemble des personnels de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, à :

- madame Marie-Christine Dubroca-Cortesi, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- madame Geneviève Gandon, adjoint au directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- madame Fabienne Siebenborn, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- madame Sonia Bouriaud, directeur des relations sociales et de la qualité de vie au travail
- monsieur Dominique Auria, responsable de service sécurité

Chaque délégataire statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

Article 16 – Abrogation

La décision ARA n° 2018-54 DS DR du 6 décembre 2018 est abrogée.

Article 17 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Lyon, le 17 décembre 2018.

Pascal Blain,
directeur régional
de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes

Décision ARA n° 2018-61 DS IPR du 17 décembre 2018

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables

Le directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-10, L. 5422-20, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le code de commerce, notamment les articles L. 626-6 et D.626-9 à D.626-15, et les décrets n° 2007-153 du 5 février 2007 et n° 2007-686 du 4 mai 2007,

Vu la convention du 27 juin 2011 relative à la mise en œuvre du CSP et ses avenants, et la convention du 19 juillet 2011 relative au CSP et ses avenants,

Vu, ensemble, la convention du 14 avril 2017 relative à l'indemnisation du chômage, le règlement qui y est annexé et les textes pris pour leur application, en particulier l'accord d'application n° 12,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant respectivement acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu, ensemble, la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2018-75 du 26 juin 2018 relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive et les décisions par lesquelles le directeur général a transféré à cet établissement des missions complémentaires précédemment exercées par la direction régionale de Pôle emploi Rhône-Alpes,

Décide :

Article 1 – Décisions relatives au versement des allocations d'assurance chômage

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 10 § 2 et § 3, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord n° 12 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes :

- admettre un demandeur d'emploi au bénéfice des allocations en cas de départ volontaire d'un emploi précédemment occupé,
- prendre en compte, dans le salaire de référence servant à calculer le montant des allocations, des majorations de rémunérations autres que celles visées au § 1 et à l'alinéa 1er du § 2 de l'accord n° 6 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage,
- accorder le bénéfice des allocations dans les quatre situations visées au § 3 de l'accord d'application n° 12,
- accorder le maintien du versement des prestations au titre de l'article 9 § 3 du règlement de l'assurance chômage dans les deux cas visés au § 4 de l'accord d'application n° 12.

Article 2 – Remises des allocations et/ou prestations indûment versées

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 10 § 2 et § 3, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes, accorder, en tout ou en partie, la remise des allocations et/ou prestations indûment versées au titre de la convention d'assurance chômage, de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) pour une raison autre que l'existence d'une fraude ou d'une fausse déclaration, établie par le juge ou alléguée par les services de Pôle emploi, pour un montant maximal de 650 euros,

Article 3 – Remises de majorations de retard et/ou de pénalités hors CCSF

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder en tout ou en partie, ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué dans le cadre des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- dans la limite, en cas d'acceptation, de 6 000 euros, aux personnes désignées à l'article 10 § 1
- dans la limite, en cas d'acceptation, de 4 000 euros, aux personnes désignées à l'article 10 § 2 et § 4

Article 4 – Délais de paiement de contributions, cotisations et autres ressources hors CCSF

Délégation permanente de signature est donnée, aux personnes désignées à l'article 10 § 1, § 2 et § 4, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction, statuer sur les demandes de délais de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues par les employeurs au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 25 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 6 mois.

Article 5 – Report de paiement de contributions, cotisations et accessoires

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 10 § 1, § 2 et § 4, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, accepter les demandes de report de paiement des contributions, cotisations et accessoires dans la limite de 3 mois ou les refuser.

Article 6 – Ressources : remises et délais examinés en CCSF

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes visées à l'article 10 § 1, § 2 et § 4, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes et dans les conditions et limites fixées par le code de commerce, les décrets régissant la matière, les accords d'assurance chômage et le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, accorder ou refuser, dans les cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision :

- des délais pour le paiement des créances dues par les employeurs exigibles à la date de réception de la demande, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce et, accorder des délais de paiement, dans la limite maximale de 12 mois - ou, lorsque l'ensemble des autres membres de la CCSF est disposé à consentir des délais de paiement excédant 12 mois, dans la limite maximale de 36 mois - ou refuser d'accorder des délais ;
- une remise de la part patronale des contributions dues à l'assurance chômage, des cotisations dues à l'Ags, des majorations de retard, des frais de poursuite et des sanctions, exigibles à la date de réception de la demande de remise, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce. En cas de liquidation judiciaire, aucune des créances restant dues à l'institution par l'employeur ne peut donner lieu à une remise.

Article 7 – Admission en non-valeur des créances irrécouvrables

Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, dans les conditions et limites fixées par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à :

- 22 500 euros s'il s'agit de cotisations à l'Ags, à 10 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues par l'employeur au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et à 1 000 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, aux personnes désignées à l'article 10 § 1
- 5 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de cotisations à l'Ags, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et inférieur à 500 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, aux personnes désignées à l'article 10 § 2, § 4 et § 5

Article 8 – Restriction

Lorsque, par décision du directeur général, l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence pour gérer une mission déterminée, les délégataires constitués dans la présente décision ne disposent plus, à compter de la date d'effet de la décision du directeur général, de la compétence pour statuer dans les dossiers afférents à cette mission lorsque l'établissement Pôle emploi services a le pouvoir de décider.

Article 9 – Incompatibilités

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous

quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

Article 10 – Délégataires

§ 1 Bénéficient à titre permanent des délégations mentionnées aux articles 3 alinéa 1), 4, 5, 6, 7 alinéa 1) :

- madame Hélène Biabaut, directeur des opérations ad interim
- madame Marie-Christine Dubroca-Cortesi, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- madame Carole Fiard, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances et de la gestion
- monsieur Daniel Meyer, directeur ad interim de la stratégie et des relations extérieures
- monsieur Jean-Luc Minatchy, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Fabienne Siebenborn, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- madame Chantal Didi, directeur de la production centralisée

§ 2 Bénéficient à titre permanent des délégations mentionnées aux articles 1, 2, 3 alinéa 2), 4, 5, 6, 7 alinéa 2) :

- monsieur Jean-Marie Gay, responsable de service contentieux
- monsieur Eddy Marron, adjoint au responsable de service contentieux

§ 3 Bénéficient à titre permanent des délégations mentionnées à l'article 1 et à l'article 2 :

- madame Delphine Bonnel, directrice au sein de l'agence d'Aix les Bains
- madame Karine Blandino-Coutantic, directrice au sein de l'agence d'Albertville
- madame Armal Guergouz, directrice au sein de l'agence d'Ambérieux
- madame Christelle Cuvex-Combaz, directrice au sein de l'agence de Belley
- madame Isabelle Charrel, directrice au sein de l'agence de Bourg en Bresse
- monsieur Wilfrid Bristiel, directeur au sein de l'agence de Chambéry Grand Verger
- madame Cécile Bodennec-Podeur, directrice au sein de l'agence de Chambéry Mudry
- monsieur Philippe Zymek, directeur au sein de l'agence de Meximieux/Miribel
- monsieur Christian Berthomier, directeur au sein de l'agence de Montmélián
- monsieur Philippe Bourget, directeur au sein de l'agence de Moutiers
- madame Christine Doucement, directrice au sein de l'agence d'Oyonnax
- monsieur Armel Gautron, directeur au sein de l'agence de Saint Jean de Maurienne
- monsieur Thierry Pottier, directeur au sein de l'agence de Thoiry
- madame Mélinda Gineste, directrice au sein de l'agence de Trévoux
- madame Marie-Agnès Rossignol, directrice au sein de l'agence d'Annonay
- madame Cécile Cecchetto, directrice au sein de l'agence d'Aubenas
- monsieur Philippe Fustier, directeur au sein de l'agence de Crest
- monsieur Hassan Gaïla, directeur au sein de l'agence de Montélimar
- madame Denise Ménétrier, directrice au sein de l'agence de Pierrelatte/Nyons
- monsieur Jean-Louis Leuci, directeur au sein de l'agence de Privas
- monsieur Michel Duchamp, directeur au sein de l'agence de Romans sur Isère
- madame Fabienne Tavel, directrice au sein de l'agence de Tournon
- madame Liliane Perretti, directrice au sein de l'agence de Valence Briffaut
- monsieur Denis Buhler, directeur au sein de l'agence de Valence Hugo
- monsieur Philippe Conso, directeur au sein de l'agence de Bourgoin Jallieu
- madame Florence Turenne, directrice au sein de l'agence d'Echirolles
- madame Florence Gode, directrice au sein de l'agence de Fontaine
- madame Isabelle Marin-Lamellet, directrice au sein de l'agence Grenoble Europole
- madame Corinne Alberti-Rochette, directrice au sein de l'agence de Grenoble La Bruyère
- madame Anne Robert, directrice au sein de l'agence de La Côte Saint André
- madame Nathalie de Beaurepaire, directrice au sein de l'agence de La Tour du Pin

- madame Nathalie Jeanton, directrice au sein de l'agence de Pontcharra
- monsieur Frédéric Bramante, directeur au sein de l'agence de Pont de Claix
- madame Catherine Dallègre, directrice ad interim au sein de l'agence de Saint Marcellin
- madame Catherine Krebs, directrice au sein de l'agence de Saint Martin d'Hères
- madame Blandine Raphet, directrice au sein de l'agence de Tignieu Jemezieu
- madame Hélène Calvetti, directrice au sein de l'agence de Vienne
- madame Marie-Agnès Colomb, directrice au sein de l'agence de Villefontaine
- madame Catherine Dallègre, directrice au sein de l'agence de Voiron
- monsieur Patrice Nowaczyk, directeur au sein de l'agence d'Andrézieux-Bouthéon
- monsieur Hervé Pichon, directeur au sein de l'agence de Brioude
- monsieur Jean Christophe Gessen, directeur au sein de l'agence de Firminy
- monsieur Patrick Vassal, directeur au sein de l'agence du Puy en Velay
- monsieur Christophe Erpelding, directeur au sein de l'agence de Monistrol/Yssingieux
- monsieur Joël de la Torre, directeur au sein de l'agence de Montbrison
- madame Marielle Geai, directrice au sein de l'agence de Rive de Gier
- monsieur Stéphane Colliat, directeur au sein de l'agence de Roanne
- madame Laure Patouillard, directrice au sein de l'agence de Saint Chamond
- monsieur Didier Coste, directeur au sein de l'agence de Saint-Etienne Bellevue
- madame Monique Mallon Piccolomo, directrice au sein de l'agence de Saint-Etienne Chateaucieux
- madame Corinne Neel, directrice au sein de l'agence de Saint-Etienne Clapier
- monsieur Joued Meguireche, directeur au sein de l'agence de Saint Etienne Terrasse
- madame Fabienne Metzlé, directrice au sein de l'agence de Belleville
- madame Marion Henocq, directrice au sein de l'agence de Caluire-et-Cuire
- madame Nathalie Carette, directrice au sein de l'agence de Givors
- madame Brigitte Montignot, directrice au sein de l'agence de Lyon Albert Thomas
- monsieur Yann Métais, directeur au sein de l'agence de Lyon Bollier
- madame Caroline Salmi-Schatz, directrice au sein de l'agence de Lyon Confluence
- madame Valérie Darphin, directrice au sein de l'agence de Lyon Croix-Rousse
- monsieur Edwin Darmochod, directeur au sein de l'agence de Lyon Part-Dieu
- madame Sabine Danquigny-Handel, directrice au sein de l'agence de Lyon Scènes et Images
- monsieur Laurent Visocchi, directeur au sein de l'agence de Lyon-Vaise
- monsieur Lilian Trompille, directeur au sein de l'agence de Meyzieu/espace emploi Saint-Exupéry,
- madame Véronique Mourisson, directrice au sein de l'agence de Neuville
- madame Dominique Corbel, directrice au sein de l'agence d'Oullins
- madame Louise Azzoug, directrice au sein de l'agence de Rillieux-la-Pape
- monsieur Patrice Mayonobe, directeur au sein de l'agence de Saint Fons
- madame Nathalie Comte, directrice au sein de l'agence de Saint Priest
- madame Isabelle Blancardi, directrice au sein de l'agence de Vaulx en Velin
- madame Corinne Nicolas, directrice au sein de l'agence de Vénissieux
- monsieur Pierre-Yves Garguil, directeur au sein de l'agence de Tarare/L'Arbresle-Thizy
- madame Laurence Liengme, directrice au sein de l'agence de Villefranche-sur-Saône
- madame Corinne Crozier, directrice au sein de l'agence de Villeurbanne
- madame Sabine Cordier, directrice au sein de l'agence d'Annecy
- monsieur Carlos Sanchez, directeur au sein de l'agence d'Annemasse/Saint-Julien-en-Genevois
- madame Sandrine Jacob, directrice au sein de l'agence de Cluses
- madame Sophie Passetemps, directrice au sein de l'agence de Meythet
- monsieur François Carillo, directeur au sein de l'agence de Sallanches/Chamonix
- madame Marie-France Rapinier, directrice au sein de l'agence de Seynod
- madame Marie-Claude Frossard, directrice au sein de l'agence de Thonon les Bains
- madame Stéphanie Puaud, directrice au sein de l'agence de Ville-la-Grand
- madame Aline Gayet, directrice au sein de l'agence d'Aurillac/Mauriac
- monsieur Boris Surjon, directeur au sein de l'agence de Chamalières
- madame Martine Peny-Tournaire, directrice au sein de l'agence de Clermont Est
- monsieur Thierry Malatrait, directeur ad intérim au sein de l'agence de Clermont Nord
- madame Nathalie Desgeorges, directrice au sein de l'agence de Clermont Ouest

- madame Françoise Loiseau, directrice au sein de l'agence de Cournon
- monsieur Cyrille Dufraisse, directeur au sein de l'agence d'Issoire
- monsieur Yannick Vens, directeur au sein de l'agence de Montluçon Nord
- monsieur Yannick Vens, directeur au sein de l'agence de Montluçon Sud
- monsieur Marc Bono, directeur au sein de l'agence de Moulins
- madame Huguette Teyssot, directrice au sein de l'agence de Riom/Saint-Eloy
- monsieur Denis Vareille, directeur ad interim au sein de l'agence de Saint Flour
- madame Gisèle Ruelle, directrice au sein de l'agence de Thiers/Ambert
- monsieur Olivier Laffont, directeur au sein de l'agence de Vichy
- madame Anita Boishardy, directrice au sein de la plateforme de production traitement centralisé Ain-Savoie [PPTC 01-73]
- monsieur Jean-Régis Vialle, directeur au sein de la plateforme de production de traitement centralisé Drôme Ardèche [PPTC 26 07]
- madame Armelle Chardot, directrice au sein de la plateforme de production de traitement centralisé Isère [PPTC 38]
- monsieur Dominique Borel, directeur au sein de la plateforme de production traitement centralisé Loire [PPTC 42]
- madame Isabelle Jauffret-Triboulet, directrice au sein de la plateforme de production traitement centralisé Haute-Savoie [PPTC 74]
- madame Marie Saïeva-Carry, directrice adjointe au sein de l'agence de Bourg en Bresse
- monsieur Ludovic Venet, directeur adjoint au sein de l'agence de Bourg en Bresse
- madame Catherine Mandran, directrice adjointe au sein de l'agence d'Oyonnax
- madame Claude Jacquot, directrice adjointe au sein de l'agence de Thoiry
- monsieur André Rolland, directeur adjoint au sein de l'agence d'Annonay
- monsieur Sébastien Point-Rivoire, directeur adjoint au sein de l'agence d'Aubenas
- madame Laurence Gaffiot, directrice adjointe au sein de l'agence de Crest
- madame Catherine Colas, directrice adjointe au sein de l'agence de Montélimar
- monsieur David Chabal, directeur adjoint au sein de l'agence de Pierrelatte/Nyons
- madame Sandrine Eymard, directrice adjointe au sein de l'agence de Romans sur Isère
- monsieur Raoul Sanchez, directeur adjoint au sein de l'agence de Tournon
- monsieur Claude Habauzit, directeur adjoint au sein de l'agence de Valence Briffaut
- monsieur Cédric Fayol, directeur adjoint au sein de l'agence de Valence Hugo
- madame Marie-Laure Fournaise, directrice adjointe au sein de l'agence d'Echirolles
- monsieur Mathieu Bouttaz, directeur adjoint au sein de l'agence de Fontaine
- madame Joëlle Eymard, directrice adjointe au sein de l'agence de Grenoble Europole
- madame Odile Semet, directrice adjointe au sein de l'agence de Grenoble La Bruyère
- monsieur Gilles Vantornout, directeur adjoint au sein de l'agence de Grenoble La Bruyère
- madame Sandrine Badie, directrice adjointe au sein de l'agence de la Tour du Pin
- madame Valérie Pélerin, directrice adjointe au sein de l'agence de la Tour du Pin
- madame Isabelle Liétar, directrice adjointe au sein de l'agence de Saint Martin d'Hères
- monsieur Yannick Lecossec, directeur adjoint au sein de l'agence de Vienne
- madame Hélène Pascal, directrice adjointe au sein de l'agence de Villefontaine
- madame Nathalie Murat Mathian, directrice adjointe au sein de l'agence de Voiron
- monsieur Christophe Rivier, directeur adjoint au sein de l'agence d'Andrézieux-Bouthéon
- madame Béatrice Bonnevie, directrice adjointe au sein de l'agence de Firminy
- monsieur Antoine Cathala, directeur adjoint au sein de l'agence du Puy en Velay
- madame Diera Gonin, directrice adjointe au sein de l'agence du Puy en Velay
- monsieur Philippe Perret, directeur adjoint au sein de l'agence de Monistrol/Yssingeaux
- monsieur Jean-Christophe David, directeur adjoint au sein de l'agence de Montbrison
- monsieur Camar Edine Elanziz, directeur adjoint au sein de l'agence de Roanne
- monsieur Lilian Portailier, directeur adjoint au sein de l'agence de Roanne
- madame Fatiha Nasri, directrice adjointe au sein de l'agence de Saint-Etienne Bellevue
- monsieur Jean-Michel Prunier, directeur adjoint au sein de l'agence de Saint-Etienne Châteaueux
- madame Catherine Bourquard-Santamaria, directrice adjointe au sein de l'agence de Saint-Etienne Clapier
- madame Annick Chovet-Beaubet, directrice adjointe au sein de l'agence de Saint-Etienne Terrasse

- madame Violaine Badin, directrice adjointe au sein de l'agence de Bron
- madame Catherine Vial, directrice adjointe au sein de l'agence de Givors
- madame Isabelle Mattiazzo, directrice adjointe au sein de l'agence de Lyon Albert Thomas
- madame Dominique Gand, directrice adjointe au sein de l'agence Lyon Confluence
- monsieur Sébastien Raynal Oliver, directeur adjoint au sein de l'agence de Lyon Croix Rousse
- madame Carole Granjon, directrice adjointe au sein de l'agence Lyon de Part-Dieu
- madame Cécile Auray, directrice adjointe au sein de l'agence Lyon de Part-Dieu
- monsieur Florent Guérin, directeur adjoint au sein de l'agence de Lyon Scènes et Images
- madame Fabienne Provo, directrice adjointe au sein de l'agence de Lyon Vaise
- monsieur Denis Lecouteux, directeur adjoint au sein de l'agence d'Oullins
- madame Marie-Françoise Castagnet-Guette, directrice adjointe au sein de l'agence de Vaulx-en-Velin
- monsieur Laurent Chaize, directeur adjoint au sein de l'agence de Vénissieux
- monsieur Jean-Michel Le Goff, directeur adjoint au sein de l'agence de Tarare/L'Arbresle-Thizy
- madame Laëtitia Escaich, directrice adjointe au sein de l'agence de Tassin la ½ Lune
- madame Patricia Félix, directrice adjointe au sein de l'agence de Villefranche-sur-Saône
- madame Eliane Arjona, directrice adjointe au sein de l'agence de Villeurbanne
- madame Liliane Guillet, directrice adjointe au sein de l'agence de Villeurbanne
- madame Claudine Gruffy, directrice adjointe au sein de l'agence d'Annecy
- madame Gaëlle Pelud, directrice adjointe au sein de l'agence d'Annemasse/Saint-Julien-en-Genevois
- monsieur Christophe Campos, directeur adjoint au sein de l'agence de Meythet
- madame Carine Degallaix, directrice adjointe au sein de l'agence de Sallanches/Chamonix
- madame Véronique Dubray, directrice adjointe au sein de l'agence de Seynod,
- monsieur Marc Lapierre, directeur adjoint au sein de l'agence de Seynod
- madame Corinne Moret, directrice adjointe au sein de l'agence de Thonon les Bains
- monsieur Vincent Ols, directeur adjoint au sein de l'agence d'Aurillac/Mauriac,
- monsieur Christophe Mondière, directeur adjoint au sein de l'agence de Chamalières
- madame Cécile Gueux, directrice adjointe au sein de l'agence de Clermont Est
- monsieur Gilles Planat, directeur adjoint au sein de l'agence de Clermont Nord
- monsieur Christophe Hébrard, directeur adjoint au sein de l'agence de Cournon
- madame Eliane Faucher-Bernard, directrice adjointe au sein de l'agence d'Issoire
- madame Murielle Delos, directrice adjointe au sein de l'agence de Montluçon Nord
- madame Marie-Claire Monty, directrice adjointe au sein de l'agence de Montluçon Sud
- madame Florence Soulier, directrice adjointe au sein de l'agence de Moulins
- madame Agnès Despalles-Treille, directrice adjointe au sein de l'agence de Riom/Saint-Eloy
- monsieur Denis Vareille, directeur adjoint au sein de l'agence de Saint-Flour
- madame Lila Boudellal, directrice adjointe au sein de l'agence de Thiers/Ambert
- monsieur Frédéric Diot, directeur adjoint au sein de l'agence de Vichy
- madame Isabelle Feydel, directrice adjointe au sein de l'agence de Vichy
- monsieur Jean-Louis Chovin, directeur adjoint au sein de la plateforme de production traitement centralisé Loire [PPTC 42]
- madame Yolande Sanchez, directrice adjointe au sein de la plateforme de production traitement centralisé Rhône [PPTC 69]
- madame Catherine Bani sadr, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Aix les Bains
- madame Sandrine Rolando, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Aix les Bains
- madame Rachel Dakouri, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Aix les Bains
- monsieur Frédéric Rameau, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Aix les Bains
- madame Sylvie Matheret, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Albertville
- madame Elodie Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Albertville
- madame Amandine Perroux-Daude, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Albertville
- madame Marine Le Mercier, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Albertville
- madame Nathalie Musielak, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Ambérieu-en-Bugey
- madame Viviane Pommerel, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Ambérieu-en-Bugey
- madame Marie-Pierre Louis, responsable d'équipe au sein de l'agence de Belley
- madame Christine Large, responsable d'équipe au sein de l'agence de Belley

- madame Isabelle Clermont-Vivat, responsable d'équipe au sein de l'agence de Bourg en Bresse
- madame Aziza Krimou, responsable d'équipe au sein de l'agence de Bourg en Bresse
- madame Sylvie Begué, responsable d'équipe au sein de l'agence de Bourg en Bresse
- monsieur Ferreol Palau, responsable d'équipe au sein de l'agence de Bourg en Bresse
- madame Catherine Travert, responsable d'équipe au sein de l'agence de Bourg en Bresse
- monsieur Thomas Pelle, responsable d'équipe au sein de l'agence de Bourg en Bresse
- monsieur Franck de Guili, responsable d'équipe appui au sein de l'agence de Chambéry Grand Verger
- madame Céline Moussière, responsable d'équipe au sein de l'agence de Chambéry Grand Verger
- madame Françoise Delorme, responsable d'équipe au sein de l'agence de Chambéry Grand Verger
- madame Cécile Haumonté, responsable d'équipe au sein de l'agence de Chambéry Grand Verger
- madame Joëlle Blanchard, responsable d'équipe au sein de l'agence de Chambéry Mudry
- madame Audrey Monaya, responsable d'équipe au sein de l'agence de Chambéry Mudry
- monsieur Stéphane Coutantic, responsable d'équipe au sein de l'agence de Chambéry Mudry
- madame Sylvie Prunier, responsable d'équipe au sein de l'agence de Chambéry Mudry
- madame Christine Debarre, responsable d'équipe au sein de l'agence de Meximieux/Miribel
- madame Stéphanie Ottonello, responsable d'équipe au sein de l'agence de Meximieux/Miribel
- madame Maud Wantier, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montmélian
- madame Chrystelle Savio Bristiel, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montmélian
- madame Karine Pugin, responsable d'équipe au sein de l'agence Moutiers
- madame Cindy Dragnea, responsable d'équipe au sein de l'agence Moutiers
- madame Véronique Mangier, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Oyonnax
- madame Alessandra Gonella, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Oyonnax
- madame Stéphanie Teixeira, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Oyonnax
- madame Valérie Huttaux, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint Jean de Maurienne
- madame Fanny Villemin, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint Jean de Maurienne
- monsieur Grégory Millet, adjoint au sein de l'agence de Thoiry
- monsieur Samuel Damerval, responsable d'équipe au sein de l'agence de Thoiry
- madame Amandine Gaude, responsable d'équipe au sein de l'agence de Trévoux
- madame Catherine Coffy, responsable d'équipe au sein de l'agence de Trévoux
- monsieur Florent Bastien, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Annonay
- madame Violène Hoenig, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Annonay
- madame Véronique Faugier, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Aubenas
- monsieur Jean-Paul Altobelli, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Aubenas
- monsieur Dimitri Durieu, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Aubenas
- madame Clotilde Poret, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Aubenas
- madame Valérie Mulet, responsable d'équipe au sein de l'agence de Crest
- madame Gabrielle Compigne, responsable d'équipe au sein de l'agence de Crest
- madame Agnès Debal, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montélimar le Teil
- madame Armelle Jaffrezou, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montélimar le Teil
- madame Maud Anglade Fez, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montélimar le Teil
- madame Annouc Lagrange, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montélimar le Teil
- monsieur Pascal Bergogne, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montélimar le Teil
- monsieur Olivier Anselin, responsable d'équipe au sein de l'agence de Pierrelatte/Nyons
- monsieur Eric Perdriol, responsable d'équipe au sein de l'agence de Pierrelatte/Nyons
- madame Sylvie Fiorentino, responsable d'équipe au sein de l'agence de Pierrelatte/Nyons
- madame Laurence André, responsable d'équipe au sein de l'agence de Privas
- madame Séverine Cousot, responsable d'équipe au sein de l'agence de Privas
- monsieur Yves Garayt, responsable d'équipe appui au sein de l'agence de Romans sur Isère
- madame Anita Mocellin, responsable d'équipe au sein de l'agence de Romans sur Isère
- madame Véronique Rey, responsable d'équipe au sein de l'agence de Romans sur Isère
- madame Fatima Badji, responsable d'équipe au sein de l'agence de Romans sur Isère

- monsieur Medhi Dehdouh, responsable d'équipe au sein de l'agence de Romans sur Isère
- monsieur Jean-Claude Deveaux, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tournon
- madame Pascale Clavel, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tournon
- madame Mathilde Sylvestre, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tournon
- monsieur Jean-Luc Chamayou, responsable d'équipe au sein de l'agence de Valence Briffaut
- monsieur Simon Belugou, responsable d'équipe au sein de l'agence de Valence Briffaut
- madame Marie-Christine Tardieu, responsable d'équipe au sein de l'agence de Valence Briffaut
- monsieur Yann Piard, responsable d'équipe au sein de l'agence de Valence Briffaut
- monsieur Bruno Zabe, responsable d'équipe au sein de l'agence de Valence Briffaut
- madame Soline Delineau, responsable d'équipe au sein de l'agence de Valence Victor Hugo
- madame Patricia Pasquion, responsable d'équipe au sein de l'agence de Valence Victor Hugo
- madame Emilie Grangier, responsable d'équipe au sein de l'agence de Valence Victor Hugo
- madame Fabienne Pencier, responsable d'équipe au sein de l'agence de Valence Hugo
- madame Andrée Marcel, adjointe au sein de l'agence de Bourgoin Jallieu
- monsieur Roland Cimadomo, responsable d'équipe au sein de l'agence de Bourgoin Jallieu
- madame Tania Ovsec, responsable d'équipe au sein de l'agence de Bourgoin Jallieu
- madame Catherine Lastella, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Echirolles
- madame Virginie Lehmann, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Echirolles
- madame Anne-Marie Eynac, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Echirolles
- madame Anne-Laure Masson, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Echirolles
- madame Mathilde Gaucher, responsable d'équipe au sein de l'agence de Fontaine
- madame Sandrine Ginot, responsable d'équipe au sein de l'agence de Fontaine
- madame Anne Hourdel, responsable d'équipe au sein de l'agence de Fontaine
- madame Patricia Gebel-Servolles, responsable d'équipe appui au sein de l'agence de Grenoble Europole
- monsieur Jean-Luc Spano, responsable d'équipe au sein de l'agence de Grenoble Europole
- madame Chantal Tournoud, responsable d'équipe au sein de l'agence de Grenoble Europole
- madame Florence Maillard, responsable d'équipe au sein de l'agence de Grenoble La Bruyère
- madame Béatrice Plumas, responsable d'équipe au sein de l'agence de Grenoble La Bruyère
- madame Sophie Claret Bramante, responsable d'équipe au sein de l'agence de Grenoble La Bruyère
- madame Laurence Pabion, responsable d'équipe au sein de l'agence de Grenoble La Bruyère
- madame Laurence Gallezot, responsable d'équipe au sein de l'agence de Grenoble La Bruyère
- madame Isabelle Facomprez-Blanquart, responsable d'équipe au sein de l'agence de Grenoble La Bruyère
- madame Isabelle Mollard, responsable d'équipe au sein de l'agence de La Côte Saint André
- madame Valérie Colin, responsable d'équipe au sein de l'agence de La Côte Saint André
- madame Florence Sanfilippo, responsable d'équipe au sein de l'agence de La Côte Saint André
- madame Danielle Janin, responsable d'équipe au sein de l'agence de La Tour du Pin
- madame Murielle Jan, responsable d'équipe au sein de l'agence de La Tour du Pin
- madame Virginie Fabre, responsable d'équipe au sein de l'agence de La Tour du Pin
- monsieur Nicolas Gandin, responsable d'équipe au sein de l'agence de La Tour du Pin
- monsieur Frédéric Pomel, responsable d'équipe au sein de l'agence de Pontcharra
- monsieur Cyril Girard, responsable d'équipe au sein de l'agence de Pontcharra
- madame Kadra Lattali, responsable d'équipe au sein de l'agence de Pont de Claix
- monsieur Jean-François Métrals, responsable d'équipe au sein de l'agence de Pont de Claix
- madame Nathalie Lajouannique, responsable d'équipe au sein de l'agence de Roussillon
- madame Stéphanie Thouvenot, responsable d'équipe au sein de l'agence de Roussillon
- madame Evelyne Chabert, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint Marcellin
- monsieur Frédéric Mathieu, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint Marcellin
- madame Régine Sigu, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint Martin d'Hères
- madame Béatrice Cortes, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint Martin d'Hères
- madames Anne-Laure Gallon, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint Martin d'Hères

- madame Sandra Moreau, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint Martin d'Hères
- madame Christelle Berthelon-Viout, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tignieu Jemezieu
- monsieur Mathieu Tournier, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tignieu Jemezieu
- madame Sophie Coutier, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tignieu Jemezieu
- madame Nathalie Berger, responsable d'équipe appui au sein de l'agence de Vienne
- madame Jovita Bozzalla, responsable d'équipe au sein de l'agence de Vienne
- madame Isabel Herrera, responsable d'équipe au sein de l'agence de Vienne
- monsieur Iheb Chaieb, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villefontaine
- madame Martine Andraud, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villefontaine
- madame Véronique Grandjean, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villefontaine
- madame Moufida Roussin, responsable d'équipe appui au sein de l'agence de Voiron
- madame Edith Laronze, responsable d'équipe au sein de l'agence de Voiron
- madame Pascale Julien, responsable d'équipe appui au sein de l'agence d'Andrézieux-Bouthéon
- madame Christine Angenieux, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Andrézieux-Bouthéon
- monsieur Philippe Rabot, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Andrézieux-Bouthéon
- madame Amandine Charra Burgard, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Andrézieux-Bouthéon
- madame Christelle Tixidre, responsable d'équipe au sein de l'agence de Brioude
- monsieur Olivier Nugues, responsable d'équipe au sein de l'agence de Brioude
- monsieur Claude Masson, responsable d'équipe au sein de l'agence de Firminy
- monsieur Michel Pin, responsable d'équipe au sein de l'agence de Firminy
- madame Séverine Demore, responsable d'équipe au sein de l'agence de Firminy
- monsieur Philippe Leclerc, responsable d'équipe au sein de l'agence du Puy-en-Velay
- monsieur Thomas Py, responsable d'équipe au sein de l'agence du Puy-en-Velay
- monsieur Pierre-Jean Bourret, responsable d'équipe au sein de l'agence du Puy-en-Velay
- madame Catherine Jurdie, responsable d'équipe au sein de l'agence de Monistrol/Yssingieux
- madame Françoise Meyer, responsable d'équipe au sein de l'agence de Monistrol/Yssingieux
- monsieur Thomas Jouve, responsable d'équipe au sein de l'agence de Monistrol/Yssingieux
- madame Laurence Bilusis, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montbrison
- monsieur Eric Rochard, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montbrison
- madame Corinne Ducreux, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montbrison
- monsieur Pierre Gonzalvez, responsable d'équipe au sein de l'agence de Rive de Gier
- madame Florence de Carrière, responsable d'équipe au sein de l'agence de Rive de Gier
- monsieur Patrice Gouy, responsable d'équipe au sein de l'agence de Roanne
- madame Hélène Bouillot, responsable d'équipe au sein de l'agence de Roanne
- monsieur Dominique Thevenet, responsable d'équipe au sein de l'agence de Roanne
- madame Hélène Paimblant, responsable d'équipe au sein de l'agence de Roanne
- madame Martine Gayte, responsable d'équipe au sein de l'agence de Roanne
- madame Stéphanie Fressonnet, responsable d'équipe au sein de l'agence de Roanne
- madame Edith Gautron, responsable d'équipe au sein de l'agence de Roanne
- madame Isabelle De Oliveira, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Chamond
- madame Aline Soubeyrand, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Chamond
- monsieur Ali El Bouzidi, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Chamond
- monsieur Saïd Lazizi, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Chamond
- monsieur Vincent Vicedo, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Etienne Bellevue
- madame Sandrine Poinat, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Etienne Bellevue
- madame Géraldine Busseuil Gimenez, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Etienne Bellevue
- monsieur Yves Cizeron, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Etienne Châteaueux
- madame Béatrice Bonfils, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Etienne Châteaueux

- madame Laurence Pommarel, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Etienne Châteaueux
- madame Fadella Galoul, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Etienne Clapier
- madame Claire Fouletier, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Etienne Clapier
- monsieur Philippe Duluc, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Etienne Clapier
- monsieur Hervé Buzzi, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Etienne Terrasse
- madame Marie-Christine Marion, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Etienne Terrasse
- madame Véronique Vérité, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Etienne Terrasse
- monsieur Patrick Viallon, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Etienne Terrasse
- madame Houria El Bouzidi, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Etienne Terrasse
- madame Fabienne Fady, responsable d'équipe au sein de l'agence de Belleville
- madame Nathalie Mariadassou, responsable d'équipe au sein de l'agence de Belleville
- madame Pascale Venet, responsable d'équipe au sein de l'agence de Bron
- madame Estelle Elloh, responsable d'équipe au sein de l'agence de Bron
- madame Laure Forgeat-Touzet, responsable d'équipe au sein de l'agence de Bron
- madame Sophie Combe-Laboissière-Thermoz, responsable d'équipe au sein de l'agence de Caluire-et-Cuire
- madame Marie-Thérèse Primet, responsable d'équipe au sein de l'agence de Caluire-et-Cuire
- monsieur Patrick Muraro, responsable d'équipe au sein de l'agence de Givors
- madame Claire Picard, responsable d'équipe au sein de l'agence de Givors
- madame Annouk Demont, responsable d'équipe au sein de l'agence de Givors
- monsieur Xavier Santas, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Albert Thomas
- monsieur Olivier Rostan, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Albert Thomas
- madame Florence Marin-Pangaud, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Albert Thomas
- monsieur Abderrahim Lasri, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon-Bollier
- madame Sihame Amirat, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon-Bollier
- madame Camélia Ressler, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon-Bollier
- madame Stéphanie Hémar, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon-Bollier
- madame Anne Bergiron, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Confluence
- madame Danielle Zangodjian, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Confluence
- monsieur Frédéric de Boni, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Confluence
- madame Chloé Rubellat, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Confluence
- madame Christine Girard, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon-Croix-Rousse
- madame Françoise Durieu, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon-Croix-Rousse
- madame Sandrine Didier, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon-Croix-Rousse
- madame Sandra Bertolino, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon-Croix-Rousse
- madame Elodie Tortorici, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon-Croix-Rousse
- madame Nassima Lalmi, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Part-Dieu
- madame Lauren Lenoble, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Part-Dieu
- madame Valérie Matéra, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Part-Dieu
- madame Corinne Morera, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Part-Dieu
- monsieur Nadir Bouzemboua, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Part-Dieu
- madame Nathalie Gamblin, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Scènes et Images
- madame Elise Magurno, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Scènes et Images
- monsieur Tristan Gros, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Vaise
- monsieur Louis-Joseph Liotard, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Vaise
- monsieur Charles-Henry Pierre, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Vaise
- madame Catherine Watelle, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Vaise
- monsieur Thierry Leroy, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Vaise
- madame Marie-Claude Cayssials, responsable d'équipe appui au sein de l'agence de Meyzieu/espace emploi Saint-Exupéry,

- madame Angélique Coindet, responsable d'équipe au sein de l'agence de Meyzieu/espace emploi Saint-Exupéry,
- monsieur Nicolas Herault, responsable d'équipe au sein de l'agence de Meyzieu/espace emploi Saint-Exupéry,
- monsieur Christophe Vella, responsable d'équipe au sein de l'agence de Meyzieu/espace emploi Saint-Exupéry,
- madame Rachel Llorca, responsable d'équipe au sein de l'agence de Neuville
- madame Nathalie Arnaud, responsable d'équipe au sein de l'agence de Neuville
- monsieur David Bouvier, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Oullins
- madame Pascale Gicquel, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Oullins
- madame Fatiha Belfadel, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Oullins
- madame Marie-Hélène Torres, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Oullins
- madame Yvette Cherpain, responsable d'équipe au sein de l'agence de Rillieux-la-Pape
- madame Isabelle Belli, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint Fons
- madame Alexandra Blanchon, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint Fons
- madame Brigitte Dussert-Rosset, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint Priest
- monsieur Yves Boulanouar, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint Priest
- madame Marina Verbaere-Grobel, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint Priest
- madame Leïla Choubane, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Priest
- monsieur Eric Blanc, responsable d'équipe au sein de l'agence de Vaulx-en-Velin
- madame Dalila Boukerkra, responsable d'équipe appui au sein de l'agence de Vaulx-en-Velin
- madame Sakina Charas, responsable d'équipe au sein de l'agence de Vaulx-en-Velin
- monsieur Fabrice Raboutot, responsable d'équipe au sein de l'agence de Vénissieux
- monsieur Thierry Perello, responsable d'équipe au sein de l'agence de Vénissieux
- monsieur Bruno Bervialle, responsable d'équipe au sein de l'agence de Vénissieux
- madame Sandrine Lasfargues, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tarare/L'Arbresle-Thizy
- madame Christelle Cathelain, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tarare/L'Arbresle-Thizy
- madame Patricia Thollet Lopes Torres, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tarare/L'Arbresle-Thizy
- monsieur Thierry Crollet, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tassin la ½ Lune
- madame Annie Frison-Perruchaud, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tassin la ½ Lune
- monsieur Philippe Jolivet, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tassin la ½ Lune
- monsieur Christophe Novent, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tassin la ½ Lune
- madame Nadia El Boughanemi, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tassin la ½ Lune
- monsieur Nersès Derdérian, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tassin la ½ Lune
- madame Lydia Chambard, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villefranche-sur-Saône
- madame Isabelle Jérôme, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villefranche-sur-Saône
- madame Séverine Regnault, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villefranche-sur-Saône
- madame Fleurine Laubier, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villefranche-sur-Saône
- madame Christine Hummel, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villeurbanne
- madame Catherine Albout, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villeurbanne
- madame Nathalie Miquel, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villeurbanne
- madame Cécile Campy, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villeurbanne
- monsieur Johann Roland, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villeurbanne
- monsieur Laurent Morin, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villeurbanne
- madame Brouka Benfifi, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villeurbanne
- madame Claire Jullien, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Annecy
- madame Laurence Roulier, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Annecy
- madame Elsa Rousson, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Annecy

- madame Christine Ferme, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Annemasse/Saint-Julien-en-Genevois
- madame Chadia Limam, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Annemasse/Saint-Julien-en-Genevois
- monsieur Olivier Dentand, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Annemasse/Saint-Julien-en-Genevois
- madame Guenaëlle Wavelet, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Annemasse/Saint-Julien-en-Genevois
- madame Pascale Saunier, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Annemasse/Saint-Julien-en-Genevois
- madame Géraldine Bastard, responsable d'équipe au sein de l'agence de Cluses
- madame Isabelle Yver, responsable d'équipe au sein de l'agence de Cluses
- madame Valérie Delannoy, responsable d'équipe au sein de l'agence de Cluses
- madame Marie Roattino, responsable d'équipe au sein de l'agence de Cluses
- madame Laëtitia Budzki, responsable d'équipe au sein de l'agence de Meythet
- madame Laurence Maybon, responsable d'équipe au sein de l'agence de Meythet
- madame Corinne Lamoureux, responsable d'équipe au sein de l'agence de Meythet
- madame Rosine Darmon, responsable d'équipe au sein de l'agence de Sallanches/Chamonix
- madame Fabiana Gros, responsable d'équipe au sein de l'agence de Sallanches/Chamonix
- monsieur Frédéric Derouard, responsable d'équipe au sein de l'agence de Sallanches/Chamonix
- madame Nadine Delpoux, responsable d'équipe au sein de l'agence de Seynod
- madame Laurence Gervex, responsable d'équipe au sein de l'agence de Seynod
- madame Myriam Guillermier, responsable d'équipe au sein de l'agence de Seynod
- madame Stéphanie Michel, responsable d'équipe au sein de l'agence de Seynod
- monsieur Pascal Doumengeux, responsable d'équipe au sein de l'agence de Seynod
- madame Fabienne Bizzarri, responsable d'équipe au sein de l'agence de Thonon les Bains
- madame Cécile Vulliez, responsable d'équipe au sein de l'agence de Thonon les Bains
- madame Christelle Paul, responsable d'équipe au sein de l'agence de Thonon les Bains
- madame Christine Piccinini, responsable d'équipe au sein de l'agence de Thonon les Bains
- madame Stéphanie Randaxhe-Kostic, adjointe au sein de l'agence de Ville-la-Grand
- madame Isabelle D'Hers, responsable d'équipe au sein de l'agence de Ville-la-Grand
- madame Emmanuelle Dufourd, responsable d'équipe au sein de l'agence de Ville-la-Grand
- monsieur Victor Morot, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Aurillac/Mauriac
- monsieur Stéphane Palmier, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Aurillac/Mauriac
- monsieur Timothé Pena, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Aurillac/Mauriac
- monsieur Jean-Louis Aranda, responsable d'équipe au sein de l'agence de Chamalières
- madame Christine Sanitas, responsable d'équipe au sein de l'agence de Chamalières
- madame Magali Cadoret-Gonon, responsable d'équipe au sein de l'agence de Clermont Est
- monsieur David Chaput, responsable d'équipe au sein de l'agence de Clermont Est
- monsieur Frédéric Bruneaud, responsable d'équipe au sein de l'agence de Clermont Est
- monsieur Michel Patural, responsable d'équipe au sein de l'agence de Clermont Est
- monsieur Julien Lalitte, responsable d'équipe au sein de l'agence de Clermont Nord
- madame Corinne Bonnefoi, responsable d'équipe au sein de l'agence de Clermont Nord
- madame Florence Ferragne, responsable d'équipe au sein de l'agence de Clermont Nord
- monsieur Karim Amirat, responsable d'équipe au sein de l'agence de Clermont Ouest
- monsieur Thierry Bion, responsable d'équipe au sein de l'agence de Clermont Ouest
- monsieur Nans Sepulveda, responsable d'équipe au sein de l'agence de Cournon
- madame Evelyne Giraud, responsable d'équipe au sein de l'agence de Cournon
- monsieur José Pereira, responsable d'équipe au sein de l'agence de Cournon
- madame Marie-Claude Gibert, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Issoire
- monsieur Gregory Delivert, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Issoire
- madame Marie-Laure Poulossier, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Issoire
- madame Jennifer Gonzato, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montluçon Nord
- monsieur Lionel Joachim, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montluçon Nord
- monsieur Philippe Bros, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montluçon Sud
- madame Nathalie Blety, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montluçon Sud
- madame Magali Machefer, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montluçon Sud

- madame Catherine Bernard, responsable d'équipe au sein de l'agence de Moulins
- monsieur Féthi Filali, responsable d'équipe au sein de l'agence de Moulins
- monsieur Laurent Marchand, responsable d'équipe au sein de l'agence de Moulins
- monsieur Sébastien Eragne, responsable d'équipe au sein de l'agence de Riom/Saint Eloy
- madame Sylvie Coutard, responsable d'équipe au sein de l'agence de Riom/Saint Eloy
- madame Christelle Ducourtioux-Torrent, responsable d'équipe au sein de l'agence de Riom/Saint Eloy
- madame Véronique Marteau, responsable d'équipe au sein de l'agence de Riom/Saint Eloy
- madame Aline Pouyet, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint Flour
- madame Sylvie Brigoulet, responsable d'équipe au sein de l'agence de Thiers/Ambert
- monsieur Jamel Zendaoui, responsable d'équipe au sein de l'agence de Thiers/Ambert
- madame Cécile Barbier, responsable d'équipe au sein de l'agence de Vichy
- madame Stéphanie Bard, responsable d'équipe au sein de l'agence de Vichy
- madame Elise Houtteville, responsable d'équipe au sein de l'agence de Vichy
- madame Cathia Ledu, responsable d'équipe au sein de l'agence de Vichy
- monsieur Pierre-Yves Montagnont, responsable d'équipe au sein de l'agence de Vichy
- monsieur Christophe Blanchet, responsable d'équipe au sein de l'agence de Vichy
- madame Marie-Françoise Fondraz, responsable d'équipe au sein de la plateforme de production traitement centralisé Ain-Savoie [PPTC 01-73]
- monsieur Raymond Monso, responsable d'équipe au sein de la plateforme de production de traitement centralisé Drôme Ardèche [PPTC 26 07]
- madame Corine Bernard, responsable d'équipe au sein de la plateforme de production de traitement centralisé Drôme Ardèche [PPTC 26 07]
- madame Denise Rousset-Surroque, responsable d'équipe au sein de la plateforme de production de traitement centralisé Drôme Ardèche [PPTC 26 07]
- madame Pascale Hay, responsable d'équipe au sein de la plateforme de production de traitement centralisé Isère [PPTC 38]
- madame Marie-Catherine Biondi, responsable d'équipe au sein de la plateforme de production de traitement centralisé Isère [PPTC 38]
- monsieur Thierry Desanglois, responsable d'équipe au sein de la plateforme de production traitement centralisé Loire [PPTC 42]
- madame Nathalie Morand, responsable d'équipe au sein de la plateforme de production traitement centralisé Rhône [PPTC 69]
- monsieur Pierre-Laurent Pourchot, responsable d'équipe au sein de la plateforme de production traitement centralisé Rhône [PPTC 69]
- madame Jocelyne Lagrange, responsable d'équipe au sein de la plateforme de production traitement centralisé Haute-Savoie [PPTC 74]
- madame Maryna Perret, responsable d'équipe au sein de la plateforme de production traitement centralisé Haute-Savoie [PPTC 74]
- madame Leila Ben-Abdelouahed, référente métiers au sein de l'agence d'Aix les Bains
- madame Frédérique Baudry-Lemoine, référente métiers au sein de l'agence d'Albertville
- monsieur Arnaud Pean, référent métiers au sein de l'agence d'Albertville
- madame Maryse Swit, référente métiers au sein de l'agence d'Ambérieu-en-Bugey
- madame Patricia Chrétien, référente métiers au sein de l'agence d'Ambérieu-en-Bugey
- madame Audrey Triomphe, référente métiers au sein de l'agence de Bourg en Bresse
- madame Marie-Anne Humbert, référente métiers au sein de l'agence de Bourg en Bresse
- madame Catherine Eyraud, référente métiers au sein de l'agence de Chambéry Grand Verger
- madame Myriam Chene, référente métiers au sein de l'agence de Chambéry Mudry
- madame Carole Lablache, référente métiers au sein de l'agence de Meximieux/Miribel
- madame Anouk Vincent-Falquet, référente métiers au sein de l'agence de Montmélian
- madame Sandrine Roche, référente métiers au sein de l'agence de Moutiers
- madame Martine Neyron, référente métiers au sein de l'agence d'Oyonnax
- monsieur Christian Junet, référent métiers au sein de l'agence de Saint Jean de Maurienne
- madame Florence Lassara, référente métiers au sein de l'agence de Thoiry
- madame Ghislaine Gras, référente métiers au sein de l'agence de Thoiry
- madame Christelle Blot, référente métiers au sein de l'agence de Trévoux
- monsieur Thierry Romero, référent métiers au sein de l'agence d'Annonay
- monsieur Vincent Le Pessot, référent métiers au sein de l'agence d'Aubenas

- monsieur Jean-michel Mila Alonso, référent métiers au sein de l'agence d'Aubenas
- monsieur Philippe Robin, référent métiers au sein de l'agence de Crest
- madame Réjane Ménard, référente métiers au sein de l'agence de Montélimar
- madame Céline Sawrei, référente métiers au sein de l'agence de Montélimar
- madame Sandra Meffre, référente métiers au sein de l'agence de Pierrelatte/Nyons
- monsieur Valéry Lecomte, référent métiers au sein de l'agence de Pierrelatte/Nyons
- monsieur Jean-Marc Auzas, référent métiers au sein de l'agence de Pierrelatte/Nyons
- madame Brigitte Margirier, référente métiers au sein de l'agence de Privas
- monsieur David Valette, référent métiers au sein de l'agence de Privas
- madame Joëlle Bertholon, référente métiers au sein de l'agence de Romans sur Isère
- madame Dominique Vermote, référente métiers au sein de l'agence de Romans sur Isère
- madame Sylvie Ottone, référente métiers au sein de l'agence de Tournon
- monsieur Laurent Sawrei, référent métiers au sein de l'agence de Valence Briffaut
- madame Stéphanie Schwarz, référente métiers au sein de l'agence de Valence Victor Hugo
- monsieur Jean-François Tauleigne, référent métiers au sein de l'agence de Valence Victor Hugo
- madame Elisa Calvet, référente métiers au sein de l'agence de Bourgoin-Jallieu
- madame Evelyne Borys, référente métiers au sein de l'agence d'Echirolles
- madame Sonia Boukhatem, référente métiers au sein de l'agence d'Echirolles
- monsieur Jean-Claude Galva, référent métiers au sein de l'agence de Fontaine
- madame Raphaëlle Péguy, référente métiers au sein de l'agence de Fontaine
- madame Astrid-Céline Saint-Martin, référente métiers au sein de l'agence de Grenoble Europole
- madame Isabelle Paillares, référente métiers au sein de l'agence de Grenoble Europole
- madame Marie Fabrier, référente métiers au sein de l'agence de Grenoble La Bruyère
- madame Stéphanie Guillon, référente métiers au sein de l'agence de Grenoble La Bruyère
- madame Emmanuelle Robert, référente métiers au sein de l'agence de Grenoble La Bruyère
- madame Evelyne Nigra, référente métiers au sein de l'agence de La Côte Saint-André
- madame Sandrine Filiat, référente métiers au sein de l'agence de La Tour du Pin
- monsieur Carlos Carmona, référent métiers au sein de l'agence de Pontcharra
- madame Solen Arnaud, référente métiers au sein de l'agence de Pontcharra
- madame Anne Chantelove, référente métiers au sein de l'agence de Pont de Claix
- madame Aurélie Ada, référente métiers au sein de l'agence de Pont de Claix
- madame Laurence Rosaz, référente métiers au sein de l'agence de Roussillon
- monsieur Frédéric Lopez, référent métiers au sein de l'agence de Saint Marcellin
- monsieur Jean-Michel Miard, référent métiers au sein de l'agence de Saint Martin d'Hères
- madame Agnès Delran, référente métiers au sein de l'agence de Saint Martin d'Hères
- monsieur Frédéric Delorme, référent métiers au sein de l'agence de Tignieu Jemezieu
- monsieur Nicolas Lollo, référent métiers au sein de l'agence de Vienne
- madame Laëtitia Geny, référente métiers au sein de l'agence de Villefontaine
- madame Stéphanie Meiller, référente métiers au sein de l'agence de Voiron
- madame Florence Chatelain, référente métiers au sein de l'agence de Voiron
- monsieur Christophe Martin, référent métiers au sein de l'agence d'Andrézieux-Bouthéon
- madame Jessica Lejczyk, référente métiers au sein de l'agence de Brioude
- monsieur Eric Bravard, référent métiers au sein de l'agence de Firminy
- madame Touria Harmane, référente métiers au sein de l'agence du Puy en Velay
- madame Christine Vallat, référente métiers au sein de l'agence de Monistrol/Yssingaux
- madame Fabienne Salazard, référente métiers au sein de l'agence de Montbrison
- madame Line Garnier, référente métiers au sein de l'agence de Rive de Gier
- madame Christine Vivière, référente métiers au sein de l'agence de Roanne
- madame Mireille Lafont, référente métiers au sein de l'agence de Roanne
- madame Audrey Kulma, référente métiers au sein de l'agence de Roanne
- madame Nathalie Ruy, référente métiers au sein de l'agence de Roanne
- monsieur Gilles Richard, référent métiers au sein de l'agence de Saint-Chamond
- madame Elodie Coursoux, référente métiers au sein de l'agence de Saint-Etienne Bellevue
- monsieur Benjamin Fleury, référent métiers au sein de l'agence de Saint-Etienne Châteaureux
- monsieur Fabrice Poinat, référent métiers au sein de l'agence de Saint-Etienne Clapier

- monsieur Michel Raymond, référent métiers au sein de l'agence de Saint-Etienne Clapier
- madame Sandrine Berne, référente métiers au sein de l'agence de Saint-Etienne Terrasse
- monsieur Serge Martel, référent métiers au sein de l'agence de Saint-Etienne Terrasse
- monsieur Sylvain Collet, référent métiers au sein de l'agence de Belleville
- madame Catherine Bambini, référente métiers au sein de l'agence de Bron
- monsieur Sébastien Calligaro, référent métiers au sein de l'agence de Givors
- madame Delphine Coupet, référente métiers au sein de l'agence de Lyon Albert Thomas
- monsieur El Hani Badreddine, référent métiers au sein de l'agence de Lyon-Bollier
- monsieur Olivier Saunier, référent métiers au sein de l'agence de Lyon Confluence
- madame Natacha Travert, référente métiers au sein de l'agence de Lyon-Croix-Rousse
- monsieur Sidi Ould, référent métiers au sein de l'agence de Lyon-Croix-Rousse
- madame Karine Richert, référente métiers au sein de l'agence de Lyon Part-Dieu
- madame Caroline Rouveyrol, référente métiers au sein de l'agence de Lyon Part-Dieu
- madame Maud Vandewinckel, référente métiers au sein de l'agence de Lyon Scènes et Images
- madame Valérie Jacquet, référente métiers au sein de l'agence de Lyon-Vaise
- monsieur Jean-Charles Thermozy-Borier, référent métiers au sein de l'agence de Lyon-Vaise
- madame Nadine Zhu, référente métiers au sein de l'agence de Meyzieu/espace emploi Saint-Exupéry,
- madame Laëtitia Prigent, référente métiers au sein de l'agence de Meyzieu/espace emploi Saint-Exupéry,
- madame Maria Zymek, référente métiers au sein de l'agence de Neuville
- madame Fatima Ceccarelli, référente métiers au sein de l'agence d'Oullins
- madame Béatrice Raffed, référente métiers au sein de l'agence d'Oullins
- madame Sandrine Giroud, référente métiers au sein de l'agence de Rillieux-la-Pape
- monsieur Cédric Longin, référent métiers au sein de l'agence de Rillieux-la-Pape
- madame Nadia Bouguenna, référente métiers au sein de l'agence de Saint Fons
- madame Aurélie Couturat, référente métiers au sein de l'agence de Saint Priest
- monsieur Aziz Chelghoum, référent métiers au sein de l'agence de Vaulx-en-Velin
- monsieur Emmanuel Pilon, référent métiers au sein de l'agence de Vénissieux
- monsieur Sébastien Trincal, référent métiers au sein de l'agence de Vénissieux
- monsieur Patrick Col, référent métiers au sein de l'agence de Tarare/L'Arbresle-Thizy
- madame Nathalie Valente, référente métiers au sein de l'agence de Tassin la ½ Lune
- madame Géraldine Mallery-Cozic, référente métiers au sein de l'agence de Villefranche-sur-Saône
- madame Assia Boumediene, référente métiers au sein de l'agence de Villeurbanne
- madame Fabienne Graziano, référente métiers au sein de l'agence de Villeurbanne
- monsieur Franck Bianchin, référent métiers au sein de l'agence d'Annecy
- madame Agnès Goliard, référente métiers au sein de l'agence d'Annecy
- monsieur Nicolas Hirschauer, référent métiers au sein de l'agence d'Annemasse/Saint-Julien-en-Genevois
- madame Catherine Rabatel, référente métiers au sein de l'agence de Cluses
- madame Anne-Claire Berthelot, référente métiers au sein de l'agence de Cluses
- monsieur Serge Orset, référent métiers au sein de l'agence de Meythet
- madame Nadia Aubry, référente métiers au sein de l'agence de Meythet
- madame Claude Cousin, référente métiers au sein de l'agence de Sallanches/Chamonix
- madame Audrey Ducognon, référente métiers au sein de l'agence de Seynod
- madame Leïla Bouziane, référente métiers au sein de l'agence de Seynod
- madame Anne-Lise Birraux, référente métiers au sein de l'agence de Thonon les Bains
- madame Catherine Hanras, référente métiers au sein de l'agence de Thonon les Bains
- madame Corinne Delattre, référente métiers au sein de l'agence de Ville-la-Grand
- monsieur Patrick Pijoulat, référent métiers au sein de l'agence d'Aurillac/Mauriac
- madame Stéphanie François, référente métiers au sein de l'agence d'Aurillac/Mauriac
- madame Alexia Saint-Narcisse, référente métiers au sein de l'agence de Chamalières
- monsieur Christophe Dif, référent métiers au sein de l'agence de Clermont Est
- madame Isabelle Preux-Bernard, référente métiers au sein de l'agence de Clermont Nord
- madame Catherine Mathey, référente métiers au sein de l'agence de Clermont Ouest
- madame Marie-Mérodie Hoarau, référente métiers au sein de l'agence de Cournon

- madame Cécile Nocard-Souchayre, référente métiers au sein de l'agence d'Issoire
- monsieur Nicolas Houari, référent métiers au sein de l'agence de Montluçon Nord
- monsieur Jérôme Perrin, référent métiers au sein de l'agence de Montluçon Sud
- monsieur Guillaume Sartin, référent métiers au sein de l'agence de Moulins
- monsieur David Rodrigues, référent métiers au sein de l'agence de Moulins
- madame Elisabeth Leoty, référente métiers au sein de l'agence de Riom/Saint-Eloy
- monsieur Philippe Coopmann, référent métiers au sein de l'agence de Saint-Flour
- monsieur Laurent Rodde, référent métiers au sein de l'agence de Thiers/Ambert
- monsieur Régis Gelt, référent métiers au sein de l'agence de Vichy
- monsieur Jean-michel Vieil, référent métiers au sein de l'agence de Vichy
- monsieur Jacky Tricaud, référent métiers au sein de la plateforme de production traitement centralisé de l'Ain-Savoie [PPTC 01-73]
- monsieur Patrice Clément, référent métiers au sein de la plateforme de production traitement centralisé de Drôme-Ardèche [PPTC 26-07]
- monsieur Daniel Chantelove, référent métiers au sein de la plateforme de production de traitement centralisé Isère [PPTC 38]
- monsieur Phillipe Durieu, référent métiers au sein de la plateforme de production traitement centralisé Loire [PPTC 42]
- monsieur Marc Talmon, référent métiers au sein de la plateforme de production traitement centralisé Rhône [PPTC 69]
- monsieur Stéphane Commun, référent métiers au sein de la plateforme de production traitement centralisé Haute-Savoie [PPTC 74]

§ 4 Bénéficiaire à titre permanent des délégations mentionnées aux articles 3 alinéa 2), 4, 5, 6, 7 alinéa 2) :

- madame Anita Boishardy, directrice au sein de la plateforme de production traitement centralisé Ain-Savoie [PPTC 01-73]
- monsieur Jean-Régis Vialle, directeur au sein de la plateforme de production de traitement centralisé Drôme Ardèche [PPTC 26 07]
- madame Armelle Chardot, directrice au sein de la plateforme de production de traitement centralisé Isère [PPTC 38]
- monsieur Dominique Borel, directeur au sein de la plateforme de production traitement centralisé Loire [PPTC 42]
- monsieur Christian Brugiroux, directeur au sein de la plateforme de services à distance
- madame Isabelle Jauffret-Triboulet, directrice au sein de la plateforme de production traitement centralisé Haute-Savoie [PPTC 74]
- monsieur Thierry Lesage, directeur au sein de la plateforme de Clermont
- madame Thérèse Carte, directrice adjointe au sein de la plateforme de Clermont
- monsieur Patrick Picot, directeur adjoint au sein de la plateforme services à distance
- monsieur Jean-Louis Chovin, directeur adjoint au sein de la plateforme de production traitement centralisé Loire [PPTC 42]
- madame Yolande Sanchez, directrice adjointe au sein de la plateforme de production traitement centralisé Rhône [PPTC 69]
- monsieur Alain Seux, responsable d'équipe au sein de la plateforme services à distance
- madame Sylvie Reymond, responsable d'équipe au sein de la plateforme services à distance
- madame Véronique Reboud, responsable d'équipe au sein de la plateforme services à distance
- monsieur Anthony Meli, responsable d'équipe au sein de la plateforme services à distance
- monsieur Antoine Darbeda, référent métiers au sein de la plateforme services à distance

§ 5 Bénéficiaire à titre permanent des délégations mentionnées à l'article 7 alinéa 2) :

- monsieur Gilles Artaud, responsable de service réglementaire et applicatifs

Article 11 – Abrogation

La décision ARA n° 2018-59 DS IPR du 6 décembre 2018 est abrogée.

Article 12 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Lyon, le 17 décembre 2018

Pascal Blain,
directeur régional
de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes

Décision ARA n° 2018-62 DS Dépense du 17 décembre 2018

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes au sein de la direction régionale en matière d'opérations de dépense et de recette

Le directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 5312-6, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu la délibération n° 2015-49 du 18 novembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi relative à la signature des opérations de dépense,

Vu la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2016-126 du 16 décembre 2016 fixant le cadre des délégations de signature au sein de Pôle emploi en matière d'opérations de dépense et de recette,

Décide :

Article 1 – Bon à payer d'une opération de dépense et émission ou endos d'un chèque

Délégation permanente est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, le bon à payer d'une opération de dépense, d'une part, et un chèque ou l'endos d'un chèque, d'autre part, dans les conditions prévues par la délibération susvisée n° 2015-49 du 18 novembre 2015, à l'exclusion de toute autre opération de mise en règlement :

- madame Hélène Biabaut, directeur des opérations ad interim
- madame Sonia Bouriaud, directeur des relations sociales et de la qualité de vie au travail
- madame Karine Bouvier-Peyrard, directeur adjoint ad interim au directeur des opérations
- monsieur Michel Capelle, responsable de service maîtrise des risques et investigations
- madame Chantal Didi, directeur de la production centralisée
- madame Marie-Christine-Dubroca-Cortesi, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- madame Carole Fiard, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances et de la gestion
- madame Geneviève Gandon, adjoint au DRA maîtrise des risques
- monsieur Daniel Meyer, directeur ad interim de la stratégie et des relations extérieures
- monsieur Jean-Luc Minatchy, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Christine Récla, directeur finances et gestion
- madame Fabienne Siebenborn, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Tony Van Dionant, directeur du pilotage et de la gestion du patrimoine

Article 2 – Bon à payer d'une opération de dépense

Délégation permanente est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, le bon à payer d'une opération de dépense :

- monsieur Jean-Louis Da Costa, responsable de service immobilier,
- monsieur Patrick Ferrari, adjoint au directeur de la production centralisée
- monsieur Vincent Giquet, responsable de service statistiques, études, évaluations
- madame Anne-Laure Guérenne, responsable de service achats et marchés
- monsieur José Juarez, responsable de service suivi contrats nationaux et moyens généraux
- madame Fabienne Lehoux, responsable de fonction stratégie et communication
- madame Céline Morard Lemoigne, directeur du développement RH et GPEC

Article 3 – Conditions d'exercice des délégations données aux articles 1 et 2

Pour une même opération de dépense, d'une part, un même délégataire ne peut signer à la fois le bon à payer et le chèque y afférent et, d'autre part, lorsqu'un délégataire est signataire du bon à payer, son supérieur hiérarchique (N+1) ne peut pas être signataire du chèque et vice versa. Il ne peut être dérogé à ce second principe qu'à titre exceptionnel, en cas de nécessité (urgence ou insuffisance momentanée de délégataires).

Article 4 – Autorisation de prélèvement sur le compte bancaire de la direction régionale

Délégation permanente est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, les autorisations de prélèvement sur le compte bancaire de la direction régionale dans les conditions prévues par la délibération susvisée n° 2015-49 du 18 novembre 2015 :

- madame Marie-Christine-Dubroca-Cortesi, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- madame Carole Fiard, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances et de la gestion
- monsieur Jean-Luc Minatchy, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Fabienne Siebenborn, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- madame Christine Récla, directeur finances et gestion
- monsieur Tony Van Dionant, directeur du pilotage et de la gestion du patrimoine

Article 5 – Abrogation

La décision ARA n° 2018-57 DS Dépenses du 6 décembre 2018 est abrogée.

Article 6 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Lyon, le 17 décembre 2018.

Pascal Blain,
directeur régional de Pôle emploi
Auvergne-Rhône-Alpes

Décision DG n° 2018-121 du 17 décembre 2018

Nomination au sein de Pôle emploi Centre - Val de Loire – Madame Odile Ferru

Madame Odile Ferru est nommée directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale au sein de Pôle emploi Centre-Val de Loire, à compter du 1^{er} février 2019.

Fait à Paris, le 17 décembre 2018.

Le directeur général,
Jean Bassères